LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—CÔTE-NORD

3e année No 216 | Samedi 3 juillet 1976 | 40 pages 25 cents

ARTS

Jodorowski sur toutes les lèvres (du moins sur celles qui peuvent le supporter). Ce n'est pas qu'il a fait quelque nouveau film, mais Yvon Paré suggère, à ceux qui ne connaissent pas ce génie d'aller voir El Topo et La montagne sacrée. Recommandés pour "intellectuels" qui aiment le cinéma bien fait.

p. C-1

Guy-Marc Fournier et Paul-Marie Lapointe sont cités dans "Livres et auteurs québécois", une revue critique publiée aux Presses de l'Université Laval. Une façon de connaître l'opinion de gens extérieurs à la région sur nos talents locaux.

p. C-3

Une critique littéraire particulièrement vitriolique, cette semaine. Il s'agit d'un livre inutile, mais qui pourrait servir quand même de serviette de table: celui du curé Normandin de la paroisse de Sainte-Yvette.

p. C-4

PERSPECTIVES

A deux semaines des Olympiques de Drapeau, Perspectives nous présente les Olympiades de la forêt de nulle part ou, si vous préférez "Pitatou aux Jeux", et un reportage sur Juliette Rochon, de Val d'Or, qui espère bien mériter une médaille d'or aux Jeux de Montréal dans la discipline du tir à l'arc. D'autre part, un retour dans l'histoire nous rappelle que Québec fut déjà la capitale d'un immense empire qui comprenait tout le centre des futurs Etats-Unis, il y a 300 ans. Enfin, Simone Piuse nous présente un groupe de femmes de Westmount qui initient leur bébé à la natation. La Bonne cuisine de Margo Oliver est toujours là, de même que l'humoriste Guy Fournier qui nous parle des croque-morts du Québec.

DOSSIER

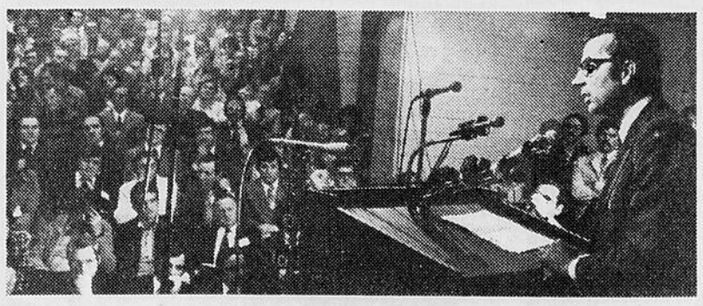

Le ministre Guy Saint-Pierre, de l'Industrie et du Commerce, qui sera le personnage invité à la prochaine Traversée du lac Saint-Jean à la nage, était à Saint-Félicien lors de la signature de l'entente-cadre Québec-Ottawa autorisant la construction de la papeterie de Saint-Félicien. Il a vu les "enseignants gauchistes" huer copieusement le premier ministre Bourassa pendant qu'ils félicitaient, dans les coulisses, les ministres fédéraux. Au cours de ces deux dernières allocutions prononcées dans la région de Montréal, le ministre Saint-Pierre commence ce bouillon de révolution dont il a été témoin à Saint-Félicien et parle du climat social au Québec et de la futilité des grèves. C'est notre dossier, cette semaine.

p. C-12

SPORTS

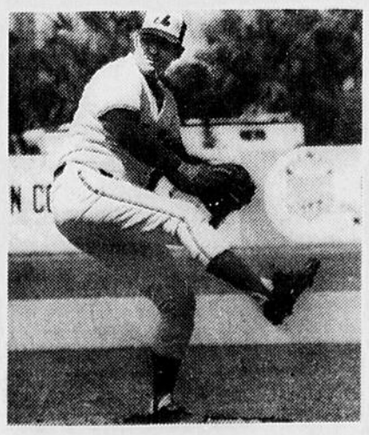

SOMMAIRE

— Arts et spectacles C-1 à C-7
— Annonces classées 18
— Bandes dessinées C-13 à C-18
— Bourse 17
— Bridge C-9
— Cinéma C-2 et C-6
— Décès 19
— Echecs C-8
— Entrecroisés C-8
— Finance 16
— Horoscope C-9
— Mots croisés C-9
— Mots mystères C-8
— Patron 18
— Sports 11 à 15
— Télévision C-2

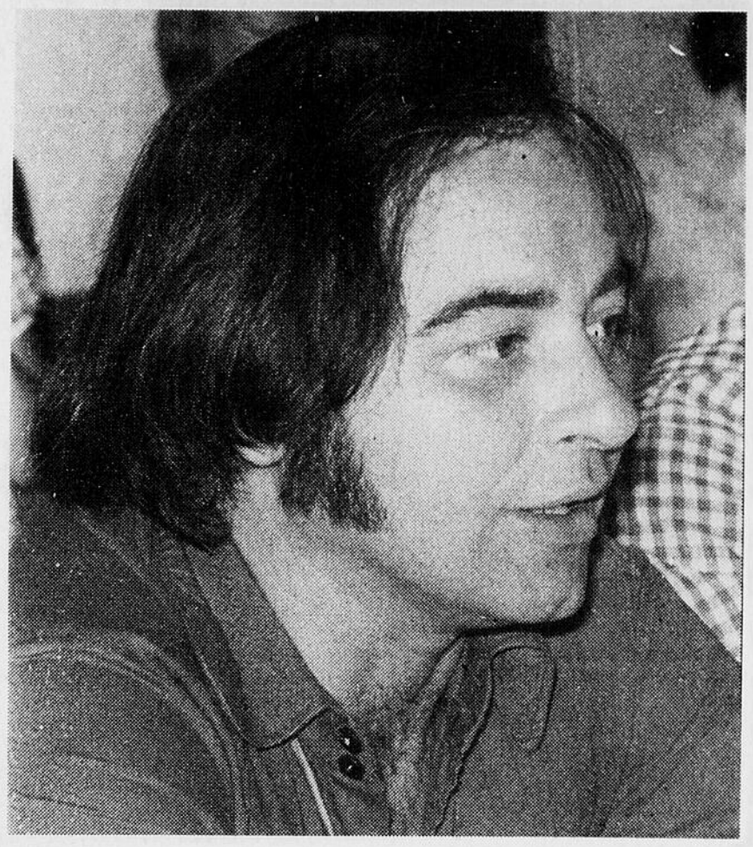

Norbert Rodrigue

Michel Chartrand

La CSN choisit aujourd'hui entre Rodrigue et Chartrand

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — Dorénavant, la Confédération des syndicats nationaux tiendra annuellement un congrès strictement d'orientation, laissant à la réunion biennale le soin de scruter les finances du mouvement ainsi que l'élection d'un nouvel exécutif.

Par ailleurs, en vue d'assurer une meilleure cohésion, il a été résolu de mettre sur pied, dans chaque conseil central, un comité régional de coordination dont la première fonction consisterait à intégrer les activités syndicales d'une région à l'intérieur des grands objectifs de la CSN.

Ainsi en ont décidé les quelque 1,500 délégués au 47e congrès biennal de la centrale syndicale, hier à Québec, où ils ont également modifié la composition du bureau confédéral de manière à équilibrer la représentation des fédérations et des conseils centraux aux assemblées du bureau confédéral.

Au cours de cette sixième journée de congrès, les syndiqués se sont surtout penchés sur les structures du mouvement après avoir mené un débat sur les résultats de la négociation entre le cartel intersyndical et le gouvernement.

En fin d'après-midi, l'assemblée générale a adopté des résolutions d'appui entier aux grévistes à la Celanese de Drummondville, aux employés en lock-out à l'hôpital d'Arthabaska et aux grévistes à la compagnie Uniroyal.

Aujourd'hui, dernier jour du congrès général, les délégués étudieront d'abord diverses résolutions sur la condition de la femme au travail avant de mettre un terme à la réunion en procédant à l'élection de son exécutif pour les deux prochaines années.

On prévoit une lutte assez serrée à la présidence où deux candidats au tempérament et à la philosophie opposés tâcheront d'obtenir la faveur des délégués pour la succession du président démissionnaire, M. Marcel Pepin.

Il s'agit de MM. Norbert Rodrigue, premier vice-président sortant, et Michel Chartrand, président du conseil central de Montréal.

Il n'y eut aucun discours, ni cabale publique pendant toute la durée du congrès par les deux clans, comme cela se produit dans des congrès de partis politiques.

Un militant s'est toutefois élevé contre la distribution d'un tract, hier après-midi, en faveur de Michel Chartrand et d'une liste d'officiers.

Précisant qu'il ne s'opposait pas nécessairement à l'élection de l'un ou l'autre des candidats, le délégué a dénoncé la manoeuvre parce que ce n'était pas juste pour les autres candidats.

Le secrétaire général réélu par acclamation, jeudi, M. Jean Thibeault, a précisé qu'il s'agissait "d'une distribution clandestine" puisqu'elle n'avait pas été autorisée par les dirigeants qui n'ont évidemment pas été consultés.

Un des aspirants à la deuxième vice-présidence, M. Claude Girard, dont le nom apparaissait sur le tract, s'est dissocié du geste, précisant qu'il n'en avait pas été averti et que cette pratique "ressemble drôlement aux agissements des partis politiques traditionnels".

Congrès d'orientation

C'est après de longues discussions que fut finalement adoptée par un vote serré de 368 à 281 la résolution en faveur d'un congrès annuel d'orientation, sur proposition de Laval LeBorgne.

Ce dernier a expliqué qu'il serait sain que les syndiqués se rencontrent tous ensemble à chaque année pour faire point sur l'évolution de la centrale, discuter des problèmes de la dernière année et définir une nouvelle orientation, si nécessaire.

Des opposants à l'idée ont principalement argumenté qu'il en coûte déjà assez cher pour assister aux différentes réunions qu'il serait exagéré d'en convoquer une de plus.

Quant au nouveau conseil confédéral, il réunirait un deuxième représentant d'une fédération qui compte 4,000 membres, un troisième pour 8,000 membres et ainsi de suite. Il en serait de même pour la représentation d'un conseil central.

Auparavant, les conseils centraux pouvaient déléguer deux fois plus de membres que les fédérations.

Les militants ont par ailleurs modifié les pouvoirs et attributions du bureau confédéral de façon que cette instance suprême entre deux congrès généraux participe davantage à l'administration de la CSN et surveille mieux la distribution régionale des services de chaque fédération.

Comités régionaux

Les nouveaux comités régionaux, que les délégués ont acceptés d'emblée, comprendront l'exécutif du conseil central et tout le personnel d'une région auxquels pourraient s'ajouter des militants de la région.

Le comité régional de coordination assurera l'exécution "coordonnée" des services aux membres en intégrant, par exemple, des campagnes nationales dans les activités régionales, en établissant des stratégies locales et des structures de solidarité régionale.

Défi politique CIO-Canada

Tandis que le Comité international olympique niait hier avoir menacé de ne plus sanctionner les Jeux olympiques de Montréal, le Canada et le CIO poursuivaient les discussions en vue de déterminer les modalités de la participation des athlètes de Taiwan.

Lord Killanin a pour sa part nié les informations reprises par la presse et selon lesquelles un porte-parole du CIO aurait déclaré que cet organisme était en mesure d'annuler les Jeux olympiques.

Le CIO a protesté contre le refus du gouvernement canadien de permettre aux athlètes de participer aux compétitions sous le nom ou le drapeau de la République de Chine.

"L'objectif du CIO est de donner la possibilité à tous les participants de remporter les médailles, a dit lord Killanin. Tout ce que nous pouvons dire pour le moment est que la décision du gouvernement canadien est à l'étude".

Dans une interview téléphonique accordée vendredi à un reporter du Montreal Star, lord Killanin a indiqué que le CIO n'avait jamais évoqué privément ou autrement la possibilité de ne plus sanctionner les Jeux de Montréal.

"Quand je me suis entretenu mercredi avec les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures à Francfort, nous avons tout simplement énoncé nos positions respectives et il n'y a eu aucune menace de proférée.

"C'est une simple question de principe olympique fondamental. Lorsque les Jeux ont été accordés à Montréal en 1970, le gouvernement canadien s'est engagé à laisser participer les athlètes de tous les comités olympiques nationaux reconnus par le CIO."

Une lettre

Dans une lettre adressée en mai au CIO, le ministre intérimaire des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, écrivait que le Canada accepterait les athlètes de Taiwan seulement s'ils consentaient à ne pas utiliser le mot Chine pour désigner leur équipe et à ne pas arborer le pavillon de la Chine nationaliste.

Le CIO reconnait actuellement le comité olympique de Taiwan comme le comité olympique de la République de Chine et insiste pour qu'il soit inscrit comme tel aux Jeux.

Un porte-parole du COJO a déclaré qu'il n'était pas question que les Jeux ne soient plus "officiels" et que M. Roger Rousseau n'avait aucun commentaire à formuler pour le moment.

Par ailleurs, le porte-parole officiel du Comité organisateur des Jeux olympiques, M. Louis Chantigny a été bombardé de questions au sujet de la controverse. Il a refusé de formuler des commentaires, se contentant de déclarer que le débat n'était pas une responsabilité du COJO.

M. Chantigny a rejeté comme hypothétiques plusieurs des questions qui lui étaient adressées et a affirmé que les Jeux auraient lieu comme prévu.

Indignation américaine

Après avoir menacé de se retirer des Jeux, le comité olympique américain a fait machine arrière vendredi soir en prenant connaissance des informations venant de Montréal et de Lausanne selon lesquelles le CIO n'envisageait pas de retirer sa reconnaissance aux Jeux olympiques.

"Dans ce cas-là, les Etats-Unis seront représentés à Montréal", a déclaré un porte-parole de l'USOC.

"Mais nous maintenons notre protestation sur la position prise par le gouvernement canadien visant à restreindre la participation des athlètes taiwanais", a-t-il ajouté.

Peu auparavant, dans un télégramme de protestation adressé à M. Roger Rousseau, président du comité d'organisation des Jeux olympiques, le comité américain avait menacé de retirer la délégation des Etats-Unis des Jeux, si ces derniers n'étaient pas déclarés "officiels" par le CIO.

A Taipe d'ailleurs, le président du Comité olympique de la Chine nationaliste a déclaré: "Nous ne changerons pas le nom de notre équipe. Nous arborerons notre drapeau et nous comptons prendre part aux Jeux comme d'habitude".

Le représentant de Taiwan a demandé à toutes les organisations sportives du monde de protester contre la décision canadienne qu'il a qualifiée d'"inconcevable et contraire à l'esprit olympique".

METEO

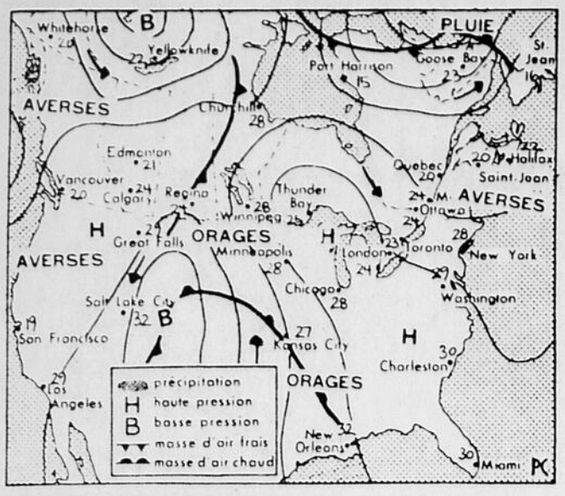

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour samedi, avec un aperçu pour dimanche.

Chibougamau: passages nuageux. Maximum 22 à 24. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec quelques averses ou périodes de pluie en matinée. Dégagement en fin de journée. Maximum 20 à 22. Aperçu pour dimanche: ensoleillé et plus chaud.

Montréal, Outaouais et Laurentides: plutôt nuageux avec quelques averses. Maximum 20 à 22. Aperçu pour dimanche: plutôt ensoleillé.

Cantons de l'Est: plutôt nuageux avec quelques averses. Risque d'orage tôt en matinée. Maximum 20 à 22. Aperçu pour dimanche: plutôt ensoleillé.

Haute-Mauricie et Lac-Saint-Jean: plutôt nuageux avec quelques averses. Maximum 17. Aperçu pour dimanche: plutôt ensoleillé.

Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspésie: plutôt nuageux avec quelques averses. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: plutôt ensoleillé.

Québec et Trois-Rivières: plutôt nuageux avec quelques averses. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: plutôt ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures minimales et maximales signalées, vendredi, dans les principaux centres nord-américains.

Vancouver	11	19
Edmonton	5	21
Regina	15	25
Winnipeg	12	28
Toronto	16	21
Ottawa	16	21
Montréal	15	22
Québec	12	16
Fredericton	12	18
Halifax	11	14
Charlottetown	13	—
Chicago	16	27
Detroit	12	27
Miami	26	—
Los Angeles	17	24
San Francisco	12	21

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 06 h. 05 (2.7) et basse à 12 h. 35 (.4). Elle sera à nouveau haute à 18 h. 45 (2.5) et basse à 0 h. 55 (.6).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 1 h. 25 (1.0) et basse à 7 h. 30 (5.1). Elle sera à nouveau haute à 13 h. 55 (.8) et basse à 20 h. 00 (5.0).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 2 h. 30 (1.0) et basse à 7 h. 45 (4.8). Elle sera à nouveau haute à 15 h. 10 (.8) et basse à 20 h. 10 (4.5).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Claude COTE

Chef de pupitre:
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes:
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:
Jean TREMBLAY

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Directeur mise en marché:
Jean BELAND

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

ABC AUDITED PAID CIRCULATION

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec.
Courrier de la
deuxième classe (No 3213).

Retard pour le secteur Cegep

Le secteur soutien scolaire signe

QUEBEC (PC) — Les représentants de quelque 15,000 employés de soutien scolaire et ceux du gouvernement québécois ont conclu une entente de principe sur les clauses normatives.

C'est ce qu'a annoncé, hier à Québec, le négociateur de la CSN, M. Gilles Girard, qui s'est réjoui que les 10,000 employés affiliés à cette centrale syndicale aient pu enfin après cinq ans d'efforts obtenir une convention collective unique.

Il a surtout insisté sur la pleine sécurité d'emploi aux employés permanents, sur les quatre semaines de vacances dès cet été pour les employés comptant cinq années de service ou plus et sur la liberté syndicale que la partie patronale a consentie pour les syndiqués.

Si tout paraît aller au mieux pour ces travailleurs, il n'en va pas de même pour leurs confrères du niveau cegep dont les négociations achoppent sur quatre points principaux.

Le porte-parole de ces 3,600 employés, dont 3,000 membres de la CSN, M. Gilles Ferland, a précisé aux journalistes que les discussions traversent une période difficile et que l'on ne parvient pas à s'entendre sur la liberté syndicale, les horaires de travail, les vacances, sans compter qu'aucun texte sur les salaires n'a encore été déposé à la table des négociations.

Les négociations se sont poursuivies entre le gouvernement d'une part, et le cartel FTQ-CSN, d'autre part; la Centrale des enseignants du Québec ayant décidé de faire cavalier seul.

Chose assez curieuse puisque l'on parle régulièrement d'un rapprochement organique imminent entre la CEQ et la CSN au congrès biennal de celle-ci depuis dimanche dernier.

M. Girard a expliqué que le maraudage de la CEQ parmi les syndiqués de soutien de la CSN dans les institutions scolaires est la cause première de cette cloison entre les deux centrales, dans ce secteur particulier.

Pour les employés de soutien scolaire, sauf ceux des cegeps, l'entente de principe préserve particulièrement leurs droits acquis et, grâce au Front commun, ils ont forcé le gouvernement à uniformiser à la hausse toutes leurs conditions de travail à la grandeur du Québec.

M. Girard a précisé que les employés dont le poste serait aboli bénéficieront de leur plein salaire pendant un an.

Depuis 1971, a-t-il expliqué, par suite de la loi 46 forçant la négociation provinciale, ces travailleurs couraient le risque à chaque négociation de perdre leurs droits acquis antérieurement sur le plan local.

Au chapitre de la liberté syndicale, à la CSN, les employés auront le droit de quitter leur travail sans perte de salaire durant la journée pour s'informer de leurs droits auprès de leurs représentants syndicaux au sujet d'un grief.

Il en est de même pour ces derniers qui pourront s'absenter de leur travail pour enquêter sur un grief.

Même si une entente de principe n'est pas encore intervenue au niveau des salaires, les employés de soutien sont assurés de bénéficier du règlement intervenu dans le secteur des affaires sociales où la majorité des travailleurs gagnera au moins $165 par semaine.

Quant aux employés des cegeps, ils ont rejeté, la semaine dernière, les dernières offres patronales dans une proportion de 60 p.c. et les négociations doivent reprendre sous peu, a indiqué M. Ferland.

L'Alcan songe à s'étendre au Mexique

ARVIDA — Jalumex S.A. de C.V. et Services de projets Alcan Limitée ont signé un contrat selon lequel cette dernière société effectuera une étude de praticabilité pour le compte du gouvernement mexicain, annonce la société Alcan dans un communiqué. L'étude détaillée portera sur la construction éventuelle d'une usine d'électrolyse d'aluminium d'une capacité annuelle de 150,000 tonnes métriques.

L'usine proposée, qui co-appartiendrait au Mexique et à la Jamaïque, serait construite à Coatzacoalcos dans l'Etat de Veracruz. "Les négociations concernant les divers aspects du projet étaient en cours depuis environ dix-huit mois", annonce la compagnie.

L'étude est déjà commencée et doit être terminée d'ici octobre 1976. Toutefois, Alcan et Jalumex n'ont encore rien décidé pour ce qui est des phases ultérieures du projet: technologie, construction ou participation dans l'usine.

Les "31" de la CASAW comparaissent mardi

VANCOUVER (PC) — La Commission des relations de travail de la Colombie-Britannique tiendra une audience, mardi, à Terrace, sur les demandes relatives aux mesures disciplinaires prises par la société Alcan contre 31 de ses employés.

Le vice-président du conseil d'administration, M. Ed Peck, a déclaré qu'une des requêtes de l'Alcan est destinée à permettre à la compagnie de sévir contre certains de ses employés qui ont participé à une grève illégale qui a duré près de trois semaines à ses installations de Kitimat.

La seconde requête a été formulée par l'Association canadienne des travailleurs unis des fonderies (CASAW) demandant que la compagnie soit condamnée pour ne pas avoir tenu ses promesses en refusant de reprendre 31 ouvriers à son emploi, une fois la grève terminée le 21 juin.

En vertu d'une ordonnance provisoire subséquente de la commission, la compagnie a réinscrit les 31 employés sur la liste des salaires, a déclaré M. Peck, mais ils n'ont pas été réintégrés à leur poste, en attendant le résultat des audiences mardi.

Audience reportée

Dans l'intervalle, le juge H. E. Utcheon, de la Cour suprême de la Colombie-Britannique a consenti à reporter au 13 septembre la procédure d'outrage contre le syndicat et 12 de ses membres.

L'action pour outrage découle du refus du syndicat d'obéir à l'ordre de la commission, avalisé par la Cour suprême de la C.-B., de cesser tout piquetage illégale. Les avocats des deux parties en cause ont accepté l'ajournement.

Quelque 1,800 membres de la CASAW ont quitté le travail pour forcer la compagnie à rouvrir les négociations concernant le contrat approuvé au début de cette année.

Le syndicat avait fixé une hausse de huit pour cent cette année pour se conformer aux directives de la Commission anti-inflation mais après que d'autres syndicats eurent obtenu des contrats plus élevés les membres devinrent insatisfaits.

Chute d'un motocycliste en bas du pont Dubuc.

Chute en bas du pont Dubuc

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — M. Robin Perron repose dans un état critique à l'hôpital de Chicoutimi des suites de blessures subies hier, après qu'il eut été trouvé sous le pont Dubuc.

Il semble que le jeune homme âgé de 19 ans, du 39, rang Saint-Pierre, ait sauté sur le parapet du pont avec sa motocyclette pour faire une chute d'environ 25 pieds.

Vers 2 h. 30 dans la nuit de jeudi à vendredi, un premier individu retrouvait la motocyclette qu'il alla remettre au poste de police.

Au tout début, les policiers pensaient qu'il s'agissait d'une moto volée, mais, le mystère s'est éclairci vers 4 h. 45 du matin, lorsqu'un individu aperçut le jeune motard qui gisait blessé sur le pavé.

Il fut conduit à l'hôpital de Chicoutimi par les ambulanciers de la maison Gravel & Fils.

L'accident est survenu à la voie d'accès du boulevard Lamarche, celle conduisant au pont pour se rendre à Chicoutimi-Nord.

Radio-mobiles

JONQUIERE — Le capitaine-détective Léon-Maurice Tremblay, de Jonquière, recherche activement des individus qui ont volé deux appareils radio-mobiles dans la voiture-taxi de M. Jean-Guy Godin.

Les deux mobiles ont disparu il y a quelques semaines et il se pourrait fort bien que des citoyens aient eu des offres pour les acheter.

C'est pourquoi les policiers demandent la collaboration.

Fraude

Au Palais de justice de Chicoutimi, hier matin, Laurent Charpentier, un individu de Charlesbourg a été accusé formellement d'avoir fraudé pour un montant de $10,000 Mlle Jeannine Pierson et M. Guy Dufour en leur vendant deux automobiles que l'individu aurait, semble-t-il, oublié de livrer.

Me Claude Gagnon, procureur de la Couronne, s'est objecté à la mise en liberté de Charpentier qui reviendra lundi après que le juge Lucien Larouche eut remis sa cause.

Un médecin détroussé de $20,000 chez lui

Par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — La Sûreté municipale de Chicoutimi mène actuellement une enquête pour tenter de retrouver les auteurs du vol de plus de $20,000 commis à la résidence du Dr Maurice Bélanger, de Chicoutimi.

Le Dr Bélanger s'est fait voler des obligations pour environ $16,000 et d'autres marchandises.

Le capitaine-détective Marcel Vaillancourt a signalé que le vol avait été commis au cours de la fin de semaine puisque le Dr Bélanger et sa famille étaient en voyage.

Cependant, il semble que les malfaiteurs ne puissent échanger les obligations puisque les banques ne peuvent les accepter sans la signature de M. Bélanger.

D'ailleurs, tous les numéros de séries ont été envoyés dans tout le Québec et le Canada.

Ce vol d'importance convainc encore les policiers de réclamer la collaboration des citoyens lorsqu'ils quittent pour des vacances, précisant qu'il serait bon qu'ils communiquent avec la police de Chicoutimi qui apportera une surveillance plus spéciale.

AUBIN, BEDARD, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
GERALD AUBIN, LL.L. — MARC-ANDRE BEDARD, LL.L.
ANDRE FILLION, LL.L. — ERIC BRISSON, LL.L.
ALAIN COTE, D.E.C. LL.L. — LOUIS-CHARLES FOURNIER, LL.L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED: LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M.
TEL.: 544-1805

LEMIEUX & PEDNEAULT LTEE
Fondé en 1906
ASSURANCES
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

HUI, GAUTHIER & Associés
INGENIEURS CONSEILS
424, RUE FAY, ARVIDA, QUE.
TÉL.: (418) 548-3111
CONSULTATIONS — DRAINAGES
EXPERTISES — FONDATIONS
GENIE CIVIL — STRUCTURES
GENIE MECANIQUE — GENIE INDUSTRIEL

centre d'expériences interpersonnelles inc.
PSYCHOLOGUE
JEAN SAVARD
CONSEILLER D'ORIENTATION
CLAUDE GENDRON
Consultation psychologique, orientation scolaire et professionnelle, psychothérapie: individuelle, de groupe et conjugale.
247, RACINE, CHICOUTIMI. TEL.: 543-5804

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN ET WELLS
AVOCATS
ROLAND FRADETTE, C.R. — PIERRE BERGERON, C.R.
MICHAEL-H. CAIN, C.R. — GILLES PREVOST, LL.L.
FRANCOIS LAMARRE, LL.L. — PAUL CASGRAIN, LL.L.
GUY WELLS, LL.L. — MARTIN COTE, LL.L.
CLAUDE GAUTHIER, LL.L. — CARL LACHANCE, LL.L.
PIERRE SIMARD, LL.L.
EDIFICE MURDOCK
110 EST, RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6296

COMPTABLES GENERAUX LICENCIES (C.G.A.)
GERVAIS, HARVEY, LAPOINTE ET ASS. C.G.A.
393 EST, RACINE, CHICOUTIMI — 545-4595
609, BOUL. LAURE, SEPT-ILES — 968-1515
REAL GERVAIS C.G.A. — ANTOINE LAPOINTE C.G.A.
ALAIN HARVEY C.G.A.
LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.
110 EST, RACINE, SUITE 205, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323
CLAUDE LACROIX C.G.A., syndic — GABRIEL LAPOINTE C.G.A.
OLIVIER LAPOINTE C.G.A., syndic — PIERRE POLIQUIN C.G.A.
SERGE PELLETIER, C.G.A.
LOUIS TREMBLAY C.G.A.
425, RUE SACRE-COEUR EDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 668-8600

Le quartier Ouest (1)

L'étranglement du Bassin par la circulation

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Il y a maintenant plus de cinq ans, la Cité de Chicoutimi adoptait un programme de rénovation urbaine ayant "pour objectif global d'améliorer systématiquement et progressivement les conditions du milieu existant" au secteur du Bassin, dans le quartier Ouest de Chicoutimi. Les deux principaux volets de cette amélioration portaient d'une part sur le réaménagement adéquat du réseau routier du secteur, et d'autre part sur l'amélioration de la qualité résidentielle (et d'environnement) et l'augmentation de la densité d'occupation du secteur.

Entre-temps, le programme a subi au moins quatre modifications qui affectèrent l'organisation du réseau routier et les politiques résidentielles (relocalisation des délogés du secteur, et construction de logements municipaux).

Or, à mesure que les différentes phases du programme s'intensifiaient, prenaient plus d'ampleur aussi les protestations des citoyens du secteur, protestations qui ont connu récemment leur paroxisme à deux assemblées du conseil municipal: le Regroupement humanitaire appuyé consécutivement et 300 résidents du quartier Ouest, consacra la brisure entre la majorité des citoyens affectés par le programme et leurs élus.

Il y a deux histoires de la rénovation urbaine. La première, officielle, est celle des documents... non moins officiels. La deuxième est celle des conséquences réelles des travaux, qui d'ailleurs, ne sont pas encore terminés en dépit des échéanciers originaux.

L'analyse des deux histoires montre que la rénovation urbaine du secteur du Bassin, à mesure des changements, des difficultés et des imprévus, est devenu l'histoire d'un choix: celui "d'un certain progrès", d'une certaine conception de l'urbanisation, qui, malheureusement, laisse au second plan l'homme, son habitat, son environnement.

Pour le bénéfice d'une meilleure analyse, il convient de se pencher séparément sur les différents "incidents de parcours" de la rénovation urbaine, même s'ils sont tous reliés entre eux, d'une façon ou d'une autre.

Le réseau routier

Le réaménagement, souhaitable certes, du réseau routier du quartier Ouest, secteur du Bassin, devait, selon le document déposé par l'urbaniste Marc Dancose en 1971, améliorer la circulation du secteur, notamment par l'élargissement des principales artères. (Montcalm et Dubuc). A ce moment, on voulait d'abord assurer la liaison (Montcalm-boulevard de l'Université (anciennement Saint-Joseph) en tenant compte du nouveau pont Dubuc, et ensuite prolonger la rue Dubuc jusqu'aux terrains de la Eastern Smelting, car on envisageait la mise en valeur des terrains (constructions domiciliaires principalement et la venue du fameux édifice administratif).

Première conséquence, avouée d'ailleurs: des petites rues sont coupées ce qui rend la communication interne difficile: On explique à ce moment que ce phénomène permettra la tranquillité souhaitable à ce quartier résidentiel.

Au printemps 1972, toutefois, le ministère des Transports fait connaître ses projets d'aménagement du réseau routier du secteur, projet qui consacre sa vocation régionale (l'impact est déterminant): liaison éventuelle du chemin Saint-Paul (futur boulevard) au boulevard Montcalm.

Conséquences? On relègue au second plan l'axe Saint-Joseph vers les terrains de la Smelters, au profit du futur boulevard Saint-Paul. Cette nouvelle optique occasionne le déplacement vers l'ouest de l'axe du raccord Montcalm-Saint-Joseph. En d'autres termes, ont doit empiéter de façon importante sur la partie sud de l'aire de rénovation, ce qui entraîne des démolitions supplémentaires et l'amputation d'une partie non négligeable de la zone résidentielle de la rénovation urbaine.

Dès cet instant, le succès du programme de rénovation urbaine, avec la signature d'un protocole d'entente entre Chicoutimi et le ministère des Transports, devient en quelque sorte dépendant du projet gouvernemental.

Dans une perspective routière, les promoteurs de la rénovation doivent faire en sorte que pour avoir quelque chance de succès, le réaménagement du secteur doit "compléter" celui des voies d'accès au pont Dubuc. On élimine donc les intersections qui deviennent surabondantes au boulevard projeté (Lorne, Gilbert, Saint-Vincent), ainsi que plusieurs ruelles (Gilbert, Saint-Vincent, Delage, La Doré, Bellevue, Sainte-Ursule et Saint-Onézime).

Non seulement les changements consacrent-ils la "balkanisation" du secteur de la rénovation, mais ils concourent aussi à isoler le secteur du Bassin des zones environnantes. Sans compter que le pont Price devient sens unique, c'est-à-dire, qu'il ne permet plus l'accès au secteur par le boulevard Lamarche.

Conscients du danger, le Regroupement humanitaire et l'Association des marchands du secteur protestent et obtiennent un paliatif à ce relatif isolement: le raccord de la rue Taché à Saint-Paul. De plus, on espère que le remplacement du pont Price amenuisera quelque peu l'isolement du secteur, en permettant l'entrée par le boulevard Lamarche.

Quoiqu'il en soit, l'aménagement du réseau routier fait en sorte que le Bassin, comme une bonne partie du quartier Ouest, devient soit le proche voisin, soit le coeur même d'un carrefour routier régional. Qui dit routes régionales, dit flux incessant d'automobiles, trafic lourd, etc. Du point de vue commercial, le phénomène peut être rentable. Dans une perspective résidentielle, il est un peu plus négatif.

Ce texte est le premier de deux sur la rénovation urbaine du secteur du Bassin, dans le quartier Ouest de Chicoutimi, programme qui a suscité et qui suscitera encore bien des controverses au sujet des conséquences humaines et urbaines qu'il a provoquées.

Les démolitions

Bien que "l'affrontement" qui s'est produit entre les citoyens du secteur et l'administration municipale de Chicoutimi ait donné lieu à une avalanche de chiffres (souvent contradictoires) sur le nombre des maisons démolies et de familles touchées par les deux projets (rénovation et boulevard Montcalm), il est quand même permis d'affirmer que les mouvements de population ont été d'une ampleur impressionnante, car plus de la moitié de la population du secteur a été déplacée.

En septembre 1975, l'urbaniste responsable du programme indiquait dans un document, que 203 familles étaient touchées par le projet municipal, et 70 par celui du ministère des Transports.

Quant aux propriétés à acquérir, l'urbaniste notait un chiffre de 90 pour le seul programme de la rénovation. En avril dernier, le nombre de maisons démolies, selon un autre document municipal, atteignait 75 pour la rénovation urbaine, et à ce moment, une quinzaine restait encore à démolir. D'autre part, le projet du ministère des Transports, toujours selon le document, avait fauché 50 maisons qui contenaient 105 logements.

Au total, il est permis de penser que les deux projets une fois terminés, auront entrainé la démolition d'environ 150 maisons et le déplacement de 280 familles. Ces chiffres sont toutefois émis sous toute réserve.

Relocalisation

L'aspect humain primordial de tout programme de ce genre, est certes le sort qu'on réserve aux populations touchées. Dans le cas de la rénovation urbaine et du projet du ministère des Transports, plusieurs facteurs ont fait en sorte que la relocalisation temporaire et le relogement d'une bonne partie des délogés a été un échec, partiel ou total, selon le cas.

Ce sont ces facteurs que nous analyseront dans le prochain texte, en plus de "certaines incohérences" qu'ils ont provoquées.

DEMOLITIONS — Lorsque seront terminés le programme de rénovation urbaine et le projet du ministère des Transports, environ 150 maisons auront été fauchées dans le secteur des travaux.

Présentation d'un plan de cinq ans pour le bleuet

CHICOUTIMI — La Fédération des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient de présenter au ministère de l'Agriculture un plan de cinq ans devant assurer la rentabilité des 18 bleuetières de la région.

Selon la fédération, les investissements combinés des membres et du ministère, sur cette période, devraient totaliser $2 millions et donner un nouveau visage aux bleuetières et augmenter leur potentiel de production.

Pour 1976, les membres ont déjà fourni une garantie d'investissement de $200,000. Ils s'engagent à investir ce minimum annuellement d'ici 1981. Ils espèrent que le gouvernement provincial fera le même effort financier.

Pour réaliser cette importante mise de fonds, les producteurs ont obtenu la collaboration des caisses populaires de chacune des paroisses impliquées.

Les dirigeants de la fédération dont le président M. Jean-Joseph Larouche, doivent rencontrer le sous-ministre de l'Agriculture, M. Camil Julien, le 7 juillet, afin d'approfondir le dossier. A cette réunion, les conditions du nouveau bail feront l'objet de discussion et il est possible que les députés de la région assistent à la rencontre.

De plus, il sera fortement question de la place que les syndicats auront à l'usine de congélation de Saint-Bruno. "Les membres des nouveaux syndicats sont bien déterminés, en raison des investissements garantis, à obtenir leur place à l'usine de manière à tenir profit de la mise en marché de leur produit", précise M. Larouche, dans un communiqué de presse.

Et M. Larouche de poursuivre: "Les syndicats de producteurs de bleuets ont relevé un grand défi. Les gens de la région ont démontré une fois de plus qu'ils croyaient à la production du bleuet, qu'ils pouvaient investir dans cette production et qu'ils pouvaient exécuter les travaux nécessaires".

Bien que le nouveau programme vient seulement d'être déposé au ministère de l'Agriculture, plus de 3,600 acres ont été brûlées dans des conditions qualifiées de défavorables par la fédération.

Des syndicats ont procédé au nettoyage de leur bleuetière, en fauchant des centaines d'acres. Enfin, on a expérimenté les abeilles comme agents polinisateurs.

Pour M. Larouche, les bleuetières seront beaucoup plus accessibles à la population avec la nouvelle formule proposée. Deux bleuetières touristiques, celles de Falardeau et de Sainte-Marguerite seront ouvertes à la population et aux touristes.

La bleuetière de Sainte-Marguerite a reçu l'appui de la municipalité de Mistassini et en raison de sa situation géographique, elle est appelée à devenir la bleuetière du Festival du Bleuet de Mistassini tout en devenant un attrait touristique.

Quant à celle de Falardeau, forte de l'appui publicitaire de la municipalité, elle a fait ses preuves depuis 3 ans, estime M. Larouche, et désert la population du Bas-Saguenay.

"La fédération est heureuse que les bleuetières régionales demeurent la propriété des gens de la région et servent leurs intérêts", de conclure son président.

Un permanent S.V.P.

MISTASSINI — M. Gilles Fortin, commissaire industriel, préparera un mémoire sur la nécessité d'un permanent à la promotion du bleuet dans la région et qui regroupait à l'hôtel de ville de Mistassini des Drummond lors de son passage à Mistassini à l'occasion du prochain Festival du bleuet.

Cette décision fait suite à une réunion organisée par la Chambre de commerce du secteur de Dolbeau qui regroupaient à l'hôtel de ville de Mistassini des représentants du Festival du bleuet; conseil municipal de Mistassini; CRD; ministère de l'Agriculture; BTR; Promotion industrielle de Dolbeau et Julac Inc.

Le ministère de l'Agriculture sera invité à accentuer davantage un programme spécial d'information quotidienne en vue de sensibiliser la population et de la renseigner sur les territoires accessibles à la cueillette du bleuet en forêt ainsi que sur les prix du marché.

Les organismes présents ont également accepté de faire parvenir des télégrammes d'appui aux autorités gouvernementales pour l'acceptation rapide du projet expérimental de la cueillette du bleuet par les étudiants soumis par la Corporation du festival du bleuet.

"Je considère que cette réunion a été très positive, a déclaré le président de la Chambre de commerce M. Benoit Tremblay, car elle permettra de réaliser à court terme un souhait déjà exprimé dans les congrès précédents au sujet d'un agent de promotion permanent pour notre fruit régional."

Le congrès annuel au début d'août

MISTASSINI — Tous les intéressés à la cause du bleuet pourront participer à leur congrès annuel qui se tiendra à Mistassini le 4 août prochain dans le cadre des activités du Festival du Bleuet.

Telle est la précision qu'a apporté le président de la Chambre de commerce M. Benoit Tremblay à l'issue d'une rencontre du comité spécial formé à cet effet dans le but d'organiser ce 4e congrès annuel.

Des représentants de Mistassini et de la Chambre ont convenu d'une orientation à prendre et dont le programme sera connu sous peu.

"La Chambre réalise ainsi ce voeu que j'avais exprimé lors de la conférence de presse du Festival du Bleuet le 16 juin dernier" a déclaré M. Benoit Tremblay.

Le Comité d'organisation qui marchera en étroite collaboration avec les autorités du Festival du Bleuet comprend trois administrateurs de la Chambre: MM. Jules Grenier, Claude Gagné et Gaétan Bonneau.

Marcel Claveau réclame des démissions d'anglophones

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Selon le notaire Marcel Claveau, directeur régional de la section Québec, de la Fédération libérale du Canada, des ministres et des députés anglophones se doivent de remettre leur démission pour démontrer aux extrémistes anglais qu'ils veulent que le Canada demeure uni.

"Devant l'échec du bilinguisme à cause des extrémistes anglais, le ministre Jean Marchand a dû remettre sa démission" a-t-il expliqué. "Il s'agit d'un geste noble, sincère, mais ce sont les Anglais qui doivent maintenant nous démontrer leur sincérité car ce sont eux qui peuvent maintenant convaincre les Québécois que le bilinguisme peut exister au Canada".

Le notaire Claveau a précisé que ce que le peuple du Québec veut dans l'histoire des contrôleurs de l'air, c'est tout simplement le droit de parler français au Québec, pas plus.

"C'est aux Anglais à démontrer et à reconnaître ce droit, s'ils sont sincères et logiques. C'est en démissionnant que les ministres et députés anglophones démontreront qu'ils sont solidaires du Québec."

Le notaire Claveau qui est un des leaders libéraux au Québec n'a pas caché que la démission du ministre Marchand était noble puisqu'il pourra se trouver d'autres estrades pour lutter pour le bilinguisme.

"Un Canadien-français s'est sacrifié pour le bilinguisme, c'est aux Anglais de nous donner leur réponse."

Actuellement, le notaire Claveau a signalé qu'il n'avait pas l'intention de remettre sa démission mais qu'il ne resterait pas bouche-bée au moment où on craint pour la fin d'un Canada uni.

Marcel Claveau

Oui, c'est prouvé!

La publicité,

CA PAIE!

Faites appel aux experts du Quotidien,

tél.: 545-4480.

LAVOIE et MENARD
AVOCATS
Jean-Marc Lavoie — André Ménard
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

Morin & Vézina
avocats
André Morin Léopold Vézina
23 EST, RACINE SUITE 202
EDIFICE MURDOCK
CHICOUTIMI 549-7182

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Après Bourassa, Trudeau goûte à la médecine du chantage...

Les libéraux provinciaux, que les remarques insultantes du premier ministre Trudeau à l'endroit de son homologue québécois Robert Bourassa avaient blessés, lors du dernier congrès libéral provincial, à Québec, voient dans la crise actuelle une salutaire leçon à l'endroit du chef de l'Etat fédéral.

"Il goûte à son tour au fiel du chantage", font-ils observer en coulisse.

Car à leurs yeux, c'est la préoccupation de ne pas ternir la célébration des prochains Jeux olympiques de Montréal qui a finalement obligé le Cabinet fédéral à plier devant l'odieux chantage des contrôleurs et pilotes aériens anglophones.

Le putsch des fanatiques de l'unilinguisme dans les communications air-sol a d'ailleurs été fort bien préparé. La stratégie de déclencher la grève illégale quelque 45 jours avant la tenue des 21e Olympiades comportait une force de chantage si grande que même l'autoritaire Trudeau ne pouvait résister.

Le ministre Otto Lang l'a d'ailleurs candidement avoué quand il fut pressé de questions: si la grève se prolongeait jusqu'à la période prévue pour les compétitions sportives internationales, elle compromettrait la tenue de l'événement et causerait un tort économique considérable en privant le pays des retombées prévues au niveau touristique.

Pour la première fois donc, le premier ministre Trudeau, qui déplore la mollesse du gouvernement québécois, a bafoué ses principes en pliant devant les pilotes et contrôleurs anglophones afin de ne pas subir l'odieux d'avoir terni l'événement sportif du siècle au Québec, après avoir refusé de participer directement à son financement.

Le premier ministre Robert Bourassa a dû lui aussi céder devant le chantage exercé par le maire Drapeau qui s'est toujours opposé à toute modification aux plans originaux, puis par les forces syndicales.

Comme l'autorité suprême de l'Etat a été violée à maintes reprises au profit des Jeux olympiques, il n'est pas nécessaire d'être devin, de lire dans les astres, pour pressentir des lendemains douloureux. L'après-Jeux pourrait bien devenir la période des règlements de compte.

Entre-temps, la crise qui menace le gouvernement Trudeau, deux ans avant l'échéance prévue pour un prochain scrutin fédéral, a grandement été aggravée par la complicité des partis d'opposition.

Pas un seul Québécois ne sera maintenant enclin à porter foi à la sincérité de MM. Joe Clark et Ed Broadbent, chefs des partis conservateur et néo-démocrate, qui utilisent le prétexte des rebelles anglophones de l'air, soit celui de la sécurité, pour justifier le coup de force illégal.

C'est encore le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, qui a fait les suggestions les plus lucides pour favoriser un retour à la sérénité. Et dans ses propositions, il a justement signalé que "la sécurité aérienne ne doit pas servir de slogan aveugle pour forcer le public à accepter des expédients politiques qui humilient plus d'un quart de la population canadienne".

Dans le long télégramme que le chef conservateur Joe Clark a adressé aux journaux quotidiens, hier, pour expliciter son attitude et proclamer sa dévotion au bilinguisme, il persiste à ne voir qu'un problème technique, dans ce débat, et non la remise en question du bilinguisme.

Il ne m'a pas convaincu, car je ne comprendrai jamais que l'utilisation du français puisse compromettre la sécurité aérienne, au Québec, alors qu'en Italie, en Allemagne, en France, en Russie, en Chine, bref partout ailleurs dans le monde, les contrôleurs et pilotes aériens puissent, sans danger pour la sécurité, utiliser l'anglais et la langue parlée dans ces nations.

Bertrand TREMBLAY

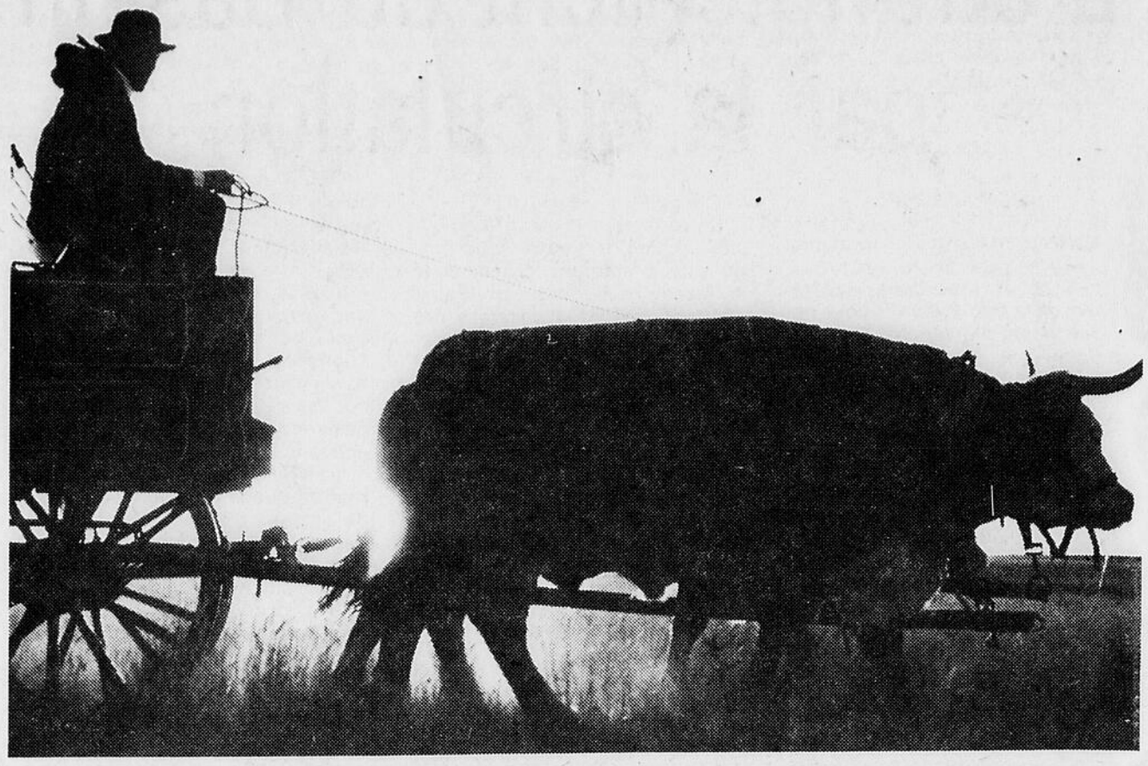

PAROLE AUX LECTEURS

Les marxistes ont transformé nos Fêtes de la St-Jean en orgies de la décadence

Qu'est-ce que la St-Jean-Baptiste?

Est-ce la fête des Québécois ou la fête des Canadiens français?

Dès que j'ai pu comprendre le sens des mots, j'ai su tout de suite que le 24 juin, c'était la fête des Canadiens français et que par la même occasion on voulait aussi honorer St-Jean-Baptiste notre patron à nous, Canadiens français.

Je garde encore la nostalgie de ces jours passés, où cette fête commençait par une messe, où toute la paroisse ou la ville était rassemblée dans un geste de foi, autour de leur pasteur.

Je me souviens de ces jours qui se continuaient par des discours patriotiques où je sentais vraiment passer dans les paroles de l'orateur toute notre foi en DIEU.

Je me souviens de ces paroles ou je sentais passer toute notre fierté d'être Canadiens français et d'habiter un beau pays.

Toute la journée, les orateurs se succédaient et nous avions aussi un beau défilé qui commémorait notre glorieux passé.

Le tout souvent se terminait aussi par un feu d'artifice et nous étions heureux.

Aujourd'hui, peut-être qu'au risque de déplaire à certaines gens, on pourrait se poser quelques questions.

Où est passée notre foi?

Où est passée notre reconnaissance envers ceux qui ont édifié notre pays, et pourquoi ne veut-on plus se souvenir?

Où est passée notre fierté de Canadiens français?

Dans chaque défilé, un char était consacré à Jean Baptiste, et avec lui, il y avait un mouton.

Connaissez-vous quelque chose de plus beau qu'un enfant blond tenant un mouton?

Un jeune enfant le regard tourné vers l'avenir, et un mouton symbole de douceur, qui regardait passer un peuple qui savait s'amuser et qui avait encore son gros bon sens.

Depuis quelques années, on voit pousser, ici et là, des groupes qui travaillent à tout détruire.

Ils ont commencé à ridiculiser le petit Jean Baptiste et le mouton.

Ils ont crié que nous étions tous des moutons et qu'il ne fallait plus se laisser tondre.

Ils ont exploité notre patriotisme et tranquillement, subtilement, ils ont passé leur message de démolisseurs.

Où sont-ils les moutons suiveux?

Sont-ils dans le passé où l'on s'amusait sainement et avec fierté?

Sont-ils dans le présent, et ne sont-ils pas tombés dans le piège et ne suivent-ils pas une bande d'aventuriers sans scrupule?

Que l'on me pardonne si je blesse des personnes sincères qui n'ont pas encore compris la gravité de la situation, mais il y a des choses que l'on ne peut garder pour soi et qu'il nous faut dire parfois.

Si les aventuriers que je veux démasquer en ont trompé des gens, ils ont du chemin à faire pour me duper, moi.

J'ai dit précédemment comment nous on célébrait la St-Jean-Baptiste, et vous qui me lisez, vous étiez là aussi, pourquoi ne le dites-vous pas?

A partir de ce qui précède, je voudrais comparer avec ce qui se fait aujourd'hui.

Que pensons-nous de cette façon de célébrer notre fête nationale, et agissons-nous avec intelligence et discernement en laissant faire ces orgies de toutes sortes, et pour plusieurs en y participant?

Au lendemain de ces fêtes sordides, je n'éprouve que du dégoût et de la honte.

Ma fierté de Canadien français en prend pour son rhume.

Pour la publicité, on y met le paquet, et avec notre argent s'il-vous-plaît.

Dès les premières entrevues à la télévision, on voit tout de suite qu'il n'y a rien de neuf et rien de plus intéressant que l'année précédente.

Tout se déroule devant nous comme un film que l'on a déjà vu.

On sait que les mêmes artistes reconnus pour leur tendance à l'extrême gauche viendront pour des gros cachets baver sur notre passé, sur nos hommes politiques, sur l'Eglise catholique et nos prêtres.

On sait d'avance qu'ils viendront chanter leurs chansons invitant au désordre et à la débauche.

On sait aussi que la boisson et la drogue seront les reines de ces journées.

On sait aussi que le sexe sera de la partie.

On sait que des jeunes filles en sortiront flétries.

On sait que des jeunes garçons en sortirons marqués pour la vie.

On sait que des adultes en sortiront contaminés eux aussi.

Mais c'est surtout notre jeunesse qui a son compte. On pousse l'audace jusqu'à faire une journée des enfants.

Ne voyez-vous pas là encore le marxisme travailler sournoisement, avec les plus jeunes et les moins jeunes de nos enfants?

Ils savent bien que quand ils auront réussi à étourdir toute notre jeunesse et à leur enlever leur sens des responsabilités, ils auront gagné la partie, et ils s'y emploient par tout les moyens.

Il ne faut pas se faire d'illusion, c'est la même chose chez nous. Les mêmes éléments sont à l'oeuvre et ils fonctionnent de la même façon.

Quand allons-nous ouvrir les yeux?

Allons-nous nous laisser faire encore longtemps?

Notre responsabilité est grande chers amis.

Pourquoi avons-nous peur d'être des témoins du passé?

De se souvenir avec respect et émotion du passé n'exclut pas je pense le devoir impérieux que nous avons de penser à l'avenir de nos enfants.

Est-ce que nous allons sortir de notre léthargie et agirons-nous demain avec vigilance et fermeté?

C'est la question que je me suis posée il y a déjà pas mal longtemps, et je vous la pose aujourd'hui.

Ensemble, on peut beaucoup.

François-Régis Thériault, président diocésain, Association des parents catholiques du Québec, 804, D'Argenson, Chicoutimi.
Le 2 juillet 1976.

C'était le festival de la bière

C'était le 24 juin. Ce matin-là, un mouton décidait d'aller voir du pays. Il a donc quitté son pâturage en province pour aller à la grande fête des moutons, dans une grande ville, et sur une grosse montagne.

Ce mouton avait déjà entendu dire que cette journée-là était consacrée à la fête d'un peuple, celui du Québec. Jadis, il y avait un défilé, un mouton..., des fanfares. Aujourd'hui, on ne voit plus de mouton, ni de fanfare. Mais il paraît que le peuple participe à la fête...

Le mouton avait donc hâte d'arriver dans la grande ville pour voir cette participation du peuple à sa fête nationale. Aussitôt rendu, le mouton prend d'assaut la montagne, heureux de trouver d'autres congénères. Evidemment, il se dit qu'il ne mourra pas de faim et encore moins de soif: tout au long de la montée, il y a des vendeurs de liquide blond qui ne cessent de vous interpeller et vous invitent à la consommation...

Mais le mouton n'a pas encore soif. Et puis ce mouton n'est pas venu dans la grande ville pour boire abusivement, mais pour fêter la St-Jean. Une fois là-haut, il se retrouve bientôt devant un grand chalet; il y a beaucoup de monde, ou plutôt de moutons... Il y a de la musique, un chanteur et beaucoup de moutons qui consomment un liquide blond.

Le mouton continue son chemin et arrive à une petite scène; il n'y a pas de musique mais là encore, beaucoup de moutons s'abreuvent...

Puis enfin, il parvient tout près d'une grande scène: il n'y a pas de musique non plus (ce n'est pas l'heure, paraît-il!); mais il y a encore plus de monde, ou de moutons, qui attendent et qui boivent aussi.

En attendant l'heure du spectacle, le mouton qui n'a pas soif se promène et se permet de penser un tout petit peu... "On m'avait pourtant dit que c'était la fête de saint Jean Baptiste; mais c'est un rassemblement profane. Ce n'est donc pas une fête religieuse; pourquoi alors l'appeler "la St-Jean"? Ce devrait être la fête du 24 juin, tout simplement."

"On m'avait dit aussi que c'était la fête d'un peuple fier, courageux, orgueilleux, et qui participait. Je cherche ce peuple. Est-ce que boire autant de bière veut dire "participer"? Je me dis alors que je n'ai pas le même sens de la fête que ce monde-là. On a tué le célèbre mouton en même temps que le traditionnel défilé; mais cette année, il y avait des milliers de moutons sur la montagne! Je cherche donc la fierté et l'orgueil de ce peuple: il semble que tout cela soit noyé... et plus tard dans la soirée, j'ajouterai que tout cela s'envole en fumée..."

Et le mouton de revenir à la grande scène pour voir et entendre des artistes de chez nous. C'était bien, le spectacle. Mais le spectacle du troupeau buvant et fumant prenait le dessus et laissait une drôle d'impression. Le mouton comprit alors que la participation du peuple à sa fête nationale, c'était cela!

Et le mouton de s'en retourner chez lui, en province...

P.-S.: Tout le peuple québécois n'était pas sur la montagne, à Montréal. Je pose donc la question à ceux qui y sont allés. D'abord aux jeunes: quel pays voulez-vous construire avec autant de bière et de drogue? Ferez-vous partie de cette race fière et courageuse qui a affronté la vie sans se noyer dans l'alcool et la fumée? Maintenant, les adultes; aux organisateurs: qu'entendez-vous par une "fête réussie"? Il faudrait repenser les objectifs de notre fête nationale, de sorte que tout le peuple en profite, et non seulement les brasseurs de bière et les vendeurs de drogue.

Le journal "Le Jour" du 28 juin mentionnait que la fête des enfants avait été une réussite; l'enfant peut fêter sans alcool ni drogue. L'adulte peut-il en faire autant?

Le mouton a toutefois trouvé une chose merveilleuse dans son voyage: il s'est fait souhaiter "bonne fête" par d'autres québécois inconnus. C'est peut-être le début d'une fête nationale réussie; c'est sans doute un signe positif d'un peuple qui prend conscience de son existence.

Pierre De Champlain, 691, 4e rue, La Baie, Québec.
Le 2 juillet.

OPINION DES AUTRES

L'art de sauver sa peau

Sortant en héros d'un bourbier alimenté par des fanatiques anglophones, la "colombe" Marchand a réussi d'un coup à faire oublier son cas personnel, des plus pénibles, et à créer une situation où il pourra redevenir un chef de file du nationalisme québécois.

Quel tour de magie pour ce ministre, politiquement ruiné avant-hier, confiné par son propre ami à un portefeuille mineur, réussissant à peine à calfeutrer les trous d'où peuvent sortir à tout moment quelque scandale, qui, soudain, redevient un exemple et est loué pour son courage et sa dignité!

Nonobstant le fait que son départ, historiquement, souligne à gros traits l'échec du French Power à Ottawa et marque la fin du règne des colombes, la démission de Marchand apparaît surtout comme le fait d'un politicien qui, dans un geste désespéré, sauve sa propre peau.

Il ne faut pas oublier que Marchand était aux Transports lors des contrats de dragage dans le port de Hamilton (une affaire trop oubliée!), qu'il y était aussi lors du renouvellement du bail Sky Shops, et qu'à tout moment son nom risque de surgir lorsque ces "affaires" en seront au stade des procès.

Quel plus beau rêve, pour un tel ministre, de quitter avec éclat le cabinet en invoquant ses principes, sa loyauté, sa cohérence?

Mais aussi, et pourquoi pas, quel plus beau rêve qu'un tel départ pour créer au Québec un regain libéral du nationalisme, une relève ragaillardie pour combattre le séparatisme maudit qui fait bien plus peur à Ottawa qu'un atterrissage bilingue?

Il faut prévoir tous les scénarios, en politique, lorsque celle-ci est faite par des politiciens comme Jean Marchand.

Robert Lévesque, "Le Jour".

La grève permanente

M. Marcel Pepin, président sortant de la CSN vient de se prononcer en faveur d'un droit de grève permanent et soustrait à toute réglementation. Sa proposition, selon lui, se présente d'ailleurs comme un simple corollaire tout à fait logique à celle de certains "spécialistes" qui ont recommandé récemment la négociation continue. Il n'y a pas de véritables négociations, rappelle-t-il, si le syndicat n'est pas autorisé à recourir à l'arme ultime que constitue la grève.

Concédons que la recommandation de ces "spécialistes" peut prêter à pareille interprétation. Mais c'est alors une interprétation littérale. Ce n'est sûrement pas dans cet esprit qu'elle a été faite. Ces gens voudraient tout simplement, une fois qu'une convention a été signée, on s'attelle à la besogne de préparer la suivante de façon à éviter les délais de renouvellement que nous connaissons présentement.

La proposition de Marcel Pepin n'apparaît pas du tout réaliste. On voit mal qu'il puisse la faire accepter même de ses propres troupes. Si on allait accorder le droit de grève continu, il faudrait aussi concéder son corollaire naturel qui est le droit de lock-out. Les travailleurs ne sont sûrement pas prêts à accepter qu'on puisse les mettre en grève ou en lock-out au moindre petit accident de parcours.

M. Pepin voudrait, au surplus, qu'aucune réglementation ne vienne mettre d'entraves à l'exercice de ce droit de grève. Mais c'est le contraire qui devrait s'imposer. Si on allait accorder un droit de grève continu, il faudrait que ce même droit soit soumis à une réglementation beaucoup plus sévère que celle que l'on connaît présentement. Et cela, dans l'intérêt d'abord des travailleurs eux-mêmes.

Il faudrait, en effet, que des mécanismes soient mis en place pour s'assurer qu'une majorité réelle des travailleurs d'une unité de négociation est vraiment en faveur de l'arrêt de travail. Il faudrait aussi prévoir une façon de vérifier si ce vote de grève a bien été donné de façon libre et éclairée.

Avec le monopole de représentation syndicale et les très grands pouvoirs que cela confère à un syndicat, celui-ci ne peut plus prétendre au titre d'association purement privée. Il devient un organisme quasi public dont les membres doivent être protégés par le législateur.

Vincent PRINCE "La Presse"!

SUCCES SANS PRECEDENT A LA CCS

CHAINE COOPERATIVE DU SAGUENAY

Photo prise à l'occasion de l'assemblée générale du 11 juin 1976. Première rangée, de gauche à droite: MM. Bertrand Tremblay, vice-président; Jean-Joseph Savard, sec.; Léopold Harvey, président; Thomas-Louis Tremblay, directeur général.

Deuxième rangée: Robert Marcil, directeur; Xavier Fortin, directeur; Laurent Boudreault, directeur; Odina Belley, directeur; Antoine Bouchard, directeur; Jules Poulin, directeur; Philippe Taillon, directeur.

RISTOURNES VERSEES AUX MEMBRES

SERVICES	POURCENTAGE ATTRIBUE	TOTAL
Abattoirs	0.02c la livre de viande et volaille	$160,000.00
Meunerie	4.6% du chiffre d'affaires	$140,000.00
Machinerie agricole	3.2% du chiffre d'affaires	$ 65,000.00
Service général	9/10% du chiffre d'affaires	$ 40,000.00
Produits pétroliers	3/10c le gallon	$ 13,000.00
Fédération des Chantiers		$ 3,000.00
Transport de lait	0.01c du cent livres	$ 2,500.00
		$423,500.00

Comme exemples, soulignons qu'un porc de 150 livres (poids abattu) a donné $3.00 de ristourne et que pour un boeuf de 500 livres (poids abattu) la ristourne a été de $10.00. Sur un tracteur de $10,000.00, la ristourne versée se chiffre à $320.00. En ce qui concerne la volaille et la moulée, la ristourne est d'environ $0.08 par poulet à griller et $0.34 par sac de moulée laitière.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Léopold Harvey, président;
Bertrand Tremblay, vice-président, section agricole;
Magella Lavoie, vice-président, section forestière;
Xavier Fortin, membre de l'exécutif;
Paul Pedneault, membre de l'exécutif;
Robert Marcil, membre de l'exécutif;
Jules Poulin, membre de l'exécutif;
Jacques Jean, directeur;
Odina Belley, directeur;
Hubert Doré, directeur;
Louis-Georges Bouchard, directeur;
Philippe Taillon, directeur;
Antoine Bouchard, directeur;
Laurent Boudreault, directeur;
Jérôme Plourde, directeur.

COMITE DE SURVEILLANCE

Antoine Gagnon, président;
Maurice Beaumont, secrétaire;
Paul Taillon;
Jean-Marie Frigon;
Léon Lapointe.

CHAINE COOPERATIVE DU SAGUENAY

Chiffre d'affaires	$54,557,942.
Bénéfices nets	$ 718,490.
Actif	$15,523,157.
Avoir des membres	$ 4,657,219.
Nombre de membres	2,000
Nombre d'employés	600

Participation aux bénéfices: $71,849.

Les cadres de la CCS

Thomas-Louis Tremblay, directeur général;
Louis-Marie Tremblay, trésorier et directeur-adjoint;
Jean-Joseph Savard, secrétaire général;
Benoît Lévesque, m.s.c., directeur des services administratifs;
Réal Dupéré, comptable;
Clément Boudrias, c.r.i., directeur du service du personnel;
Clovis Tremblay, agronome, directeur du service des relations publiques;
Richard Doré, directeur de l'informatique;
Robert Lapierre, directeur de la division crédit;
Jacques Lalancette, directeur des services d'utilité professionnelle;
Paul-A. Laflamme, directeur de la mise en marché du bois;
Ghislain Tremblay, directeur du service forestier;
Jeannot Turcotte, surintendant à la production;
Ange-Aimé Tremblay, directeur des services viande, volailles et oeufs;
Charles-Henri Larouche, agronome, directeur de la meunerie;
Rosaire Fortin, directeur du service général et de la succursale de Chicoutimi;
Régis Bouchard, directeur de la division pétrole;
Bertrand Larouche, directeur de la division machinerie agricole;
Jean-Guy Gagnon, directeur du transport;
Jocelyn Laforest, directeur de la division des achats;
Clément Rodrigue, directeur de la Fédération des Chantiers;
Raymond Bouchard, directeur de la succursale de Kénogami;
Rosaire Blouin, directeur de la succursale de Mistassini.

CHAINE COOPERATIVE DU SAGUENAY

SERVICES A LA POPULATION:

Abattoir à bestiaux;
Abattoir à volailles;
Poste de mirage;
Produits laitiers;
Meunerie;
Poste de séchage;
Machinerie agricole;
Produits pétroliers;
Usine de sciage;
Service général;
Service technique;
Informatique.

CHAINE COOPERATIVE DU SAGUENAY

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

LA FILLE A JAYNE

Avec la complicité du Paris-Match, nous vous présentons aujourd'hui la fille à Jayne Mansfield, qui n'a peut-être pas le tour de poitrine de sa mère, mais qui suit assez bien ses traces. Jayne Marie a 25 ans. Elle a des films en vue, un deuxième mariage en perspectives et des photos d'elle dans la dernière édition de "Play Boy". Toutefois, la jeune fille possède un diplôme de psychiatrie infantile et diplôme d'écriture littéraire créative. De plus, Jayne Marie prépare une biographie qui démontrera que sa mère n'était pas seulement "Le Buste". Rappelons que la jeune fille était à bord de l'automobile dans laquelle sa mère a perdu la vie en 1967.

BOITE A CHANSONS

"Le Loup Garou", une nouvelle boîte à chansons qui a ouvert ses portes, hier, au parc Rosaire-Gauthier, à Chicoutimi, une initiative du Service des loisirs par le biais du programme animation culturelle populaire. En vedette pour l'ouverture, Lily Cauchon, du quartier Arvida et Marie Frénette, de Chicoutimi, deux chansonniers amateurs.

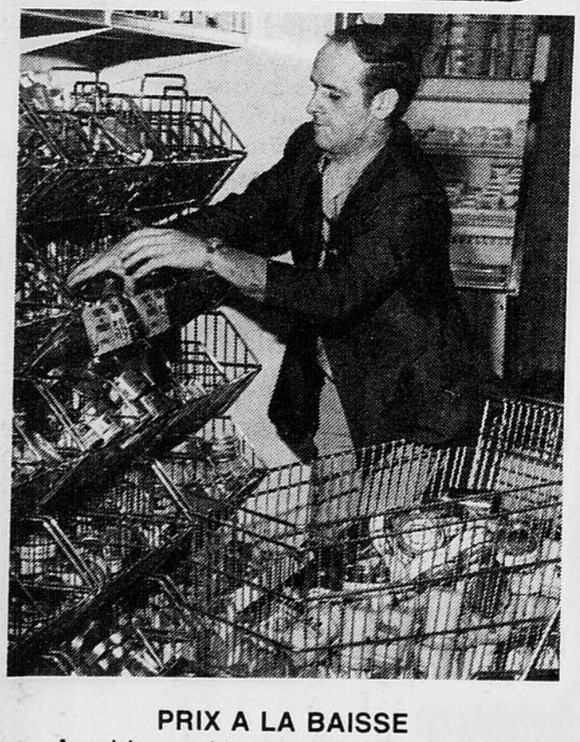

PRIX A LA BAISSE

Aussi incroyable que cela puisse paraître, le panier d'alimentation de juin 1976 coûte "un peu" moins cher que celui de juin 1975. Du moins celui de l'enquête LA PRESSE qui a baissé légèrement, soit 0.60 pour cent. Il était de $116.18, il y a un an, à comparer à $115.46 actuellement. Ce panier tient compte des aubaines, comme si elles avaient été applicables en permanence.

CARTE DE DONNEUR

Réjean Houle, le nouveau joueur des Canadiens de Montréal, a répondu à l'appel de la Fondation canadienne des maladies de rein, succursale du Québec, qui tient présentement sa campagne "Un don de vie". Réjean a signé une carte de donneur d'organes en présence du Dr Jean-Guy Mongeau, membre de l'exécutif de la fondation. Tout le monde peut se procurer une carte de donneur. Il suffit d'écrire à C.P. 1100, Montréal.

L'HOMME DE L'ANNEE

La Corporation du Rendez-vous de l'homme d'affaires dévoilera, jeudi prochain, lors d'une conférence de presse, à Jonquière, le nom de l'Homme d'affaires de l'année 1975-76 au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par la même occasion, le président de la corporation, M. André Gauthier, dévoilera la liste des principaux ministres qui ont assuré leur participation à la semaine du "Rendez-vous de l'homme d'affaires", qui se tiendra, cette année, du 23 au 27 août, au Musée du Saguenay, à Chicoutimi. D'autre part, deux récentes nominations au poste de direction de cette corporation. MM. Bernard Bergeron, de Jonquière, et Denis-R. Cantin, de Chicoutimi.

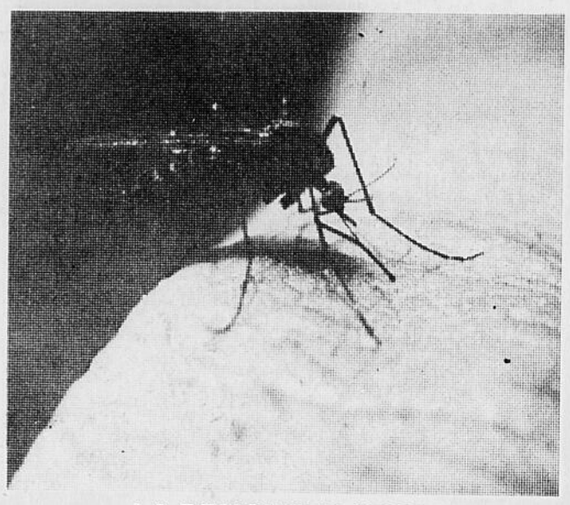

LA DEMOUSTICATION

On se querelle sur le dos des pauvres moustiques. Un comité du ministère fédéral de l'Agriculture vient de recommander que les spécialistes de la biologie des moustiques participent à tous les programmes de démoustication au Canada. "L'application d'un programme efficace de démoustication est une tâche complexe qui doit être accomplie par des spécialistes connaissant à fond la biologie des moustiques. Il est possible de mettre en application un programme économique et sans danger pour l'environnement en employant avec prudence les techniques appropriées", soutient M. J.-J. Cartier, président du comité canadien des insectes piqueurs...

LA CONSERVATION DE L'ÉNERGIE

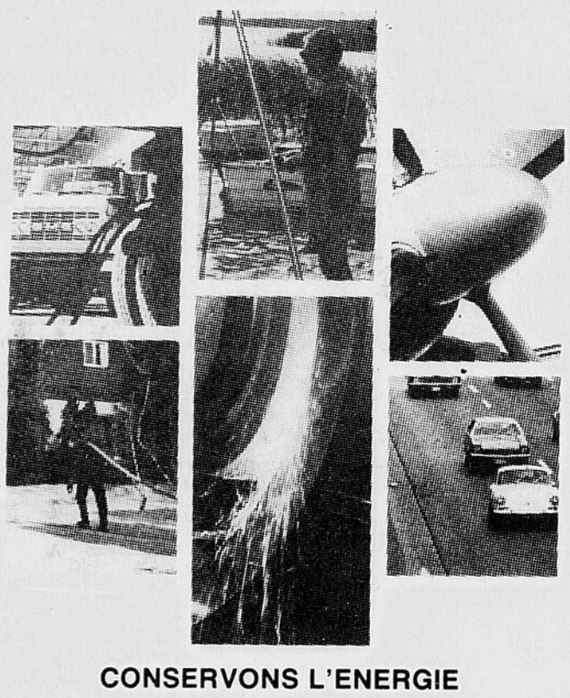

CONSERVONS L'ENERGIE

La compagnie Shell Canada vient de publier une intéressante revue sur la conservation de l'énergie. Cette brochure d'une vingtaine de pages et très bien illustrée suggère aux consommateurs des moyens d'économiser l'énergie... et d'économiser de ce fait de l'argent. Pour en obtenir un exemplaire, il suffit d'écrire à Shell Canada, C.P. 430, succursale "B", à Montréal.

SECURITE AGRICOLE

Des études menées par le Conseil canadien de la sécurité et par d'autres organismes de sécurité ont déterminé que la non-utilisation d'articles protecteurs personnels est un des plus grands facteurs à la source des blessures agricoles. Ainsi, à l'occasion de la Semaine de la sécurité agricole, qui aura lieu, cette année, du 25 au 31 juillet, le conseil souhaite-t-il que les agriculteurs redoublent de prudence afin d'éviter que des accidents viennent assombrir la prochaine récolte.

TRAVAUX D'AQUEDUC

Le ministère provincial des Transports vient de publier un appel d'offres pour des travaux de terrassement et de structure de chaussée ainsi que pour la construction d'un réseau d'aqueduc sur le chemin du rang Saint-Martin, dans la paroisse de Bagotville, sur une distance de 2.07 milles. L'ouverture des soumissions, selon le député de Dubuc, M. Ghislain Harvey, est prévue pour le 3 août.

BIERE DANS L'AVION

On peut maintenant boire sa bière favorite dans les avions de Québecair, depuis quelques jours, grâce à un équipement spécial installé dans chacun de ses avions. Pour ceux qui ont soif, mentionnons que le prix de la cannette est de $1 et on vous remet gratuitement des cacahuètes séchées au four...

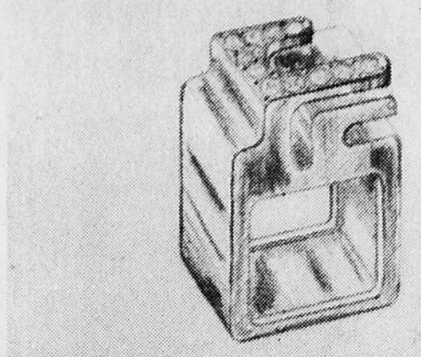

CREATION QUEBECOISE

Cette bague unisexe étagée a permis à son auteur de remporter une mention honorable au concours "Diamant de demain", concours national pour étudiant parrainé par de Beers Consolidated Mines Ltd., plus grand distributeur de diamants bruts au monde. Cette bague en argent sertie de 11 diamants est l'oeuvre de Louis Giguère, de Montréal, apprenti joaillier à temps partiel. Pour ce concours, il y a eu 11 gagnants ex aequo et 18 mentions honorables au total.

ARBITRES RECHERCHES

Le service des loisirs et l'Association du baseball mineur de Chicoutimi sont à la recherche de personnes désireuses d'arbitrer les joutes. Les intéressés doivent communiquer avec M. Réjean Tremblay, à 545-0273 ou M. Camil Desbiens, 545-9550, poste 278.

DES SUBVENTIONS

Jouant toujours le Père Noël, le député de Roberval à l'Assemblée nationale, M. Robert Lamontagne, annonce encore des subventions. Une de $500 à l'Union régionale des raquetteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean et il confirme que Guy Fournier, journaliste du Quotidien et écrivain à ses heures, a reçu une bourse de $3,000 du ministère des Affaires culturelles du Québec à titre d'aide à la création littéraire. Fournier a publié, en 1973, un premier roman intitulé "Ma nuit", qui est arrivé en finale du "Prix du cercle du livre de France". En 1974, il a reçu une reconnaissance officielle de son talent en méritant le prix littéraire "Jean-Béraud" avec son roman intitulé "L'aube".

ROBERT MENARD

C'est vers le 10 juillet que la Commission des libérations conditionnelles fera connaître officiellement sa décision dans le cas de Robert Ménard, ancien annonceur à la station de radio CJMT, a révélé le vice-président de la CLC, M. Claude Bouchard qui a accédé à ce poste, il y a quelques semaines.

NOUVEAU FOUR

Des matériaux d'isolation et de chauffage de l'ère spatiale servent à la fabrication d'un nouveau four électrique léger qui peut être facilement utilisé à la maison pour usage familial ou artisanal, pour cuire la céramique, les émaux, le cuivre et fondre du verre recyclé en lui donnant des formes nouvelles et intéressantes.

Une nouvelle fibre céramique d'isolation est utilisée dans le NOVA et remplace les lourdes briques réfractaires des plus grands fours. De ce fait, déclare le fabricant, le NOVA permet des économies d'électricité, ne pèse que 5,4 kg et peut être déplacé et rangé facilement. Un montage original à double coque laisse circuler l'air entre le four lui-même et la partie extérieure décorée; la coque externe ne s'échauffe pas, ce qui permet de la toucher même quand la température à l'intérieur du four atteint 1180°C.

Le NOVA est composé d'une base et de trois sections qui peuvent être combinées de façon à donner divers volumes de chauffe. La température de fusion du verre peut être atteinte en 15 minutes. Le NOVA marche sur courant alternatif de 115 volts avec une puissance maximum de 1,110 watts (10 ampères). Il existe un modèle pour courant alternatif de 238 volts, 50/60 Hertz.

Le NOVA est fabriqué par Thermolyne-Sybron Corporation, Californie. Les prix récents vont de $129.95 à $195.95.

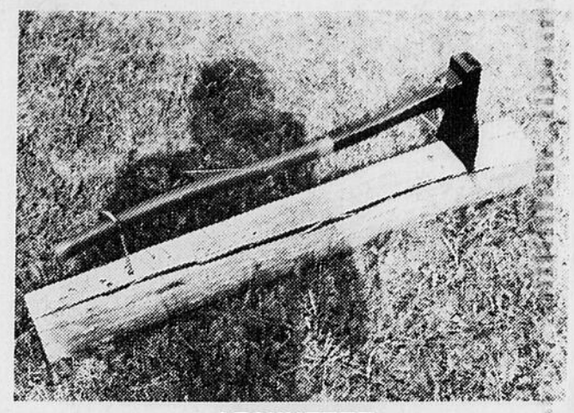

ARMINETTE

Il y a 50, 60 ans peut-être, savez-vous comment on équarissait (tiller disent les vieux de cet époque) les planchers de bois rond dans les camps forestiers... non, sans aucun doute. Alors voici la version d'un vieux "loup de la forêt", M. Rosaire Martel, de La Doré, qui possède lui, l'un des outils indispensables à ce travail maintenant dépassé. On se servait de l'outil que voyez là, et qui s'appellerait selon les termes de M. Martel, une "Arminette". Voilà!

ARBRE-BOULE

On peut faire beaucoup de choses lorsqu'on sait tailler les arbres. La preuve, cette épinette, qui est devenu sous les ciseaux magiciens de l'homme, une véritable boule de verdure. Mais il faut sans doute, beaucoup de patience et surtout une adresse remarquable.

CAMP DE VACANCES

Récemment, le président du Club Richelieu de Chicoutimi, M. Jean Simard, remettait un chèque au montant de $2,400 pour aider le Centre d'entraînement à la vie de Chicoutimi à l'organisation du camp de vacances pour les jeunes du centre, au lac Brochet. Le chèque a été reçu par M. Jacques Boivert, président de l'Association des parents du Centre d'entraînement à la vie et Mme Jeannine Tremblay, responsable du comité "camp d'été".

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Club Kiwanis: Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis de Chicoutimi, aura lieu lundi, à 18 h. 30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Club Optimiste: Le souper hebdomadaire du Club Optimiste de Chicoutimi, aura lieu lundi, à 18 h. 30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Club Toast Masters Dynamo: Le club Toast Masters Dynamo de Chicoutimi tient son souper hebdomadaire tous les mardis soir à 19 heures au restaurant Sandra Pizza King, de Place du Saguenay, Chicoutimi. Bienvenue à tous.

JONQUIERE

Club Richelieu: Le souper hebdomadaire du Club Richelieu du quartier Kénogami, aura lieu mardi, à 18 h. 15, au motel Richelieu, route 170.

Accueil Domrémy: Le comité féminin de l'Accueil Domrémy de Jonquière donne rendez-vous pour sa soirée hebdomadaire du mardi, en haut du Terminus 500, Jonquière, coin St-Pierre et Saint-Dominique.

Club Optimiste: Le souper hebdomadaire du Club Optimiste JAK, quartier Arvida, aura lieu lundi, à 18 h. 30, à l'hôtel Jean-Dequen.

STE-ANNE-DE-BEAUPRE

Il y aura pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré ainsi que visite à l'île d'Orléans, le 13 juillet prochain. Pour informations, téléphonez à 543-3066.

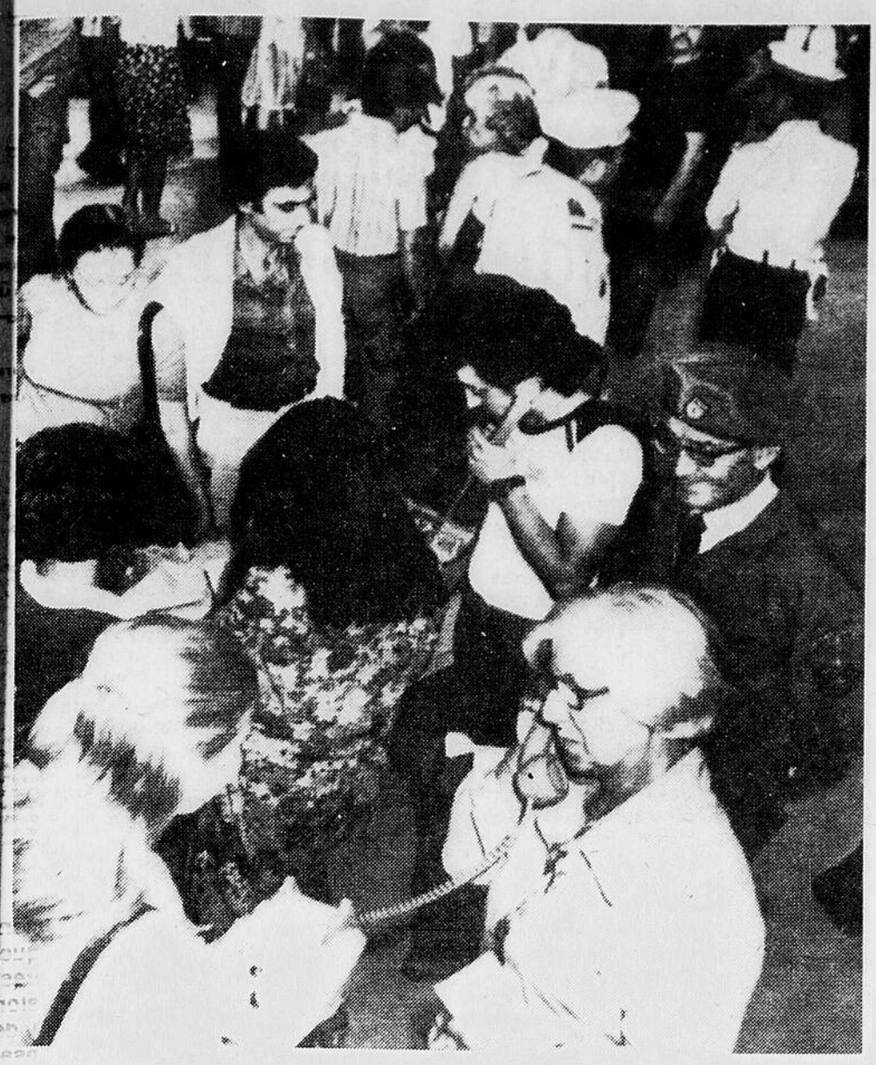

RECONFORT — Mme Ninette Moreno de Montréal téléphone à sa mère après être arrivée à l'aéroport d'Orly avec 100 autres otages d'Entebbe, Ouganda, à la suite de leur libération des pirates de l'air.

(Téléphoto PC)

Je reviens de l'enfer

— Un des otages libérés

MONTREAL (PC) — "Je suis heureuse que ce soit fini", a déclaré Mme Pearla Bitton jeudi, la première des cinq résidents de Montréal relâchés par les pirates de l'avion qui a atterri en Ouganda.

"Je suis fatiguée, je me sens faible; ce fut une aventure horrible", a-t-elle dit au cours d'un entretien téléphonique qui s'est déroulé dans l'appartement de sa fille à Paris.

Mme Bitton, 49 ans, se trouvant parmi les 47 enfants, femmes et passagers malades qui ont été relâchés à l'aéroport d'Entebbe à Kampala vendredi.

Quatre autres Canadiens figurent parmi les 101 autres passagers qui ont été relâchés jeudi. Il s'agit de Louise Kourtis, 20 ans, Miriam Field, 24 ans, Joanne Rethmetakis, 20 ans, et du père Jacques-André Choquette, 51 ans, tous de Montréal.

Les quatre hôtesses ont regagné Paris à bord d'un vol spécial d'Air France. Mme Bitton avait pris un avion spécial le jour précédent.

Récit de l'aventure

"Je ne peux pas dire que nous avons été maltraités", a déclaré Mme Bitton. Elle se rendait en visite chez sa fille lorsque, entre Tel Aviv et Paris, l'avion fut pris par les pirates.

"Une fois transférés dans le bâtiment de l'aéroport, nous avons été en sûreté. Nous étions tendus et il faisait chaud. Nous nous sentions vraiment en danger", a déclaré Mme Bitton. Elle a dû être traitée pour haute pression sanguine à son arrivée à Paris.

Aux dires de Mme Bitton, le président de l'Ouganda, le général Amin Dada, qui négociait la libération des détenus, "a été chic".

"Il est venu nous parler et nous a expliqué que nous étions d'innocentes victimes. Il regrettait la situation dans laquelle nous étions."

A son arrivée à Paris, le père Choquette a déclaré que M. Amin "était plutôt sympathique" à l'égard des pirates. Il a ajouté que les terroristes n'ont pas maltraité les otages "sauf, bien entendu, qu'ils exerçaient des pressions morales sur nous".

Selon Mme Bitton, les pirates ont fait leur coup à la manière des professionnels.

"C'était formidable, dit-elle. Ils étaient si efficaces. Tout s'est passé si rapidement."

Pas de panique

Elle a déclaré qu'il n'y avait pas eu de panique. "Ils ont surgi et ont pris possession de l'appareil. Deux se sont dirigés vers le poste de pilotage et trois, je pense, sont restés pour surveiller les voyageurs."

Le chef de la bande, dit-elle, tenait une mitraillette d'une main et une bombe dans l'autre, tandis que les otages étaient gardés dans l'aérogare.

Elle avait demandé aux terroristes de la laisser partir. "Quand ils annoncèrent les noms du premier groupe libéré j'étais si heureuse d'être du nombre."

La joie régnait jeudi soir dans les familles montréalaises dont un être cher avait été libéré par les pirates de l'air.

"Je reviens de l'enfer", a déclaré Germaine Kourtis, peu après avoir parlé durant une heure au téléphone avec sa fille à Paris. "Vous n'avez pas idée comme cela a été pénible."

Subventions de $449.8 millions aux universités

QUEBEC (PC) — Une somme de $449.8 millions en subventions sera partagée entre neuf institutions universitaires du Québec en 1976-77, d'après un arrêté en conseil déposé à l'Assemblée nationale quelques heures avant l'ajournement.

Ce montant représente une augmentation de 11.9 pour cent par rapport aux subventions de fonctionnement de 1975-76 qui elles-mêmes représentaient une augmentation de 26.3 pour cent par rapport à celles de l'année précédente.

Les dépenses de fonctionnement des universités ont été augmentées de 10 pour cent afin de tenir compte de l'augmentation des salaires tandis que les autres dépenses n'ont reçu aucune augmentation pour cause d'inflation.

Mises à part les subventions du gouvernement, les institutions auront des revenus de l'ordre de $50 millions dont 95 pour cent proviendront des frais de scolarité.

Les subventions ont été réparties comme suit en millions: Bishop's: $3.3; Concorda: $38; Laval: $79.5; McGill: $67.8; Montréal: $83.4; Québec: $91.3; Sherbrooke:$31.8; Hautes études commerciales: $7.3; Polytechnique: $13.5. Il reste un solde non distribué de $33.9 millions.

Poursuite de la grève du zèle pour les contrôleurs québécois

QUEBEC (PC) — La grève du zèle des contrôleurs aériens du Québec se poursuivra d'une façon illimitée en ce qui concerne les vols de sociétés Air-Canada et CP Air.

C'est ce qu'a révélé, vendredi, le secrétaire général de l'Association des gens de l'air du Québec, M. Pierre Beaudry.

Dans le cas des autres sociétés aériennes touchées par cette mesure, la "grève" cessera à minuit, vendredi, tel que prévu.

M. Beaudry a précisé que ce moyen de pression utilisé par les 330 contrôleurs francophones et consistant à appliquer à la lettre les consignes de sécurité au décollage et à l'atterrissage, continuera d'être appliqué dans le cas des pilotes d'Air-Canada et de CP Air, tant et aussi longtemps que ces compagnies maintiendront leur attitude anti-francophone.

"Pour ce qui est d'Air-Canada, a-t-il ajouté, la grève du zèle va durer jusqu'à ce que son règlement, interdisant le français dans les cabines de pilotage, ait été modifié".

Lettre

Le secrétaire-général de l'AGAQ a d'autre part révélé que les gens de l'air du Québec maintenaient leur décision de ne pas participer aux travaux de la Commission d'enquête sur l'utilisation du français dans les communications aériennes.

"Notre position demeure inchangée", a déclaré M. Beaudry. Selon lui, la lettre que le ministre fédéral des Transports a fait parvenir au président de l'Association des gens de l'air, vendredi, ne répond aucunement aux demandes formulées par l'AGAQ au début de la semaine.

M. Beaudry a toutefois refusé de dévoiler immédiatement les détails de la réponse que l'association devait envoyer à M. Lang, vendredi soir.

La publicité vous aide à établir un budget

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

Mécontentement de certains délégués au congrès de la CSN

QUEBEC (PC) — Des délégués au congrès biennal de la CSN ont exprimé leur mécontentement au règlement survenu entre le gouvernement et le Front commun syndical, surtout dans le domaine des affaires sociales.

Il a fallu les interventions de MM. Marcel Pepin, président démissionnaire, Jacques Desmarais, coordonnateur au Front commun, et Renaud Flynn, président de la Fédération des affaires sociales, pour expliquer ou justifier la conduite de la partie syndicale face au gouvernement dans les négociations.

Un militant a dit qu'il ne faut pas crier trop vite à la victoire, surtout en ce qui regarde la question des lock-out qui ne sont pas réglés partout, comme à l'hôpital d'Arthabasca, où des employés "sont encore dehors".

Ce même syndiqué a affirmé que plusieurs membres du Front commun ont été trompés par les dirigeants, qu'ils n'ont pas été respectés puisque les responsables ont pris des décisions importantes sans les consulter au préalable.

Leçon

"On a eu notre leçon et quand nos dirigeants nous demanderont encore de "sortir" pour appuyer nos revendications, nous y penserons deux fois avant de le faire", a lancé un autre militant.

Au début, M. Pepin a expliqué la nature des entretiens qu'il avait eus avec le premier ministre Bourassa peu avant la signature de l'entente de principe du cartel des affaires sociales.

Puis, M. Flynn a raconté les circonstances qui ont amené le comité de négociations à signer un protocole d'entente et à recommander le retour au travail tout en soulignant que ceux qui n'étaient pas satisfaits des termes de l'entente ont pu se faire entendre au cours d'une longue réunion de la FAS, avec le conseil confédéral.

Ce dernier, a-t-il ajouté, a accepté l'entente de principe et rejeté une motion de blâme à l'endroit des responsables du cartel des affaires sociales.

Quant à M. Desmarais, il a dit qu'il y avait deux raisons de se réjouir de la tournure des événements: les gains concernant les droits acquis et la mobilité des employés. La majorité des congressistes a bien accueilli les explications de leurs dirigeants.

Un débat sur le Front commun avait été prévu au congrès de la CSN, lequel devait durer une heure. Mais des mécontents ont tenté de le prolonger, ce à quoi s'est objecté le président Pepin.

Finalement, les discussions n'ont servi qu'à fournir une occasion à un petit groupe d'insatisfaits de saisir le congrès de leurs doléances, en s'appuyant sur des articles particuliers dont ils n'ont pas digéré l'entente.

Le tribunal de la famille inquiète les jeunes libéraux

par Norman Delisle

MATANE (PC) — Les Jeunes libéraux s'inquiètent de ce que le gouvernement Bourassa n'a pas encore donné suite à sa promesse de créer dans les plus brefs délais un tribunal de la famille.

C'est du moins l'un des reproches que formule dans un document de travail la commission jeunesse du parti. Ce document est remis à tous les jeunes qui participent en fin de semaine au colloque-camping annuel, à Matane, en Gaspésie.

Le fait de ne pas encore avoir rempli la promesse de créer un tribunal de la famille n'est pas le seul reproche adressé à l'administration Bourassa.

On note l'absence d'encouragement gouvernemental aux jeunes médecins qui veulent s'établir dans les centres éloignés, le retard pour édicter un code d'éthique uniforme pour tous les policiers et l'absence d'enseignement économique dans les écoles, tant secondaires que collégiales.

Toutes ces déficiences du gouvernement Bourassa seront étudiées dans le cadre d'un atelier qui débutera samedi matin, au colloque-camping, et qui sera intitulé "Autocritique du Parti libéral".

Réalisations

Comme en fait foi le document de travail, la majeure partie du temps de cet atelier sera cependant consacrée à l'apologie du Parti libéral et de ses réalisations.

Sous le titre "Grandes réalisations", l'atelier passera en revue une foule de politique instaurées par l'équipe libérale depuis avril 1970.

L'atelier autocritique aura l'occasion de passer en revue les réalisations telles que les tarifs préférentiels de transport pour les personnes âgées, l'enquête sur le crime organisé, la loi 22 sur la langue officielle, les subventions de financement aux partis politiques et la lutte à la pollution.

"On accuse souvent l'équipe libérale de ne pas remplir ses promesses électorales.

En examinant ce bilan du programme d'action, nous vous laissons tirer vos propres conclusions quant à la validité de cette affirmation", conclut le document de l'atelier autocritique.

Ateliers

Six autres ateliers convieront les Jeunes libéraux à la participation au cours de ce colloque-camping.

Ils porteront sur le syndicalisme, la Constitution, l'environnement, l'économie, l'éducation et le rôle de l'Etat.

Les délégués auront également droit à un discours d'ouverture du président de la commission jeunesse, M. Jean-François Tibault, et à la visite, dimanche, du chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa.

Tous sont les hôtes du député libéral de Matane, M. Marc-Yvan Côté, un jeune enseignant qui n'a pas encore atteint la trentaine.

Le programme très aéré du colloque-camping laisse amplement le temps aux Jeunes libéraux de se livrer aux activités sociales, sportives et aux discothèques prévues à l'horaire.

Quant au camping lui-même, qui constitue le caractère particulier de cette activité politique nouveau genre, il se fera dans des conditions plutôt pénibles.

La grisaille, le froid et la pluie enveloppent depuis quelques jours la Gaspésie et rend le coucher sous la tente problématique.

Les quelque 200 jeunes attendus au colloque-camping pourront toujours, en dernier ressort, installer leur sac de couchage à l'intérieur du CEGEP de Matane, que l'organisation libérale a réservé pour la circonstance.

La SDI baisse son aide de 12%

QUEBEC (PC) — La valeur de l'aide financière accordée par la Société de développement industriel du Québec, au cours de l'exercice financier 1975-76, a diminué de 12 pour cent, comparativement à l'année précédente, mais le nombre des entreprises aidées a augmenté, passant de 147 à 193.

L'aide consentie par la SDI en vertu de ses différents programmes s'est élevée à $63.5 millions comparativement à $72.5 en 1974-75, révèle le rapport annuel de l'organisme remis hier à la presse.

Les investissements manufacturiers auxquels l'aide était reliée ont baissé de $429 millions à $183 millions.

D'après le programme visant à susciter l'implantation et l'expansion d'entreprises à croissance rapide et à productivité élevée, 145 entreprises ont bénéficié d'engagements financiers s'élevant globalement à $47.2 millions.

Selon le programme visant à favoriser la fusion et la consolidation des moyens de production en vue d'améliorer la compétitivité des entreprises manufacturières, la SDI a consenti son aide à 17 entreprises en engageant des sommes de $9.1 millions.

Vingt-deux entreprises ont bénéficié de prêts s'élevant à $4.6 millions en vertu du programme visant à faciliter le financement d'entreprises, qui, bien que rentables, ne peuvent obtenir des fonds du secteur privé, à des conditions raisonnables.

Douze entreprises se sont prévalues du nouveau programme d'aide à l'exportation de biens manufacturés au Québec, ce qui a amené la SDI à engager des fonds de $2.6 millions.

La SDI a été créée en 1971 afin de favoriser la transformation de la structure industrielle du Québec en stimulant les investissements dans le secteur manufacturier et d'accroître la participation des Québécois à la vie économique.

Environ 1,200 entreprises ont reçu une aide financière s'élevant à $311.2 millions depuis la fonction de la SDI et les projets reliés à cette aide dépassent le milliard de dollards.

Ils méritent un billet de Super-Loto, au concours

SUPER ARGENT du QUOTIDIEN

Mme Evariste Murray,
4491, rue Cyprès,
Shipshaw.
Tél.: 547-6092.

Mme Lionel Poirier,
340, Notre-Dame,
Jonquière.
Tél.: 547-3002.

Madeleine Sasseville,
129, Belle-Rive,
Jonquière.
Tél.: 547-2347.

M. Laurent Couillard,
743, rue Dorval,
Arvida.
Tél.: 548-3532.

Mme Marie-Ange Girard,
161, rue Hudson,
Arvida.
Tél.: 548-6387.

M. Rosaire Pedneault,
236, Couture,
Arvida.
Tél.: 548-6065.

M. Lucien Bergeron,
282, Labrecque,
Arvida.
Tél.: 548-5558.

Mme Loulou Girard,
247, Belley, Arvida.
Tél.: 548-6816.

M. Chs-Eugène Tremblay,
327, rue St-Paul,
Lac-à-la-Croix.
Tél.: 349-2397.

Mme Madeleine Roberge,
74, Denonville,
Mistassini.
Tél.: 276-3984.

Mme Johnny Tremblay,
530, St-Cyrille,
Normandin.
Tél.: 274-2700.

M. Robert Arseneault,
1144, boul. Gagnon,
St-Félicien.
Tél.: 679-2668.

Mme Gertrude Cinq-Mars,
641, Notre-Dame,
Roberval.
Tél.: 275-4084.

M. Philippe Gagné,
150, rue Lindsay,
Ste-Monique.
Tél.: 347-5586.

Lise Poulin,
190, de la Gare ouest,
Alma.
Tél.: 662-7012.

Mme Lucien Simard,
304, Nolin,
Alma.
Tél.: 548-8787.

M. Joseph Martel,
2831, boul. de La Baie,
Port-Alfred.
Tél.: 544-2530.

M. Paul-Emile St-Hilaire,
143, Prosper-Bernard,
Ville de La Baie,
Tél.: 544-1508.

M. P.-E. Tremblay,
749, Caron,
Chicoutimi.
Tél.: 549-6259.

M. Roland Tremblay,
102, rue Caron,
Chicoutimi.
Tél.: 545-0142.

Mme Jos-Nil Tremblay,
144, Saguenay,
St-Fulgence.
Tél.: 674-2671.

M. Henri-Louis Gauthier,
1001, Ste-Agnès,
Chicoutimi-Nord.
Tél.: 543-9422.

M. André Langevin,
108, Eric,
Chicoutimi-Nord.
Tél.: 543-2893.

M. A.-R. Claveau,
C.P. 71 (Boulanger),
Ste-Jeanne-d'Arc.
Tél.: 276-1663.

Mme Gérard Fortin,
100, rue Fortin,
St-Gédéon.
Tél.: 345-2318.

C'est M. Yvon Tremblay, assistant-contremaître de l'imprimerie, qui a procédé au tirage, accompagné de M. Jean Tremblay, directeur des ventes et de Mme Louise Bérubé, de la publicité du Quotidien.
Prochain coupon dans Le Quotidien de lundi.

QUEBEC EN BREF

Hydro

MONTREAL (PC) — Si la totalité des pannes d'électricité qui touchaient 44,000 abonnés de l'île de Montréal ont été réparées, le problème persiste ailleurs au Québec, en raison de la grève tournante des réparateurs, particulièrement dans le secteur de Hull, où quelque 8,500 foyers restent privés à la fois d'eau et d'électricité.

Le conseil municipal d'Aylmer tente même d'obtenir une injonction forçant l'Hydro-Québec à réparer les lignes endommagées à la suite de l'orage qui s'est abattu sur le Québec jeudi après-midi. Le porte-parole de l'Hydro, M. Blanchet, a rapporté qu'un petit nombre seulement des 46 pannes enregistrées jeudi avaient été réparées dans la région des Laurentides, qui comprend le secteur de Hull.

Dans la région de Richelieu, les réparateurs, qui avaient refusé de travailler en surtemps jeudi, sont rentrés au travail hier, à l'instar de leurs collègues de Montréal, de sorte que seulement 1,500 abonnés restaient privés d'électricité en fin d'après-midi, comparativement à 18,250 la veille.

Enfin, au moment où l'Hydro-Québec se trouve en négociations, des débrayages sont prévus chez ses employés de bureaux, techniciens et membres des corps de métiers dans plusieurs régions, soit Saint-Laurent, île de Montréal, Laurentides, Abitibi et Matapédia, à partir de quatorze heures aujourd'hui.

Teleglobe - grève

MONTREAL (PC) — Toutes les communications avec l'Europe provenant du Canada pourraient être interrompues pendant la période des Jeux olympiques si la compagnie Teleglobe Canada, une société de la Couronne, n'en vient pas à une entente avec ses 350 employés syndiqués d'ici mardi prochain.

C'est ce qu'a fait savoir vendredi, le président du Syndicat canadien des communications, M. Ray Rizos, en faisant état de la rupture des négociations survenue il y a deux semaines.

Cette rupture a provoqué un vote de grève à 98 pour cent de la part de ces 350 techniciens en ordinateurs, satellites, télex, installations téléphoniques et télégraphiques pour services outre-mer. Le groupe le plus important de ces syndiqués oeuvre à Montréal, tandis que les autres sont répartis d'un océan à l'autre.

Selon la partie syndicale, la compagnie Teleglobe a fait une offre de 10 pour cent d'augmentation sur le salaire moyen de $6.80 l'heure que gagnent actuellement ces employés. Toutefois, le syndicat considère que la partie patronale ne doit pas se retrancher derrière la Commission Pepin pour limiter son offre monétaire. "Même le médiateur, M. Doucet, a fait cette remarque à la compagnie", a dit M. Rizos.

Coroner

MONTREAL (PC) — Le coroner Maurice Laniel a tenu quatre individus, vendredi, criminellement responsables de la mort de Roland Lebel, le 24 juin dernier, dans le quartier Rosemont.

Il s'agit de Gaétan Lalonde et Richard Francoeur, tous deux âgés de 19 ans, et de deux inconnus, qui sont toujours au large.

Lebel, qui demeurait chez une certaine Lise Durand, a été poignardée à 27 reprises, au moment où il dormait sur son balcon.

RCM - Bennett

MONTREAL (PC) — La contestation de l'élection du conseiller Arnold Betnesky, du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), sous prétexte qu'il n'a pas usé de son nom véritable, ne relève pas de la compétence de la Cour provinciale, a indiqué hier un tribunal.

D'après les juges André Forget, Yves Laurier et Jacques Casgrain, la Cour supérieure du Québec doit être saisie de la cause.

M. Betnesky, qui s'était présenté sous le nom de Bennett, a été élu en novembre 1974 dans l'une des trois circonscriptions municipales de Notre-Dame-de-Grâce, dans l'ouest de Montréal. La contestation de son élection est soulevée par M. John N. Parker, qui s'était présenté dans la même circonscription au nom du Parti civique du maire Jean Drapeau.

Georges Dor

QUEBEC (PC) — Une subvention de $10,000 a été accordée au chanteur Georges Dor pour la mise sur pied du Théâtre les Ancêtres, à St-Germain-de-Grantham, près de Drummondville.

Un communiqué émis vendredi par le ministère des Affaires culturelles que ce théâtre, dont l'ouverture a eu lieu le 24 juin, est en fait un centre culturel qui offre une programmation multi-disciplinaire.

L'établissement présentera différentes expositions d'artistes locaux, des chansonniers et des poètes en même temps que des pièces de théâtre.

Rapport - SAQ

QUEBEC (PC) — La Société des alcools du Québec (SAQ) a réalisé des bénéfices nets de $159.7 millions au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 27 mars dernier, ce qui représente une augmentation de $14 millions en comparaison avec l'exercice précédent.

De ce profit net, une somme de $155 millions a été versée au Trésor provincial comparativement à $138 millions, l'an dernier.

Le rapport annuel de la SAQ, qui vient d'être rendu public, révèle d'autre part que les ventes ont atteint un nouveau sommet, totalisant $419.3 millions, soit $57.6 millions de plus qu'au cours de l'exercice précédent.

La SAQ se défend par ailleurs des accusations de favoritisme qui ont été portées à son endroit par des membres de l'Opposition à l'Assemblée nationale, en décembre.

Le rapport souligne que les réformes entreprises il y a quatre ans se poursuivent et que la SAQ n'a pas à assumer des responsabilités pour tous les gestes administratifs posés avant sa création, en 1972.

Créditistes - candidats

QUEBEC (PC) — Le Ralliement créditiste a maintenant choisi sept candidats en vue des prochaines élections provinciales et se prépare à en choisir un huitième.

Un communiqué émis par le RC annonce que M. Roland Godin, 50 ans, conseiller municipal de Donnacona, a été choisi mercredi soir candidat du parti dans Portneuf.

M. Godin a représenté ce comté aux Communes de 1965 à 1974, comme créditiste.

Le huitième candidat sera choisi le 7 juillet pour représenter le comté d'Argenteuil.

Les autres candidats sont MM. Gaston Judd, dans Lotbinière; Rosaire Trudel, dans Berthier; Rosario Lehoux, dans Sherbrooke; Maurice Brodeur, dans Lac-Saint-Jean; Jean Boisclair, dans l'Assomption et Noël Graveil, dans Limoilou.

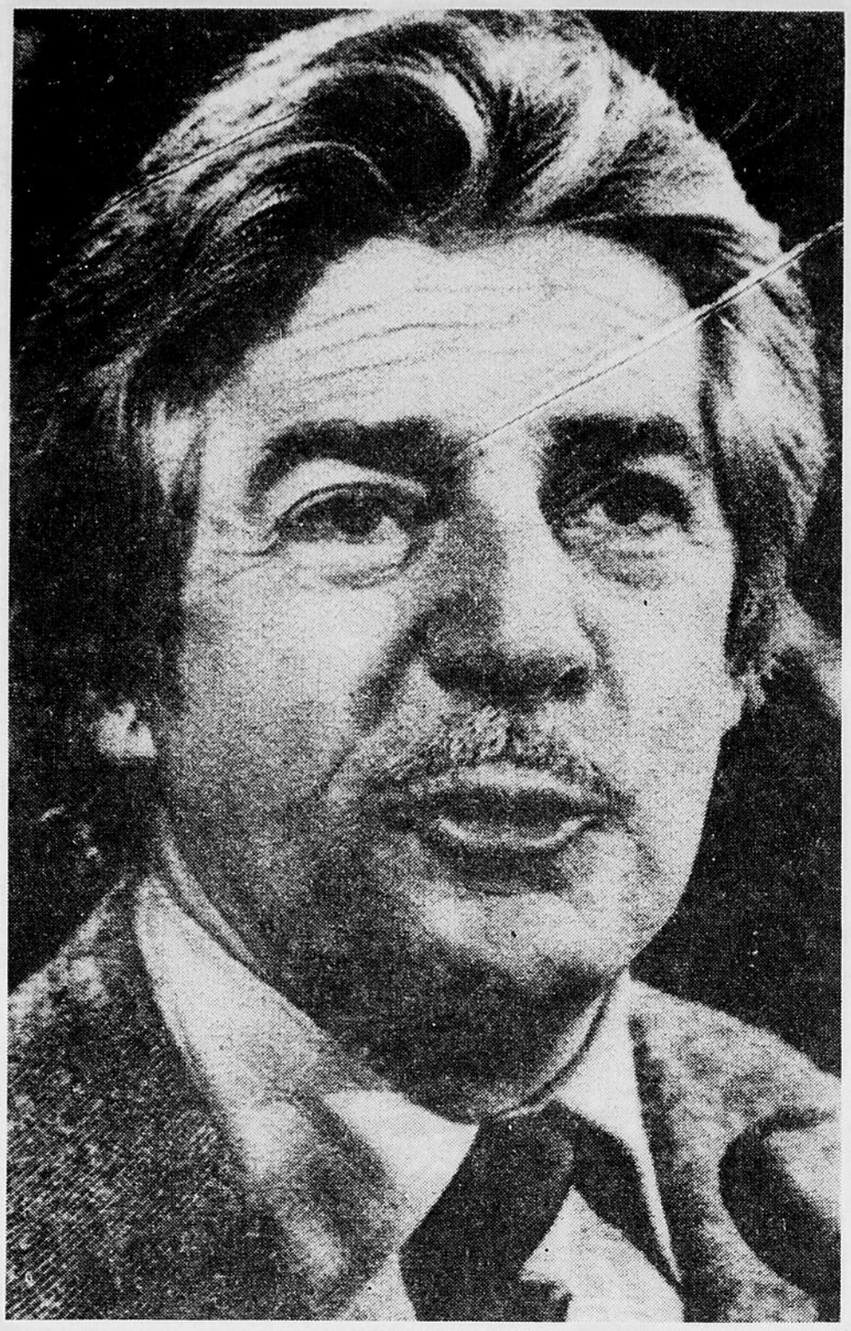

Jean Marchand.

Le NPD avait demandé la tête de Marchand pour conduite "suspecte"

OTTAWA (PC) — Des membres du Nouveau parti démocratique ont déclaré vendredi qu'il est vrai que leur chef, Ed Broadbent, a écrit une lettre confidentielle au premier ministre Trudeau relativement à des gestes de l'ancien ministre de l'Environnement, Jean Marchand. Une rumeur à ce sujet avait circulé auparavant dans certains milieux.

Les membres du NPD ont dit que la lettre portait sur des rapports selon lesquels M. Marchand s'était conduit d'une façon "très suspecte".

En démissionnant de son poste de ministre, au début de la semaine, M. Marchand avait dit qu'il s'en allait parce qu'il désapprouvait l'entente que le gouvernement avait conclue avec les contrôleurs anglophones du trafic aérien pour mettre un terme à la paralysie du transport aérien au pays.

On a confirmé, au bureau du premier ministre, que M. Broadbent avait écrit au chef du gouvernement au sujet de M. Marchand. Et M. Broadbent a confirmé lui-même la chose. Ces deux confirmations sont venues après que diverses personnes, dont des membres du NPD, eurent parlé de la lettre en question. Mais M. Broadbent refuse de parler du contenu de la lettre. Au bureau du premier ministre, on refuse également d'en parler.

Broadbent attend une réponse

A la fin de l'après-midi, vendredi, M. Broadbent a dit ceci:"Je puis confirmer que j'ai écrit une lettre confidentielle au premier ministre et je regrette beaucoup que la chose ait été révélée. Je n'aurai rien à dire à ce sujet tant que je n'aurai pas reçu une réponse du premier ministre."

On ne sait pas si la lettre a été écrite avant ou après la démission de M. Marchand.

M. Marchand a démissionné mercredi.

Un membre du NPD a dit que cette formation politique n'était pas sûre de la véracité des rapports sur la conduite "hautement suspecte" de M. Marchand. Il a ajouté que M. Broadbent avait demandé à M. Trudeau une réponse pour lundi. Il a dit enfin qu'il était évident que la fuite au sujet de l'existence de la lettre venait de quelqu'un au bureau du premier ministre.

Dans une interview à Radio-Canada à Québec, M. Marchand a dit que ce n'est que vendredi matin qu'il a appris l'existence de la lettre. Il a précisé qu'il avait appris la chose dans une conversation avec M. Trudeau. Il a ajouté que la lettre en question n'avait joué aucun rôle dans la décision qu'il a prise de démissionner. Il a expliqué que, lors de sa démission mercredi, il ne savait pas que M. Broadbent avait écrit à M. Trudeau.

"C'est une coïncidence", que sa démission et la lettre, a-t-il déclaré.

Des poursuites

On a demandé à M. Marchand ce que contenait la lettre. L'ancien ministre a répondu: "J'avais pensé que M. Broadbent pouvait faire mieux que cela. Et s'il répète cela en dehors de la Chambre, il va être poursuivi."

Aucun commentaire n'est venu de la part de M. Trudeau. On a dit que le chef du gouvernement était à sa résidence d'été dans la région de Gatineau et qu'il n'était pas possible de lui demander un commentaire.

Jeanne Sauvé décrie l'accord de Lang

MONTREAL (PC) — Le ministre fédéral des Communications, Jeanne Sauvé, dit de l'accord qu'Ottawa a conclu pour mettre un terme à la grève des pilotes de ligne que c'est une capitulation devant "une bande de fanatiques". Mme Sauvé déclare que le gouvernement "s'est agenouillé devant une bande de fanatiques".

Elle a parlé ainsi dans une interview téléphonique, vendredi.

Elle a précisé que les ministres du Québec dans le cabinet fédéral, y compris elle-même, ne pouvaient collectivement renier ce que le ministre des Transports, Otto Lang, avait signé, mais qu'il n'en demeurait pas moins qu'il était pénible que le gouvernement s'agenouille devant une bande de fanatiques.

Elle a ajouté qu'elle avait prié instamment Jean Marchand de ne pas démissionner et qu'elle respectait néanmoins la décision qu'il a prise.

Elle a expliqué pourquoi les ministres du Québec dans le cabinet fédéral ne démissionneront pas.

"Nous n'allons pas faire ce plaisir aux contrôleurs", a-t-elle dit.

Elle a dit enfin que les contrôleurs anglophones du trafic aérien utilisaient la sécurité comme prétexte pour cacher leur fanatisme. Tout le monde veut la sécurité, tout le monde, y compris les pilotes et contrôleurs francophones, a-t-elle déclaré. "On ne meurt pas moins parce qu'on meurt en français", a-t-elle conclu.

Jeanne Sauvé.

Selon Jean Marchand

Exclure l'AGAQ du conflit de l'air a été une erreur "extrêmement grave"

QUEBEC (PC) — L'ex-ministre de l'Environnement, M. Jean Marchand, affirme que le ministère des Transports a commis une erreur "extrêment grave" en négociant le règlement du conflit de l'air avec la CATCA et la CALPA sans la présence des Gens de l'air du Québec.

"Les gens qui posaient le problème de la francophonie dans le domaine de l'air n'ont pas été inviter à participer aux négociations. Et ça, à mon avis, c'est une erreur extrêmement grave", a déclaré M. Marchand vendredi au cours d'une entrevue sur les ondes du réseau de télévision TVA.

Selon l'ex-ministre, le gouvernement aurait été justifié de négocier uniquement avec des syndicats certifiés s'il avait été question d'une convention collective.

Toutefois, a-t-il souligné, le problème qui se pose est un problème politique, un problème social, le problème d'un groupe de francophones.

"Je pense que le gouvernement ne pouvait pas décemment régler ce problème là sans leur participation", a-t-il dit.

M. Marchand a d'autre part reproché au ministère des Transports d'avoir donné à la CATCA et à la CALPA des "pouvoirs exhorbitants sur des sujets qui ne sont pas de leur compétence".

A titre d'exemple, il a mentionné le droit de véto accordé à la CATCA sur le choix du troisième juge de la commission d'enquête et la liste des techniciens qui seront appelés à comparaître.

M. Marchand a en outre soutenu que le gouvernement avait fait une chose exceptionnelle, qui ne s'était jamais faite sur le plan syndical, en renversant le fardeau de la preuve.

Selon lui, l'entente fait reposer le fardeau de la preuve non pas sur les plaignants mais sur la commission, qui devra prouver à la CATCA et à la CALPA que leurs normes ne sont pas bonnes.

"C'est-à-dire qu'on essaie de jouer sur le maximum de sécurité possible tel qu'établi par les deux syndicats intéressés. Et ça, pour moi, c'est inacceptable", a-t-il souligné.

L'ex-ministre a enfin affirmé qu'il avait quitté le cabinet parce que la question du bilinguisme dans les communications aériennes est rattaché à la politique du bilinguisme du gouvernement Trudeau, "politique fondamentale qui a été la raison d'être de notre intervention dans le domaine politique".

La Cour suprême rejette les prétentions de huit Italiens contre la loi 22

MONTREAL (PC) — La Cour supérieure a rejeté sans frais, vendredi, la requête de mandamus déposée par huit couples de Saint-Léonard qui désiraient forcer la commission scolaire Jérome-LeRoyer à inscrire leurs enfants au secteur anglais.

Le juge en chef Deschênes départage toutefois dans son jugement de 28 pages, les points sur lesquels les requérants pouvaient avoir raison "en principe", même si les résolutions des commissaires, que l'on cherchait à faire annuler, sont devenue caduque.

M. Deschênes rappelle les principales de base qui avaient déjà guidé, en novembre 1975, son interprétation de la portée de la loi 22 ou Loi sur la langue officielle et, après avoir cité en entier une lettre du 2 octobre 1975 adressée par le ministre Garneau au président ladeluca, de la commission LeRoyer, le jugement rappelle que le ministre n'était pas autorisé par la loi 22 à tenir compte des élèves qui ne sont pas de langue maternelle anglaise, s'il voulait autoriser un accroissement du secteur anglais.

Incontestablement "habile", "l'hypothèse de solution" de M. Garneau ne pouvait toutefois donner aucun fondement légal à la requête des Italo-Canadiens, dont les enfants avaient reçu un refus faute de place disponibles au secteur anglais.

La requête des parents voulait attaquer deux résolutions de la commission scolaire: la première ne fait pas l'objet de commentaires détaillés du juge, puisque les requérants n'y ont pas un intérêt suffisant quant à la deuxième, qui prohibait le transfert des élèves des classes d'accueil au secteur anglophone, le tribunal estime qu'elle pèche gravement contre la loi 22 et contre le règlement rattaché à cette loi.

Bourassa est blâmé de façon mondiale

BRUXELLES (AP) — La Confédération syndicale mondiale des enseignants (CSME) et la Confédération mondiale du travail (CMT) ont protesté auprès du premier ministre Robert Bourassa contre l'attitude de son gouvernement à l'égard des enseignants du Québec et plus particulièrement à l'égard des membres de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ-CSN).

La CSME et la CMT dénoncent le caractère antisyndical de la loi adoptée par le gouvernement au mois d'avril et dont les traits essentiels constituent une violation du droit syndical de négocier, de faire grève, de percevoir des cotisations, etc.

En parler c'est déjà agir!
OXFAM

aide financière INONDATIONS 1976

Le Gouvernement du Québec vient d'adopter un programme d'aide financière aux victimes des inondations survenues dans diverses régions depuis le début de l'année.
À cet effet, il a mis sur pied le Bureau d'aide financière — inondations 76.

Pour faire une demande

- Être résident ou propriétaire d'une ferme ou d'une petite entreprise situées dans l'une des municipalités désignées.
- Avoir subi des pertes par les inondations entre le 1er janvier et le 30 juin 1976.

Étapes à suivre

1. Se procurer le formulaire officiel de demande d'aide à l'Hôtel de Ville ou au bureau du secrétaire-trésorier de votre municipalité.
2. Remplir le plus tôt possible ce formulaire en y décrivant soigneusement les dégâts subis par une ou des inondations depuis le 1er janvier 1976.
3. Ne pas oublier les deux signatures obligatoires sur la première page du formulaire.
4. Retourner cette enveloppe au plus tard le 31 juillet 1976 à l'adresse suivante:

Bureau d'aide financière — inondations 76
Cabinet du Solliciteur Général
945, rue Turnbull
Québec
G1R 2X6

Important

Pour faire une demande d'aide financière, on doit absolument se procurer le formulaire officiel disponible au bureau de sa municipalité. Toute demande faite antérieurement, par lettre ou sur d'autres formulaires et adressée à l'un ou l'autre des ministères, ne sera pas considérée.

Le Bureau d'aide financière — inondations 76 fournit lui-même les évaluateurs. Le requérant n'a pas à payer pour faire évaluer ses pertes. Le Bureau se charge d'établir les dommages subis.

Renseignements
À Québec: (418) 643-3594
Dans votre région: Communication-Québec
Dans votre municipalité: Hôtel de Ville ou Bureau du Secrétaire-Trésorier

Gouvernement du Québec
Solliciteur Général

LISTE DES MUNICIPALITÉS DÉSIGNÉES

RÉGION 1
GASPÉSIE/BAS ST-LAURENT
Amqui
Bic
Cap-Chat
Capucins
Causapscal
Gaspé
Grande-Rivière
Lac-au-Saumon
Les Méchins
Luceville
Matane
Matapédia
Mont Joli
Petite Matane
Price
Rimouski
Ristigouche partie Sud-Est
Routhierville (Rte 132)
Sainte-Angèle-De-Mérici
Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père
Sainte-Anne-des-Monts
Saint-Benoît-Joseph-Labre
Sainte-Félicité
Sainte-Florence
Saint-Jérôme-de-Matane
Saint-Joachim-de-Tourelle
Saint-Joseph-de-Lepage
Saint-Octave-de-Métis
Sainte-Odile-sur-Rimouski
Saint-René-de-Matane

RÉGION 2
SAGUENAY / LAC ST-JEAN / CÔTE NORD
Alma
Chambord
Desbiens
Dumas (Petit Saguenay)
Havre Saint-Pierre
La Baie
Laterrière
Métabetchouan
Mistassini
Notre-Dame de Laterrière
Péribonka
Pointe-Bleue (Ouiatchouan)
Port-Cartier
Roberval
(Roberval (Cité)
Saint-Ambroise
Saint-Félicien
Saint-Fulgence
Saint-Gédéon
Saint-Henri-de-Taillon
Saint-Jean
Saint-Méthode
Saint-Stanislas
Sainte-Anne de Portneuf
Sainte-Monique
Shipshaw
Tremblay

RÉGION 3
QUÉBEC
Ancienne-Lorette
Aubert-Gallion
Baie-Saint-Paul (Paroisse)
Baie-Saint-Paul (Ville)
Beauceville
Bernierville
Berthier-sur-Mer
Beauport (Ste-Thérèse-de-Lisieux)
Black Lake
Cap à l'Aigle
Cap-Saint-Ignace
Charlesbourg
Château-Richer
Dégelis
Ireland, partie nord
Lac Frontière
Lac Saint-Charles
La Guadeloupe
La Malbaie
Leclercville
L'Enfant-Jésus
Les Éboulements
Linière
L'Islet
Loretteville
Montmagny
Notre-Dame-de-la-Providence
Pointe-aux-Trembles
Québec (Duberger)
Rivière-du-Loup
Rivière Malbaie
Saint-Antoine-de-Pontbriand
Saint-Augustin-de-Desmaures
Saint-Casimir
Saint-Charles-des-Grondines
Saint-Côme-de-Kennebec
Saint-Cyrille-de-Lessard
Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport
Saint-Édouard de Lotbinière
Saint-Éloi
Saint-Étienne
Saint-Étienne-de-Beaumont
Saint-Eugène
Saint-Félix-du-Cap-Rouge
Saint-François-de-Beauce
Saint-François-de-Sales-de-la-Rivière- du-Sud
Saint-François-Ouest
Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière
Saint-Georges
Saint-Georges-Est
Saint-Georges-Ouest
Saint-Gervais et Protais
Saint-Henri
Saint-Isidore
Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte
Saint-Joseph-de-Beauce (Paroisse)
Saint-Joseph-de-Beauce (Village)
Saint-Joseph-des-Érables
Saint-Julien
Saint-Lambert-de-Lauzon
Saint-Léon-de-Standon
Saint-Malachie
Saint-Martin
Saint-Maxime (Scott Jonction)
Saint-Méthode-de-Frontenac
Saint-Michel
Saint-Nicolas
Saint-Pacôme (Paroisse)
Saint-Pacôme (Village)
Saint-Patrice-de-Beaurivage
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
Saint-Raphaël
Saint-Raymond (Paroisse)
Saint-Raymond (Village)
Saint-Vallier
Saint-Victor-de-Tring
Sainte-Anne-de-Beaupré
Sainte-Brigitte-de-Laval
Sainte-Foy
Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin
Sainte-Hélène-de-Breakeyville
Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge
Sainte-Marie Beauce (Paroisse)
Sainte-Marie Beauce (Village)
Shannon
Stoneham & Tewkesbury
Taschereau-Fortier
Trois-Pistoles
Val-Alain
Val-Bélair
Vallée-Jonction

RÉGION 4
TROIS-RIVIÈRES
Arthabaska
Aston-Jonction
Baieville
Bécancour
Boucher
Champlain
Drummondville
Fortierville
Halifax-Sud, partie sud-ouest
Langelier
La Pérade
La Visitation-de-Champlain
La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac
Louiseville
Manseau
Maskinongé
Nicolet
Nicolet-Sud
Notre-Dame-de-Lourdes
Notre-Dame-de-Pierreville
Notre-Dame-de-Montauban
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Pierreville
Pointe-du-Lac
Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre
Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup
Saint-Bonaventure
Saint-François-du-Lac (Paroisse)
Saint-François-du-Lac (Village)
Saint-François-Xavier-de-Batiscan
Saint-Jacques-de-Horton
Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet
Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre
Saint-Joseph-de-Maskinongé
Saint-Justin
Saint-Léon-le-Grand (Maskinongé)
Saint-Louis-de-Blandford
Saint-Roch-de-Mékinac
Saint-Thomas-de-Pierreville
Saint-Valère
Saint-Wenceslas
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Sainte-Anne-d'Yamachiche
Sainte-Clotilde-de-Horton
Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine
Shawinigan
Trois-Rivières
Trois-Rivières-Ouest
Victoriaville
Yamachiche

RÉGION 5
CANTONS DE L'EST
Ascot (Milby)
Ascot Corner
Barford
Barnston-Ouest
Brompton
Brompton Gore
Coaticook
Compton
Compton Station
Cookshire
Dixville
Dudswell
Eaton
Frontenac
Kingsbury
Magog
Martinville
Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham
Notre-Dame-des-Bois
Orford
Piopolis
Richmond
Rock Island
Saint-Augustin-de-Woburn
Saint-Élie-d'Orford
Saint-Gérard
Saint-Herménégilde
Ste-Herménégilde (Village)
Saint-Isidore-d'Auckland
Saint-Joseph-de-Ham-Sud
Saint-Malo
Sainte-Edwidge-de-Clifton
Sawyerville
Sherbrooke
Stanstead Plain
Stratford
Weedon
Windsor
Wotton

RÉGION 6
MONTRÉAL
Arundel
Baie d'Urfé
Beaconsfield
Beauharnois
Beloeil
Berthierville
Boisbriand
Bois-des-Filion
Boucherville
Brébeuf
Candiac
Carignan (Île Demers)
Carignan (Îles Gohier)
Carillon
Chambly
Châteauguay
Chatham
Chertsey
Clarenceville
Contrecoeur
Crabtree
Deux-Montagnes
Dorion
Dorval
Elgin (Trout River)
Entrelacs
Henryville
Huberdeau
Hudson
Iberville
Île-Cadieux
Île-Perrot
Ivry-sur-le-Lac
Labelle
Lachenaie
Lachine
Lachute
La Conception
Lafontaine
La Macaza
L'Annonciation Partie Nord
Lanoraie d'Autray
La Plaine
La Prairie
LaSalle
L'Assomption (Paroisse)
L'Assomption (Ville)
Laval
Laval (Sainte-Dorothée)
Lavaltrie
La Visitation-de-la-Sainte-Vierge-de-l'Île du Pads
L'Épiphanie (Paroisse)
L'Épiphanie (Ville)
Léry
Longueuil
Maple Grove
Mascouche
Massueville
Melocheville
Mille-Isles
Mirabel (St-Canut)
Montréal (Rivière-des-Prairies)
Mont-Saint-Hilaire
Mont-Rolland
McMasterville
Notre-Dame-de-Bonsecours
Notre-Dame-de-L'Île-Perrot
Notre-Dame de Lourdes
Oka
Otterburn Park
Phillipsburg
Pierrefonds
Pincourt
Pointe-aux-Trembles
Pointe-Calumet
Pointe-Claire
Pointe-Fortune
Pointe du Moulin
Rainville
Rosemère
Roxboro
Sacré-Coeur de Jésus
Saint-Adolphe d'Howard
Saint-André d'Argenteuil
Saint-André-Est
Saint-Antoine-de-Padoue
Saint-Antoine-sur-Richelieu
Saint-Athanase
Saint-Barthélémi
Saint-Basile-le-Grand
Saint-Blaise
Saint-Bruno-de-Montarville
Saint-Charles
Saint-Charles de Mandeville
Saint-Charles-sur-Richelieu
Saint-Cuthbert
Saint-Damien
Saint-Denis
Saint-Eustache
Saint-Faustin
Saint-Félix-de-Valois (Paroisse)
Saint-Félix-de-Valois (Village)
Saint-Gabriel
Saint-Gabriel-de-Brandon
Saint-Gérard-Magella (Vaucluse)
Saint-Hippolyte
Saint-Hugues (Paroisse)
Saint-Hugues (Village)
Saint-Hyacinthe
Saint-Ignace-de-Loyola
Saint-Jean
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Jean-de-Matha
Saint-Jérôme
Saint-Joseph-de-Sorel
Saint-Joseph-du-Lac
Saint-Jovite (Paroisse)
Saint-Jovite (Village)
Saint-Louis-de-Terrebonne
Saint-Luc (Île Ste-Thérèse)
Saint-Marc
Saint-Mathias
Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-d'Yamaska
Saint-Ours (Paroisse)
Saint-Ours (Village)
Saint-Paul de l'Île aux Noix
Saint-Philippe
Saint-Pierre-de-Sorel
Saint-Pierre de Veronnes (Pike River)
Saint-Placide
Saint-Raphael-de-l'Île-Bizard
Saint-Rémi
Saint-Robert
Saint-Roch-de-Richelieu
Saint-Sulpice
Saint-Timothée
Saint-Thomas
Saint-Viateur
Sainte-Agathe
Sainte-Angèle de Monnoir
Sainte-Anne-de-Bellevue
Sainte-Anne-de-Sabrevois
Sainte-Anne-de-Sorel
Sainte-Brigide d'Iberville
Sainte-Émilie de l'Énergie
Sainte-Geneviève
Sainte-Geneviève de Berthier
Sainte-Julie
Sainte-Lucie-des-Laurentides
Sainte-Madeleine-de-Rigaud
Sainte-Marie-de-Monnoir
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Sainte-Mélanie
Sainte-Rosalie (Paroisse)
Sainte-Rosalie (Village)
Sainte-Victoire de Sorel
Senneville
Sorel
Terrasse-Vaudreuil
Terrebonne
Tracy
Val-David
Val-Morin
Varennes
Vaudreuil
Venise-en-Québec
Verchères

RÉGION 7
OUTAOUAIS
Aylmer (Lucerne)
Bryson
Buckingham (Secteur Masson)
Des Ruisseaux
Ferme-Neuve (Paroisse)
Ferme-Neuve (Village)
Fort-Coulonge
Gatineau
L'Annonciation
La Pêche (Secteur Masham — Secteur Wakefield)
L'Ascension
Maniwaki
Mansfield et Pontefrac
Marchand
Mont-Laurier
Papineauville
Pontiac (Secteur Quyon)
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
Sainte-Angélique
Val-des-Monts

RÉGION 8
NORD-OUEST
Amos
Évain
Granada
La Sarre (Canton)
La Sarre (Ville)
Lorrainville
Noranda
Palmarolle
Privat
Rouyn
Saint-Bruno-de-Guigues
Saint-Placide de Béarn
Senneterre
Ville Marie

Lang demande la collaboration des contrôleurs francophones

OTTAWA (PC) — Dans une lettre à Roger Demers, président de l'Association des gens de l'air du Québec, Otto Lang, ministre des Transports, se dit "étonné de voir à quel point le conflit linguistique" relativement à l'usage du français dans les communications air-sol au Québec "avait créé une absence de reconnaissance au sein de la CATCA" pour les "besoins et objectifs" des contrôleurs francophones du trafic aérien et des pilotes de langue française.

Il demande à M. Demers de coopérer avec la commission qui a été formée pour étudier la ou les relations qui pourraient exister entre la sécurité et l'usage du français, au même titre que l'anglais, dans les communications entre pilotes et tours de contrôle au Québec.

"Je vous prie de bien vouloir coopérer avec nous totalement, écrit-il. Je suis confiant que nous allons réussir et je réitère notre objectif et notre engagement qui sont d'instaurer partout au Québec des services de communications aériennes bilingues."

Des juges indépendants

Il ajoute que les trois juges qui forment la commission d'enquête sont indépendants, qu'ils choisiront eux-mêmes les experts et conseillers qu'ils voudront.

"Nous avons accepté de travailler avec la CATCA pour dresser une liste d'experts-contrôleurs auxquels la commission pourrait avoir recours, poursuit-il. Je vous saurais gré de participer à la préparation d'une telle liste et soyez assuré, en tous les cas, que la liste devra être juste et équitable, sans quoi nous ne l'approuverons pas devant la commission. De toute façon, les gens de l'air, de même que la CATCA, pourraient suggérer des experts à la commission séparément."

Somme toute, Lang donne aux gens de l'air, devant la commission, les mêmes droits que ceux qui y avaient reconnus jusqu'ici à la CATCA — Canadian Air Traffic Control Association.

DEUX MORTS — Un homme examine les débris d'un avion Cessna à quatre places qui s'est écrasé près de King City en Ontario, tôt jeudi matin. L'avion a piqué du nez dans un brouillard dense, tuant ainsi les deux occupants.

(Téléphoto PC)

Les combats des taureaux sont illégaux en Ontario

TORONTO (PC) — L'inspecteur en chef de la Ontario Humane Society a déclaré que les combats de taureaux sont illégaux en Ontario et qu'il n'hésitera pas à porter des accusations si les organisateurs tiennent un combat de taureaux dimanche à Oakville, située 20 milles à l'ouest de Toronto.

Les organisateurs du Mouvement d'intégration canado-portugais de Mississauga, Ont., ont déclaré que le combat aurait lieu sans effusion de sang.

Selon l'inspecteur Don Hepworth, provoquer ou livrer un combat contre un animal constitue une infraction au Code pénal.

"S'ils veulent combattre des taureaux, ils peuvent retourner chez eux et le faire au Portugal ou à Porto Rico", a-t-il dit.

"S'ils persistent, j'interviendrai dimanche et je mettrai la main sur autant d'organisateurs, de participants et de spectateurs que je pourrai."

M. Manuel Malo, président du mouvement, a déclaré: "Nous n'avons aucunement l'intention de faire du mal aux animaux. Nous voulons simplement nous amuser avec eux".

Il a déclaré qu'il voulait faire connaître aux Portugais nés au Canada un sport qui est une caractéristique du vieux pays.

M. Jean-Pierre Goyer

Action contre le ministre Goyer

OTTAWA (PC) — M. L. H. Stopforth, le haut fonctionnaire du ministère des Approvisionnements qui avait été soudainement muté à cause du projet Lockheed Orion pour le motif allégué d'avoir mal informé le ministre, a intenté, vendredi, une action pour libelle et diffamation contre le ministre, M. Jean-Pierre Goyer.

M. Stopforth réclame des dommages pour un montant indéterminé.

Sa requête a été reçue à la Cour suprême de l'Ontario à Ottawa.

M. Goyer a 10 jours pour signifier s'il entend se défendre et 20 jours pour déposer une déclaration en défense.

Le ministre, prenant la parole à la Chambre des communes le 1er juin, a déclaré que M. Stopforth était coupable de négligence grossière pour ne pas l'avoir informé que les autorités du ministère de la Défense pensaient que Lockheed Aircraft Corp. seraient en mesure de financer une partie de l'affaire de $1 milliard relative à la fourniture de 18 appareils Orion aux Forces canadiennes.

La poursuite a trait aux déclarations que le ministre aurait faites aux journalistes en dehors de la Chambre des communes, en un lieu où elles ne bénéficient pas de l'immunité parlementaire qui est accordée dans l'enceinte du Parlement.

La déclaration de la plainte qui accompagne l'acte judiciaire déclare que le libelle allégué avait été publié dans les journaux du 2 juin desservis par la Presse Canadienne et dans l'Ottawa Journal, la Gazette de Montréal et le Toronto Globe and Mail. M. Stopforth a obtenu un congé prolongé depuis que M. Goyer a fait sa déclaration aux Communes. Des dirigeants du ministère des Approvisionnements ont fait savoir qu'à son retour de vacances, M. Stopforth discuterait avec ses supérieurs où il travaillerait au sein du ministère. L'affaire tourne autour de la question controversée du financement des appareils Orion de la Lockheed. lequel contrat est tombé à l'eau.

CANADA EN BREF

CEE — Canada

OTTAWA (PC) — Un accord entre le Canada et la Communauté économique européenne sera signé mardi à Ottawa. Ce sera la première fois que la CEE conclura une entente avec un pays qui n'en fait pas partie.

L'accord sera signé par le ministre des Affaires extérieures du Canada, Allan MacEachen, le président du Conseil des ministres de la CEE, Max van der Stoel, et le vice-président de la Commission de la CEE, sir Christopher Soames.

L'entente vise à favoriser la coopération économique entre les neuf pays du Marché commun et le Canada.

Sentence — bombe

BEAUSEJOUR, Man. (PC) — Un garçon de 12 ans de Beauséjour, au Manitoba, qui avait fabriqué une bombe à la maison après avoir regardé à la télévision comment on la fabriquait, a été mis en libération sous surveillance pour une période de deux ans.

Un autre garçon de 12 ans, qui l'avait aidé à fabriquer la bombe à l'aide d'une boîte à tabac et d'une poudre explosive volée, a vu sa cause ajournée lors de sa comparution.

Les deux garçons ont aussi obtenu un délai d'un an pour restituer la poudre volée et pour les dégâts causés en pénétrant par effraction dans une remise d'une carrière. Tous deux ont été accusés de vol avec effraction et de possession de matières explosives.

La bombe de fabrication artisanale était cachée depuis deux semaines dans la maison de l'un des garçons avant qu'on ne la découvre.

Un expert en explosifs qui a fait détoner la bombe a déclaré que, si elle avait explosé, elle aurait soufflé la maison et causé de graves dégâts aux maisons du voisinage.

Citoyenneté

OTTAWA (PC) — Quarante-huit Néo-Canadiens originaires de 41 pays différents ont été assermentés par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau au cours d'une cérémonie tenue sur la Colline parlementaire à l'occasion de la fête du Canada.

Le premier ministre a déclaré aux nouveaux citoyens qu'ils faisaient "un grand cadeau au Canada en choisissant d'en devenir les citoyens".

"Vous nous donnez vos personnalités, votre talent, vos espoirs, vos enfants et les enfants de vos enfants", a-t-il dit.

"En retour, nous vous donnons les mêmes droits et privilèges que tous les autres Canadiens."

M. Trudeau a recommandé aux nouveaux citoyens de maintenir leurs identités culturelles distinctes tout en acceptant leurs obligations à titre de Canadiens.

Infiltration

La Gendarmerie Royale a refusé vendredi de commenter les informations voulant qu'elle ait infiltré un groupe jamaïcain d'extrême-droite et qu'elle fournissait des renseignements au premier ministre jamaïcain, M. Michael Manley sur les activités de ce groupe.

Dans une interview, M. Manley a soutenu que ce groupe faisait partie d'un complot destiné à renverser son gouvernement.

L'état d'urgence a été proclamé le 19 juin dans ce pays.

Eaton

TORONTO (PC) — Accusé d'avoir tenté de kidnapper la fille de John Craig Eaton le 15 juillet, Ernest Caron est demeuré silencieux hier à sa comparution en Cour provinciale, où le juge Maurice Charles a fixé au 8 juillet la tenue de son enquête préliminaire.

Le procureur du ministère public, Me Frank Armstrong a demandé au tribunal de désigner un défenseur à l'accusé qui a refusé de parler à qui que ce soit depuis son arrestation, excepté pour demander une tasse d'eau.

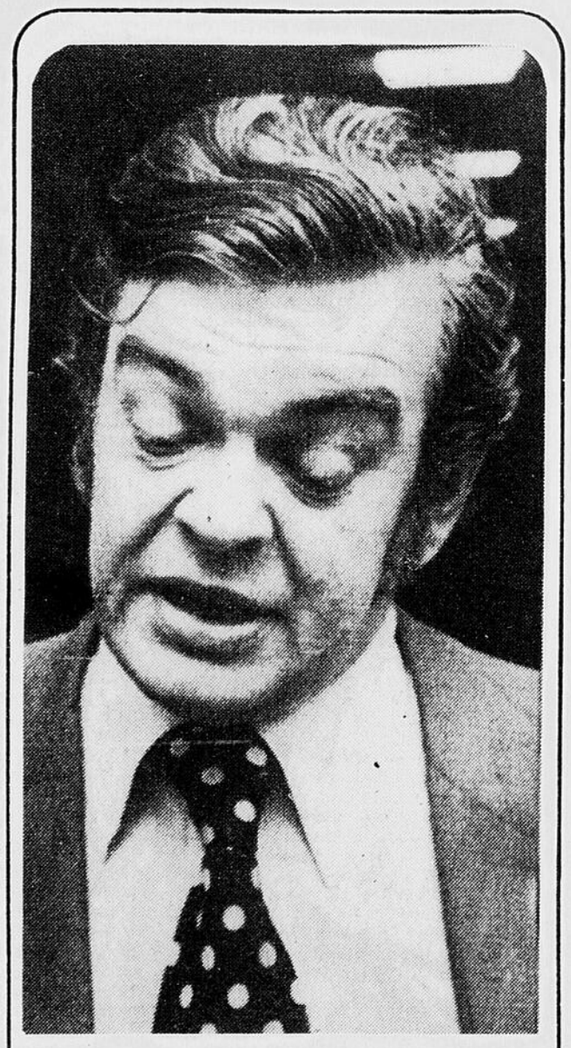

M. John Munro

Munro voit une illustration dans la démission de Jean Marchand

HAMILTON (PC) — La démission du ministre de l'Environnement, M. Jean Marchand illustre les conséquences sérieuses que la crise du bilinguisme dans le contrôle aérien pourrait avoir pour l'unité canadienne, a déclaré vendredi le ministre du Travail, M. John Munro.

Le ministre a ajouté que cette démission démontrait que les sentiments au sujet de cette question étaient aussi profonds chez les Québécois que chez les Canadiens de langue anglaise et que les deux côtés entretenaient des préjugés sur la commission gouvernementale instituée pour étudier la question.

Le ministre a rappelé que le gouvernement central ne tentait pas de se libérer de sa promesse d'implanter les communications aériennes bilingues au Québec, mais qu'il devait aussi assurer la sécurité dans le ciel.

des Idées qui fleurissent partout

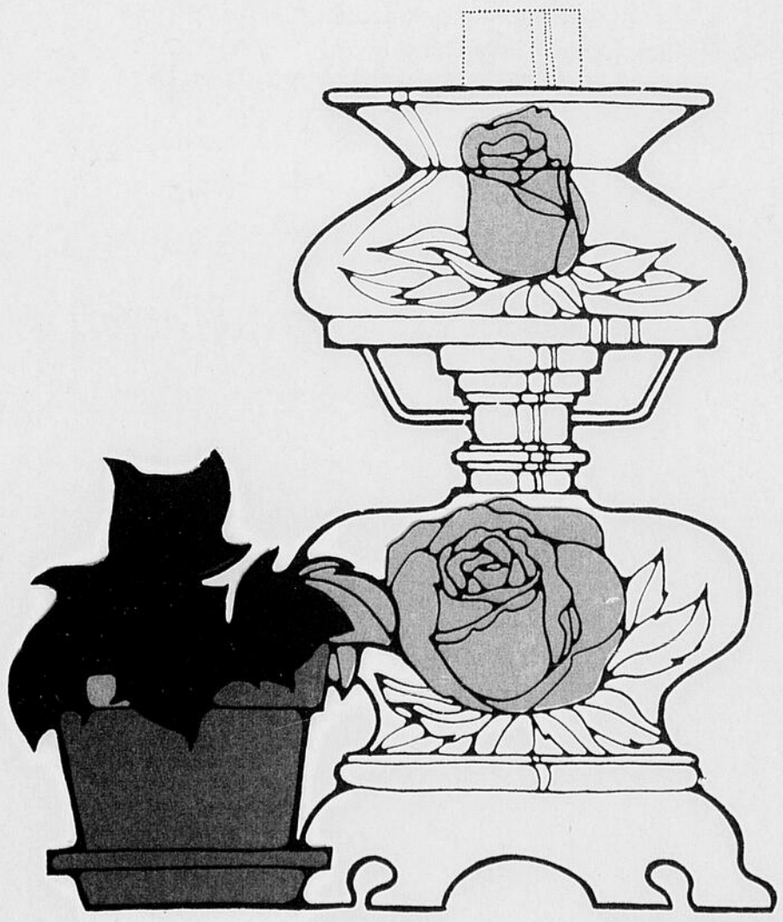

. . . y compris dans vos imprimés.
N'oubliez pas, votre succès en affaires c'est aussi le nôtre.
Nous avons intérêt à bien vous servir
à

l'imprimerie du progrès

316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI — 545-4474.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Sport-reportage

2e section | Samedi 3 juillet 1976 | Page 11

Si tous les athlètes étaient comme Fryman

Les dirigeants des Expos sont souvent accusés d'avoir effectué de mauvais échanges au cours des dernières années. Mais on ne peut certainement pas leur reproché d'avoir fait un mauvais coup, quand le 4 décembre 1974, ils obtenaient le vétéran lanceur gaucher Woodie Fryman des Tigers de Détroit contre l'artilleur Tom Walker et le receveur Terry Humphrey. Fryman s'affirme le meilleur lanceur des Expos cette saison avec une fiche de 8-5 et dimanche dernier au parc Jarry, il inscrivait la 100e victoire de sa carrière dans les majeures. Quant à Walker et Humphrey, ils végètent quelque part dans les mineures.

Le fait d'avoir remporté 100 victoires dans les majeures n'est peut-être pas un fait d'armes aussi remarquable qu'on serait porté à le croire. Plusieurs lanceurs ont gagné 100 parties dans les majeures au cours de leur carrière et certains, ont même atteint et dépassé l'impressionnant total de 200 triomphes. Mais Fryman pense qu'il a peut-être plus de mérite que certains autres lanceurs qui ont remporté 100 victoires ou plus pour l'excellente raison qu'il a toujours été avec des clubs perdants.

"C'est facile de gagner 100 parties dans les majeures, si vous êtes assez chanceux pour jouer pour de bonnes équipes. Mais j'ai toujours joué pour des clubs médiocres, sauf en 1972, quand Détroit a fini en tête dans la division Est de la Ligue américaine pour ensuite être éliminé dans la série de championnat. J'avais connu une bonne saison cette année-là pour les Tigers avec une fiche de 10-3 et une moyenne de points mérités de 2.05, la meilleure de ma carrière. Mais j'ai joué de malchance dans la série de championnat, subissant deux défaites contre les Athletics d'Oakland," d'expliquer le vétéran de 36 ans, cultivateur de tabac au Kentucky, de son métier.

Fryman a rappelé ses jours sombres avec les Phillies de Philadelphie. "J'ai joué pour les Phillies de 1968 à 1972 avant d'être échangé aux Tigers. C'est Gene Mauch qui était gérant quand j'ai passé des Pirates aux Phillies en 1968. Gene devait perdre son poste quelques mois plus tard. Les Phillies étaient en période de reconstruction."

"J'ai appris ce que c'était que de se rendre au vieux Connie Nack Stadium lors des deux derniers mois de la saison quand votre équipe est en dernière place à plus de 20 parties des meneurs. Votre travail devient alors une tâche. Vous ne jouez que pour votre salaire l'année suivante. Vous vous rendez au stade, tout simplement pour remplir le calendrier. Non. Ce n'est pas agréable. J'espère ne pas revivre ces moments difficiles avec les Expos cette année."

"Il faut être réaliste. Nous ne gagnerons pas le championnat, mais il ne faudrait pas penser qu'on ne va nulle part. D'accord, on ne va nulle part en ce qui a trait au classement, mais on bâtit pour l'avenir et s'il faut perdre, il est préférable de perdre avec des jeunes. Tout n'est pas perdu. Ces jeunes jouent quotidiennement et acquièrent une expérience qui ne s'achète à aucun prix. J'ai confiance aux Expos. Je ne serai peut-être plus sur la scène du baseball, quand ces jeunes auront atteint leur apogée, mais je suis certain que les dirigeants du club ont pris une sage décision en mettant l'accent sur les jeunes et leur mouvement de jeunesse rapportera des dividendes tôt ou tard", de dire Fryman.

Si Woodie est aussi heureux d'avoir remporté la 100ème victoire de sa carrière cette semaine, c'est qu'il n'a pas eu l'opportunité de commencer sa carrière dans les majeures avant 25 ans.

"J'en serai toujours reconnaissant aux Pirates de Pittsburgh pour m'avoir donné cette chance de jouer dans les majeures", d'expliquer Fryman. "Je devais aider ma famille sur la ferme au Kentucky avec mes frères. J'ai refusé d'entreprendre une carrière dans le baseball professionnel, afin de subvenir aux besoins de ma famille. Les Pirates m'ont convaincu de signer un contrat professionnel avec eux en 1965 seulement. Je venais de lancer une partie sans point ni coup sûr de 12 manches pour un club semi-professionnel. J'avais retiré sur des prises 32 des 36 frappeurs auxquels j'avais fait face."

"Après avoir signé avec les Pirates, j'ai passé une seule saison dans les mineures, soit à Batavia dans la classe "A" et Columbus (AAA) dans la Ligue internationale avant d'être promu à Pittsburgh où comme recrue, je compilais une fiche de 12-9 à ma première saison."

Le 15 décembre 1967, Fryman passait aux Phillies de Philadelphie en compagnie des lanceurs Harold Clem et Bill Laxton ainsi que le joueur d'intérieur Don Money pour le lanceur Jim Bunning.

Pendant cinq ans, il fut l'un des lanceurs les plus efficaces des Phillies. Finalement son contrat passait aux Tigers de Détroit, le 2 août 1972. L'an dernier, Fryman a réussi une partie d'un seul coup sûr contre les Mets de New York le 3 mai. C'était son troisième exploit du genre.

Si l'on demande à ce père de famille de deux enfants, Jeffrey Jerome né le 14 octobre 1963 et Patrick Dale le 14 juillet 1964, à quoi il attribue ses présents succès, il vous répondra: "A Yvon Bélanger, soigneur des Expos et un peu de chance."

On sait que Fryman a toujours souffert d'un mal chronique au coude du bras gauche. Après certains matches, il ne pouvait détendre son bras de façon normale. Et au lendemain de certaines parties, il souffrait le martyr. Quand il est passé aux Expos, certains journalistes ont même écrit que les Expos venaient de faire l'acquisition d'un uniforme.

Mais Fryman a toujours encuré son mal et ne s'est jamais plaint. "Je pense que Yvon Bélanger a accompli un miracle avec mon bras. Je n'ai jamais été aussi bien portant même que je retourne souvent au monticule avec trois jours de repos pour les besoins de la cause. J'ai répété ce geste trois fois depuis le début de la saison et j'ai gagné en chaque occasion. Mais je suis plus à l'aise avec cinq jours de repos. Il ne faudrait pas prendre l'habitude de me renvoyer au monticule à tous les trois jours", dit-il.

L'an dernier, Gene Mauch avait laissé entendre qu'il exploiterait les services de Fryman au meilleur de sa connaissance. "Je lui ferai commencer quelques parties à l'occasion et l'enverrai aussi au monticule en relève au besoin", de commenter dans le temps Mauch. Fryman a connu d'éclatants succès comme lanceur partant au printemps.

Puis lors d'un match disputé à Pittsburgh le 25 juillet, Fryman s'étira des muscles aux côtes en s'élançant au bâton contre les offrandes de Jerry Reuss et il dû prendre un repos forcé d'une dizaine de jours. A son retour au jeu, il fut envoyé au monticule en relève, ce qui porta Claude Raymond, commentateur au réseau radiophonique des Expos, à dire que Fryman n'allait pas atteindre le total de dix victoires s'il allait lancer en relève.

Claude avait vu juste. Au moment de sa blessure, Fryman avait commencé 18 parties et avait une fiche de 7-6. Quand Mauch a commencé à l'employer en relève, Fryman n'a renoué avec la victoire que deux fois pour finir la saison avec un bilan de 9-12.

Fryman a été choisi le meilleur joueur des Expos en mai. Il aimerait représenter les Expos au match des Etoiles à Philadelphie le 13 juillet et cette fois participer au match. En 1968, il avait été choisi pour la Nationale, mais n'avait pas joué. Et s'il n'était pas l'heureux élu cette année?

"Ca n'a pas tellement d'importance. La terre continuera de tourner", de dire ce vrai professionnel. Si tous les athlètes étaient comme Woodie Fryman.

DOSSIER OLYMPIQUE

Même le major Aubin vise les records

par Pierre Fellice

MONTREAL — Sans doute qu'à l'intérieur des nombreuses compétitions sportives inscrites à l'horaire des Jeux olympiques de Montréal, plusieurs records seront éclipsés dans les différentes disciplines.

Reste toutefois un fait, c'est qu'il n'y a pas que les athlètes qui désirent réaliser des performances intéressantes. Même le major Bernard Aubin, de l'Armée canadienne, vise un record olympique... hors piste.

Responsable d'un département que l'on nomme le système de résultats, le major Aubin entend bien faire en sorte que ces fameux résultats soient connus le plus rapidement possible.

Et la répétition générale qui a pris fin hier, lui a permis de rôder son système.

"A partir du moment où les juges remettront leurs feuillets au centre des données, nous estimons qu'il ne doit pas se passer plus de quinze minutes avant que les résultats officiels sur papier ne parviennent au centre de presse", de rappeler le major Aubin. "Et je pense qu'au cours du dernier week-end, nous avons pu constater que nous étions dans les normes fixées au départ".

De la main des juges, au centre des données, à l'ordinateur central puis retour sur les sites, au système de photocopieur puis enfin à la salle de presse, on peut dire que les résultats voyageront rapidement entre les sites olympiques et le centre de contrôle.

"Lorsque j'avance un chiffre de quinze minutes, je suis un peu conservateur", de poursuivre le major Aubin. "Au cours de la répétition générale, certaines vérifications nous ont permis de constater que nous avions dépassé cet objectif, atteignant souvent un maximum de douze minutes pour que les résultats soient disponibles sur papier pour les journalistes. Et notre système n'est pas encore huilé", note-t-il avec un sourire.

Situé au 26e étage de la tour sud du complexe Desjardins, le système de résultats occupe plus de 110 personnes sur 24 heures.

"Nous avons essayé d'un peu tout prévoir afin qu'il ne nous arrive pas de malencontreuses surprises dans l'acheminement des résultats", poursuit le major Aubin. "Certaines machines supplémentaires sont prêtes à entrer en fontion advenant des pannes toujours possibles à l'intérieur de ce système électronique très complexe. D'ailleurs au cours du week-end, tout a relativement bien fonctionné, sauf peut-être un léger problème de code qui a rapidement été corrigé. Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur tout notre système et il ne restera maintenant qu'à planifier le tout au cours des derniers jours nous séparant des Jeux".

En somme, le major Bernard Aubin est certain que son système fonctionnera "au poil". Il a même calculé que plus de 1,500,000 feuilles de papier seront nécessaires pour l'acheminement de tous les résultats des quinze jours de compétitions.

On ne sait toutefois pas s'il s'agit là d'un autre record visé par le major Aubin.

Le Canada espère

Des surprises en athlétisme

Les dirigeants de l'athlétisme canadien ne comptent sur aucune médaille aux Jeux de Montréal mais espèrent quand même que des surprises se produiront.

Le directeur technique de l'Association canadienne d'athlétisme, Ken Twigg, a déclaré que le but de son organisme était de qualifier le plus d'athlètes possibles pour les finales des Jeux de Montréal, ajoutant qu'il était difficile en partant de zéro d'arriver à des médailles.

La dernière médaille gagnée par le Canada dans une épreuve d'athlétisme a été la médaille d'argent de Bill Crothers, second du 800 mètres des jeux de 1964 et la dernière médaille gagnée par des femmes, celle de bronze du relais quatre fois cent mètres des jeux de 1948.

Le programme d'entraînement de l'équipe canadienne, qui avait comme premier objectif les finales des Jeux de Montréal, vise les médailles des Jeux du Commonwealth d'Edmonton en 1978 et des Jeux olympiques de Moscou de 1980.

Mais il n'en demeure pas moins que les encouragements de la foule montréalaise pourraient susciter quelques exploits inattendus mais cependant espérés en secret.

Si quelques surprises heureuses devaient se produire, on pourrait les attendre de Liz Damman, de Kitchener, au 100 mètres-haies, dames; de Diane Jones, de Saskatoon, au pentathlon; de Marjorie Bailey et Patti Loverock, de Vancouver, au 100 mètres-plat; de Debbie Brill, de Vancouver, au saut en hauteur et du relais quatre fois 400 mètres.

Pour les Montréalais, les grands espoirs de médailles sont Claude Ferragne et Robert Forget, dans le saut en hauteur.

Le contingent québécois comprendra en outre Dan Biocchi, de Pierrefonds, dans le relais quatre fois 100 mètres; Bishop Dolegewiecz, poids et disque; Dave Hill, de Trois-Rivières, au mille 500 mètres; Daniel Taillon, de Laval au centimètre-haies, Marcel Jobin, de Shawinigan, au 20 kilomètres à la marche; Jane Haist, de Montréal, au disque et Lucette Moreau, de Pointe-des-Cascades, poids et disque.

Même si les Américains, les Soviétiques et les Allemands de l'Est monopolisent les médailles, le Canada devrait placer assez de concurrents dans les finales pour démonter la valeur de ses programmes d'entraînement et donner de sérieux espoirs pour l'avenir.

Une amélioration dans l'escrime

Les chances canadiennes de médailles dans les compétitions d'escrime des Jeux de Montréal sont considérées comme modestes mais on devrait constater une immense amélioration sur les Jeux de Munich, surtout du coté féminin.

Un expert a prédit que le Canada prendra la sixième ou la septième place du classement général bien que la sélection canadienne soit inférieure à la limite de quatre escrimeurs par arme.

Du côté féminin, où la compétition est limitée au fleuret, le Canada qui n'avait pu présenter une équipe complète à Munich, sera représenté cette fois par l'équipe qui a remporté une médaille d'argent aux Jeux panaméricains de Mexico après avoir fini au dernier rang de ceux de 1971.

Cette équipe est formée de Donna Hennyey, de Toronto, Susan Stewart, de Vancouver, Chantal Payer, de Montréal et Louise Leblanc, d'Ottawa, la révélation de l'année avec la montréalaise Fleurette Campeau comme remplaçante.

A part Donna Hennyey, toutes ces escrimeuses sont gauchères, ce qui est un avantage appréciable dans un tournoi international.

Les membres de l'équipe masculine estiment que leurs chances auraient été meilleures s'ils avaient eu l'occasion de participer à plus de rencontres au niveau international.

Quant à l'entraîneur national, Ernst Meiszter, il estime que l'aide reçue par l'Association canadienne d'escrime a permis d'augmenter de trois à quatre fois le niveau d'ensemble de l'équipe mais que des progrès pourraient encore être réalisés si elle pouvait disposer de plus d'argent.

Des médailles en natation

L'équipe canadienne de natation peut être considérée parmi les plus fortes de celles qui seront présentées aux Jeux de Montréal et l'instructeur en chef Derek Snelling est allé jusqu'à dire que l'équipe "B", qui effectuera une tournée en Europe cet été, est plus forte que l'équipe olympique des Jeux de Munich.

Un des entraîneurs, plus optimiste que Derek Snelling, qui refuse de prédire le nombre de médailles canadiennes en natation, a dit qu'il escomptait au moins quatre médailles d'or et de nombreuses autres médailles d'argent et de bronze.

Sur la scène mondiale, les nageurs américains et les ondines est-allemandes sont classés au premier rang tandis que les Canadiennes le sont au troisième rang et les Canadiens un peu plus bas.

Les grandes vedettes de l'équipe féminine sont les jeunes Becky Smith, d'Edmonton; Joanne Baker, de Thunder Bay et Shannon Smith, de Vancouver.

Gail Amundrud, de Vancouver et Ann Jardin, de Pointe-Claire, sont parmi les plus rapides au monde sur 100 et 200 mètres nage libre et feront sûrement une chaude lutte à l'Allemande de l'Est Kornelia Ender, la reine mondiale du sprint.

Les autres Québécoises de l'équipe olympique sont Hélène Boivin, de Pointe-Claire, au 100 mètres papillon; Robin Corsiglia, de Pointe-Claire, la benjamine de l'équipe avec ses 13 ans, au 100 mètres brasse et Wendy Quirk, de Pointe-Claire, au 100 et 200 mètres papillon.

Chez les messieurs, Derek Snelling estime que le point faible est la nage libre malgré la venue de l'Australien Stephen Badger.

Paul Midgley, de Pointe-Claire, le seul Québécois de l'équipe masculine de natation, participera à l'épreuve des 1,500 mètres nage libre.

Vedette de natation du jour au lendemain

Nancy Garapick fera son possible

TORONTO (PC) — Nancy Garapick, un mois avant de plonger dans la compétition et dans la piscine olympique de Montréal, semble être passée à l'arrière-plan, du moins temporairement, dans la natation de classe mondiale, et il semble qu'elle en soit bien contente.

Cette écolière de 14 ans, de Halifax, est devenue une vedette du jour au lendemain, l'an dernier, quand elle a abattu un record mondial dans sa spécialité, la nage sur le dos.

Mais lors des essais olympiques, pendant la première semaine de juin, elle s'est classée deuxième dans le 200 mètres dos, avec 2:19.27, assez loin du record canadien et du record du Commonwealth établi l'an dernier alors qu'elle avait remporté une médaille d'argent aux épreuves de championnat mondial. Nancy a admis sans hésitation que sa technique n'est pas aussi bonne qu'elle l'était, mais elle ne semblait pas inquiète.

"J'y travaille actuellement, et j'espère qu'elle s'améliorera avant les Jeux de Montréal," a-t-elle dit après s'être classée troisième dans le 100 mètres dos, après Wendy Hogg et Cheryl Gibson, de Vancouver.

Mlle Gibson, âgée de 16 ans, a pris la première place dans le 200 mètres dos, et récemment elle a attiré davantage l'attention des media, tandis que Nancy semblait perdre un peu de terrain depuis l'époque où on la considérait comme susceptible de remporter une médaille d'or à Montréal.

Nancy aime autant que les gens — à cause de sa performance aux essais — cessent de croire qu'elle va sûrement gagner une médaille à Montréal. "Cela me fait un peu peur, parce que si je ne gagne pas de médaille, je vais me demander ce que les gens vont penser. Tout ce qu'on peut faire, je pense, c'est son possible".

Nigel Kemp, l'entraîneur de Nancy à Halifax, était également inquiet de la technique de la jeune nageuse. "Elle a des difficultés mais je pense que ça va s'arranger, dit Kemp. Ses problèmes sont d'ordre technique, et non pas émotionnel".

Kemp dit que les pressions exercées récemment par les media — Nancy a été nommée athlète féminine de l'année en 1975, au Canada — n'ont pas semblé la déranger. "En fait, je pense que cela l'a plutôt rassurée. Les journalistes ont été plutôt patients pendant les derniers mois".

Nancy travaille dur pour améliorer les autres nages (papillon, nage libre, brasse) et elle a failli se qualifier pour les finales dans le 100 mètres libre et le 100 mètres papillon, aux essais. Elle devra cependant travailler encore beaucoup la nage sur le dos avant les Jeux de Montréal.

Nancy a nagé l'année dernière le 200 mètres dos en 2:16.33, établissant un record mondial aux championnats de l'est du Canada. Elle a atteint 2:16.09 quand elle a remporté la médaille d'argent aux championnats mondiaux, deux mois plus tard.

Maintenant, après s'être qualifiée pour les Olympiques avec 2:19.27, Nancy doit faire face au fait que l'Allemande Birgit Treiber vient d'établir un record mondial avec 2:12.47.

"En fait, elle a de meilleures chances de gagner dans la nage sur le dos, et nous allons beaucoup travailler pour la préparer, dit Kemp. Je n'ai certainement pas perdu confiance dans sa performance, et je sais qu'elle n'a pas perdu confiance non plus."

CONFIANTE — La jeune Nancy Garapick a ralenti quelque peu depuis quelque temps, mais elle préfère le tout ainsi, à quelques semaines des Jeux de Montréal.

Deuxième victoire à Wimbledon

Chris Evert a hypnotisé la foule

Lors d'un match fertile en émotions, Chris Evert a remporté le titre des simples féminins aux championnats de Wimbledon, mais c'est l'Australienne Evonne Goolagong qui a recueilli les acclamations bruyantes d'une foule hypnotisée par le spectacle.

Evert l'a emporté 6-3, 4-6, 8-6, lors d'un combat épique, disputé sous un soleil implacable et a empoché un chèque de $17,700.

Chris Evert a déclaré qu'elle a décroché son second titre à Wimbledon au cours d'une bataille de concentration contre Evonne Goolagong.

"Je pensais à cette reoncontre depuis le début de l'année et j'étais décidée à l'emporter", a fait remarquer Chris Evert. "Il fallait gagner les points de match et je crois que c'est ce que j'ai fait."

Le point tournant est survenu au dernier set avec un compte de 4-4 alors que Chris Evert s'est amené au filet. "Je pense que Evonne a été surprise de me voir jouer au filet et que ma tactique l'a déconcentrée", a admis Evert.

Evert a brisé le service de Goolagong pour prendre l'avance 5-4 mais l'Australienne a réussi à niveler les chances 5-5. "Je crois que j'ai précipité les choses", a précisé Evert. "Mais je n'ai jamais abandonné. Auparavant, j'aurais été découragée, surtout en jouant sur gazon."

Chris Evert a déclaré qu'elle ne se rendrait pas défendre son titre l'an prochain à moins que les organisateurs décident d'accorder aux dames les mêmes bourses qu'aux hommes.

L'athlète, native de Fort Lauderdale, a avoué qu'elle avait apprécié cette victoire plus que celle de 1974 alors qu'elle avait battu la Russe Olga Morozova.

Elle a précisé que Evonne Goolagong ne semblait pas au faîte de sa condition. "Je l'ai observée plusieurs fois après avoir enregistré un point et elle semblait vraiment trop décontractée."

L'Australienne a fait remarquer qu'elle n'était pas aussi agressive que lors des matchs précédents.

"J'ai éprouvé des difficultés avec coups à la volée et cela m'a fait perdre confiance", de dire l'Australienne.

"J'ai mieux joué au cours des dernières semaines et j'ai vraiment manqué de conviction lorsque Chris Evert jouait au fond du court", a admis finalement Evonne Goolagong.

DEUXIEME VICTOIRE — L'Américaine Chris Evert montre sa satisfaction mais il se pourrait qu'elle soit absente des championnats de Wimbledon l'an prochain.

Les étoiles locales baissent pavillon

JONQUIERE — Le baseball bantam était à l'honneur hier, au stade Richard Desmeules de Jonquière, alors qu'une équipe d'étoiles de la région rencontrait une équipe formée des étoiles bantam du Québec.

Les représentants de la Fédération du Québec l'ont remporté 5-1 sur les porte-couleurs de la région.

Le lanceur Richard Bougie n'a accordé que deux coups sûrs à l'équipe de la région pour se mériter la victoire. Robin Desbiens, porte-couleurs de Jonquière, a subi la défaite. Un des faits saillants du match a été le circuit de deux points de Robert Couture en troisième manche.

La rencontre a donné lieu à du baseball de bonne qualité, alors que deux erreurs seulement, soit une de chaque côté, ont été commises.

L'équipe de la Fédération du Québec a totalisé neuf coups sûrs et a laissé six hommes sur les sentiers. Pour sa part, l'équipe de la région a laissé moisir sept coureurs sur les buts.

Le seul point des porte-couleurs de la région a été compté en troisième manche, lorsque Robin Desbiens a reçu un but sur balles suivi d'une erreur du receveur. André Morin a ensuite frappé en lieu sûr et le lanceur adverse a accordé deux buts sur balles d'affilée.

Baseball junior

Victoire dramatique pour les Pionniers

KENOGAMI — Grâce à un ralliement de dernière manche, les Pionniers de Chicoutimi-Nord ont remporté une victoire de 5-4 aux dépens des Royaux de Kénogami.

Les Royaux se sont inscrits au pointage en troisième manche alors qu'ils ont marqué deux points sur le coup sûr de Richard Turbide et le double de Denis Fortin.

Un coup sûr de Laval Carrier, en quatrième manche, venait réduire la marge pour les Pionniers.

Mais les porte-couleurs de Kénogami ont profité de l'erreur de Richard Boucher pour augmenter leur avance au cours de la cinquième manche.

A la sixième reprise, un autre coup sûr de Richard Turbide portait le compte 4-1 en faveur du Kénogami.

Puis, à la manche finale, le ciel est tombé sur la tête des Royaux alors que les Pionniers ont marqué quatre points pour arracher une victoire dramatique.

Le coup sûr de Yves Gauthier a d'abord réduit la marge à deux points et le double de Pierre Girard Jr égalisait les chances pour l'équipe de Chicoutimi-Nord.

Jean-Pierre Barrette a eu l'honneur de produire le point gagnant avec un coup sûr et il permettait ainsi à Laval Carrier de mériter sa cinquième victoire de sa saison contre deux échecs.

Pour les Royaux, Michel Leblanc a encaissé son quatrième revers.

Le fait saillant du match a sûrement été le catch sensationnel du joueur de champ extérieur, Richard Boucher, qui préservait ainsi la victoire des Pionniers.

A la barre des Lions de St-Félicien

Allard est revenu comme il avait quitté

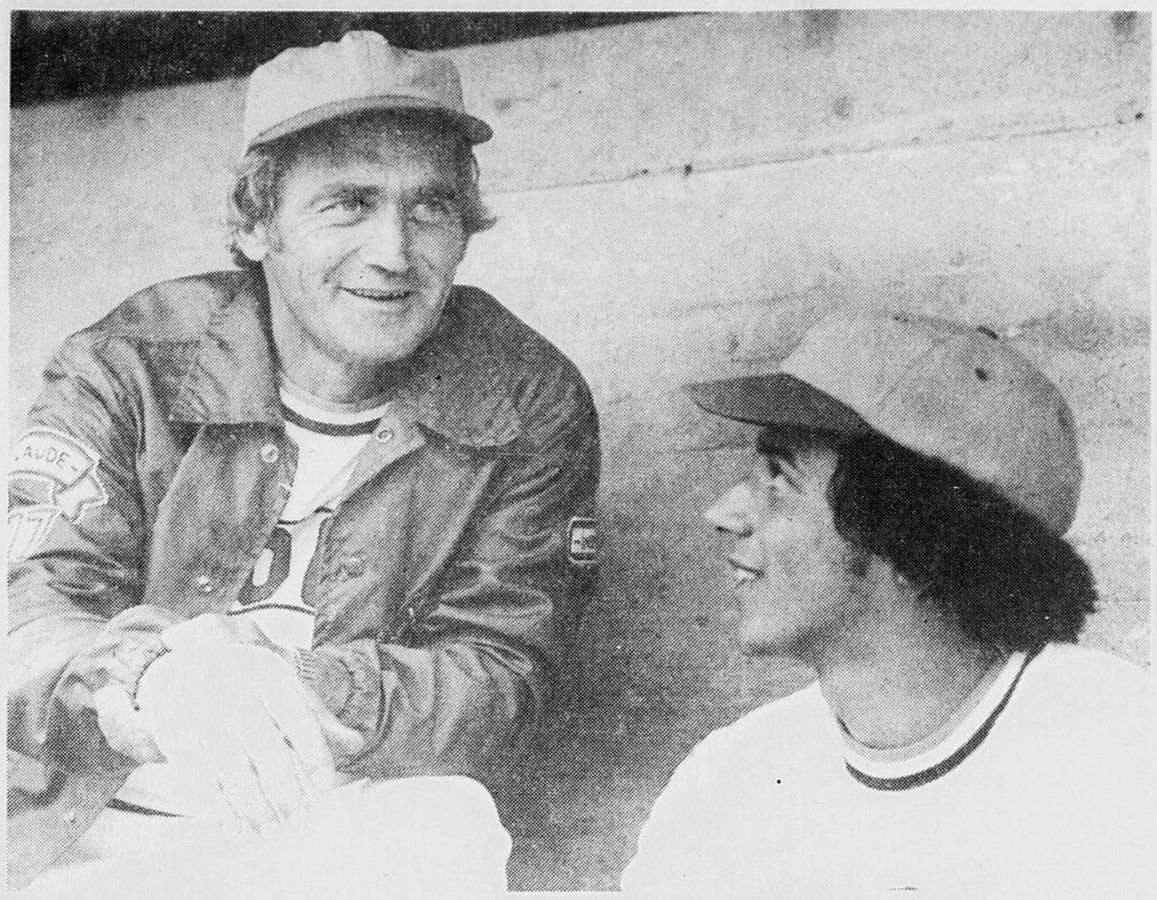

SATISFAIT — Claude Allard affiche un sourire satisfait alors qu'il discute du rendement actuel des Lions de St-Félicien en compagnie de Gaétan Gagnon, le pilier offensif de cette formation. (Photo Réal Tremblay)

par Claude Lussier

ST-FELICIEN — Sans tambour ni trompette et sans l'aide d'artifice supplémentaire, Claude Allard est revenu à la barre des Lions de St-Félicien comme il l'avait quitté... sans faire de bruit.

Lui qui avait cédé sa place à Rosaire Tremblay au début de la saison, prétextant un manque de temps, est en passe de replacer les Lions sur la voie du succès. De fait, depuis son retour, lequel date déjà de quelque temps, les Lions connaissent d'intéressants moments au sein de la Ligue junior régionale de baseball.

Eloigné des Lions au cours des premières semaines, Claude Allard se contentait d'assister aux rencontres locales à titre de simple spectateur. Mais ce dernier ne visionnait pas le match comme un simple spectateur. Les Lions éprouvaient de la difficulté à aligner les victoires et il apparaissait évident que quelque chose ne tournait pas rond.

"J'allais voir jouer les gars et j'avais des pincements au coeur. Je voyais plusieurs joueurs qui ne frappaient pas à leur pleine mesure. D'autres n'offraient pas le rendement attendu. Non pas que je désire dénigrer Rosaire Tremblay, mais les joueurs ne l'acceptaient pas", de dire Claude Allard.

La direction des Lions s'est également rendu compte de cette pénible situation de même que Rosaire Tremblay qui devait remettre sa démission quelques jours plus tard.

Comme il fallait s'y attendre un peu, les dirigeants se sont retournés vers un Claude Allard qui n'a pas résisté longtemps.

"La principale raison qui motive mon retour demeure le fait que je ne me sentais pas capable de laisser tomber une organisation que j'ai appuyée au cours des trois dernières années. Je savais qu'il y avait quelque chose à faire avec ces joueurs", d'expliquer le mentor des Lions.

Dès son retour, il n'a pas mis de temps à mettre certaines choses au point. "La première chose à travailler fut d'améliorer notre coup de bâton. Nous avons eu plusieurs réunions avec les joueurs, histoire de régler des problèmes de régie interne. Par la suite, ils ont relevé leurs manches pour redoubler d'ardeur."

"Les gars sont embarqués à plein maintenant et ils acceptent bien mes conseils. Jusqu'à présent je suis bien heureux du résultat, puisqu'en revenant avec l'équipe je voulais dissiper ces problèmes divers, de mentionner Claude Allard.

Maintenant que les Lions ont repris du poil de la bête, leur instructeur tentera de les hisser le plus haut possible à l'intérieur du classement général.

"Après un début de saison banal nous allons travailler en fonction des prochaines séries éliminatoires. Nous tenterons de terminer le plus haut possible. Notre offensive devient plus consistante au fil des matches et c'est de nature à encourager n'importe quel instructeur", conclut-il.

Si l'on se fie aux propos prêtés par Claude Allard, les joueurs ont retrouvé le sourire et le goût de jouer au baseball et il demeure persuadé que ses troupiers termineront la présente saison en... lions.

Président du cyclisme régional

Quévillon en a soupé du peu de collaboration

par Pierre Fellice

CHICOUTIMI — Pierre Quévillon vient de faire savoir aux responsables des clubs cyclistes de la région, qu'il n'est plus intéressé à occuper la présidence de l'Association cycliste, dans les conditions actuelles.

Quévillon a fait part de sa décision lors d'une réunion convoquée pour mercredi et à laquelle assistaient seulement les dirigeants des clubs Chicoutimi et Alma; Roberval et Dolbeau brillant par leur absence.

"Il y a définitivement un manque de collaboration au niveau régional présentement et certains dirigeants de clubs pensent beaucoup plus à nuire qu'à aider leur association", a noté le président. "Il était dans mes intentions de discuter de tous ces problèmes lors de la réunion convoquée cette semaine, mais l'absence de la moitié des responsables de clubs a fait déborder le vase de la tolérance", a noté Quévillon.

Ce dernier n'a toutefois pas mis en doute l'avenir de l'organisme régional.

"Même s'il y a des problèmes à l'intérieur des dirigeants, il faut que les jeunes continuent à s'entraîner", a fait remarquer Pierre Quévillon. "Nous avons d'ailleurs convoqué une autre réunion spéciale d'urgence pour mercredi prochain et c'est à cette occasion que nous viderons définitivement la question et que nous élirons un nouvel exécutif. Je dois dire toutefois que s'il y avait plusieurs Bernard Fortin, dans l'association, les problèmes seraient automatiquement solutionnés. Mais voilà, ce n'est pas le cas, du moins pour le moment".

Entre-temps, le calendrier de l'Association régionale se poursuivra demain avec la présentation d'un critérium de 45 milles pour les juniors et seniors et de 25 milles pour les cadets, dans les rues de St-Félicien.

Tour de France

Esclassan se veut excellent sprinter

DIVONNE-LES-BAINS (Reuter) — Jacques Esclassan, un tarnais de 27 ans, a montré hier, ses qualités de sprinter à l'étape qui emmenait les coureurs de Mulhouse à Divonne-Les-Bains, soit 220 km.

Battu pour la première fois au sprint depuis le début du tour, Maertens n'en conserve pas moins confortablement la première place du classement général.

Premier Français à remporter une victoire d'étape dans cette édition de la grande boucle, Esclassan était particulièrement radieux.

"C'est fantastique, je devais être vraiment très fort pour battre Maertens", a déclaré le vainqueur à qui le Belge a serré la main sur le Podium, sans chaleur excessive.

Peut-être la canicule avait-elle été trop forte durant l'étape, au point d'ailleurs que l'Italian Aldo Pareccheni, brillant vainqueur de la sixième étape, a dû abandonner, complètement épuisé.

Le départ de l'étape avait été perturbé par une quarantaine d'ouvriers de la firme horlogere "Lip" qui ont manifesté en faveur du maintien en activité de l'entreprise.

Jeudi déjà, le départ de la septième étape avait été perturbé par des imprimeurs en grève qui avaient bloqué la route.

Après la journée de repos de samedi, les coureurs affronteront la montagne et il est peu probable que les près de quatre minutes d'avance que possède Maertens sur Bernard Thévenet et le Belge Lucien Van Impe, considérés comme les meilleurs grimpeurs, soient suffisantes pour lui éviter de rétrograder au classement.

Tennis international

C'est la confusion qui règne en maître

LONDRES (AFP) — Après le départ des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France du comité national de la coupe Davis, jeudi, à Londres, la confusion règne parmi les dirigeants du tennis international, qui, entre les matches de Wibledon, se réunissent en petits comités par affinité, afin d'essayer de trouver une solution permettant de débloquer la situation actuelle.

Ainsi, certains représentants des pays qui votèrent contre la motion présentée par le comité de direction, demanderaient que la réunion de samedi, au cours de laquelle devait être effectué le tirage au sort de la coupe Davis 1977, soit transformée en une nouvelle assemblée générale pour examiner de nouveau et remettre aux voix la motion qui entraîna la rupture jeudi.

D'ores et déjà le comité de direction de la coupe Davis a annoncé que le tirage au sort prévu samedi serait remis à une date ultérieure non encore confirmée.

Mais un certain nombre de dirigeants des pays opposés à une modification des règlements (qui prévoieraient l'exclusion des nations refusant certains adversaires pour des raisons politiques) sont hostiles, bien sûr, à une nouvelle réunion. Il suffirait, en effet, d'un déplacement de quatre voix seulement, pour que soit adoptée à la majorité requise des deux tiers, la motion qui avait recueilli 32 voix contre 31 jeudi.

Pendant ce temps, les dirigeants américains, français, et britanniques tenteraient, selon certaines rumeurs, de réunir les représentants des pays qui avaient voté en faveur de la motion afin de les persuader de quitter la coupe Davis et de s'associer à la création d'une nouvelle épreuve qui débuterait l'année prochaine.

En publicité...

Tout n'est pas permis!

Des consommateurs ont parfois tendance à croire qu'en publicité, la fin justifie les moyens. Heureusement, il n'en est pas ainsi.

Les membres de la profession publicitaire doivent observer rigoureusement certains codes d'éthique...
Ces codes, relevant du Bureau consultatif de la publicité au Canada, sont des initiatives des annonceurs, des agences de publicité, des radiodiffuseurs et d'autres groupes de diffuseurs. Ils ont été mis au point en collaboration avec les gouvernements, le CRTC, des associations de consommateurs, des universitaires et d'autres groupes de citoyens. Ils servent de guides pour la profession publicitaire, par l'intermédiaire du *Conseil des Normes de la Publicité*, aux annonceurs, aux agences de publicité et aux media d'information.

... Vous pouvez obtenir ces codes gratuitement...
Pour obtenir gratuitement *un exemplaire* de ces documents et d'autres renseignements, vous n'avez qu'à remplir le coupon-réponse ci-contre et le faire parvenir au *Conseil des Normes de la Publicité.*

... Et vous, *consommateurs*, vous avez droit de parole. Si vous jugez qu'une annonce est malhonnête ou autrement fautive, vous pouvez effectivement porter plainte au *Conseil des Normes de la Publicité.* Vous n'avez qu'à demander, au moyen du coupon-réponse ci-dessous, des formules de plainte ou écrire directement à l'adresse suivante:

Conseil des Normes de la Publicité

La publicité se doit de remplir un rôle social et économique dans l'intérêt de toute la communauté.

Veuillez m'envoyer gratuitement, un exemplaire de ces documents:
- ☐ le code de la publicité radiotélévisée destinée aux enfants.
- ☐ le code canadien des normes de la publicité.
- ☐ le code sur les médicaments dispensés sans ordonnance médicale.
- ☐ la publicité d'aujourd'hui.
- ☐ des formules de plainte sur des messages publicitaires.

NOM_____
RUE_____
VILLE_____

Postez ce coupon-réponse au ***Conseil des Normes de la Publicité.***

AU TERTRE DE DEPART

PIERRE FELLICE

Carson mise sur les jeunes

Depuis hier, les yeux des golfeurs sont tournés vers le club Saguenay où l'on présente la 22e édition des 36 trous Molson, une compétition de prestige dans le domaine du golf régional. Une compétition où Mike Carson, d'Arvida, y défend son titre mérité l'an dernier.

"La compétition sera différente cette année car la jeunesse sera à surveiller de près", nous soulignait Carson, à sa sortie de la ronde de qualification, hier. "Des jeunes golfeurs comme Gérald Tremblay et Marc Brassard ne peuvent être mis de côté car ils jouent de l'excellent golf présentement".

Carson a quand même fort bien débuté la compétition en présentant une carte de 75 (36 et 39) au cours de la journée d'hier.

"Je n'ai pas tellement eu l'occasion de jouer souvent encore cette année, c'est pourquoi je pense qu'il sera difficile de répéter mon exploit de l'an dernier", souligne Carson. "Rien n'empêche que je suis très satisfait de ma ronde d'hier. J'ai pu également constater une chose, c'est qu'avec l'excellent terrain que nous avons présentement à Arvida, les golfeurs ne pourront pas se permettre trop d'erreurs car la lutte sera extrêmement chaude, beaucoup plus que l'an dernier".

Au total, 224 golfeurs sont inscrits aux 36 trous Molson, édition 1976. Cent d'entres eux ont joué leur ronde de qualification hier et 124 le feront aujourd'hui, en vue de la grande finale de demain. Nous connaîtrons alors les grands vainqueurs dans six classes différentes. Il y aura également le concours de "drive" qui chaque année suscite de plus en plus d'intérêts.

Au total, les différents vainqueurs pourront se partager plus de $1,500 en prix.

Club Port-Alfred

Le tournoi Molson regroupant les meilleurs golfeurs de chacun des clubs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il est donc normal que les activités soient considérablement réduites au cours du week-end, dans les autres clubs, du moins la plupart.

Pour un, le club Port-Alfred est ouvert à la pratique libre, aujourd'hui et demain. La véritable compétition reprendra toutefois mardi prochain, le 6 juillet alors que l'on présentera le deuxième field-day régional junior.

La compétition devrait regrouper une centaine de golfeurs, dont environ 75 garçons, et le premier départ est prévu pour 9.00 hres.

Entre-temps, on continuera les tournois-rencontres, et au cours d'une prochaine chronique, on devrait être en mesure de vous fournir un premier classement de cette compétition qui s'échelonnera tout au cours de l'été.

Club Birchdale

Au club Birchdale d'Alma, il semble bien que rien ne semble vouloir arrêter les désormais célèbres compétitions du samedi.

Les golfeurs jeannois ayant participé à leur ronde de qualification du 36 trous Molson, hier, tout le monde est donc prêt à compétitionner au niveau local, aujourd'hui.

C'est dire qu'à compter de 8.00 hres ce matin, c'est le tournoi des grossistes, une compétition mixte qui regroupera entre 100 et 110 golfeurs, comme à l'habitude. Un cocktail, un souper et une soirée dansante viendront mettre un terme à cette journée.

Club Chicoutimi

Au club du rond-point à Chicoutimi, les deux prochains jours ne montrent également aucune compétition véritable. Et comme dirait le pro Raoul Roy, "un peu de repos ça ne nuit jamais", surtout après l'épuisant tournoi de fin de semaine dernière.

Rien n'empêche toutefois que la prochaine semaine promet quand même d'être intéressante avec le traditionnel tournoi du mercredi et le tournoi local pour les juniors, également mercredi. On prévoit à ce qu'une soixantaine de golfeurs, garçons et filles, participent à cette dernière compétition.

Club Dolbeau

Au club Dolbeau, demain, c'est le tournoi des quatre grands, une compétition mixte de 18 trous qui devrait réunir plus de 90 golfeurs. Le Chic, la Clé du sport, la bijouterie Tremblay et le studio Marie-Paule, constituent ces quatre grands.

On présentera également le troisième field-day junior sanctionné par l'Association régionale, jeudi prochain le 8 juillet. Et encore là, tout comme Port-Alfred, deux jours plus tôt, on espère la participation d'une centaine de jeunes golfeurs.

Club Piékouagan

Il y a enfin le club Piékouagan, de St-Prime, qui au cours du présent week-end, est ouvert à la pratique libre seulement. Le prochain tournoi à cet endroit aura lieu dimanche le 11 juillet prochain, et il s'agira d'un autre tournoi réservé exclusivement aux membres.

Les Expos s'enlisent

Fryman ne réussit pas à faire le poids

ST-LOUIS — A l'instar des Expos, les Cardinals de St-Louis connaissent eux aussi des déboires, mais contrairement aux porte-couleurs de la métropole canadienne, il leur arrive de se retrouver. C'est ce qu'ils ont fait hier alors qu'ils ont triomphé des Expos 3-0 devant une maigre assistance de près de 9,000 amateurs qui ont bravé un temps pluvieux.

Le lanceur, Lynn McGlothen, qui avait perdu ses cinq dernières parties, a permis à son équipe de mettre fin à une série de quatre défaites de suite.

L'artilleur droitier des Cardinals est devenu le premier lanceur des Cardinals à retirer autant de frappeurs au bâton. En quatre parties contre les Expos cette saison, les Cardinals ont remporté la victoire à chaque occasion.

Les Cards, qui n'avaient pas marqué depuis 23 manches, ont inscrit leurs points aux dépens du vétéran gaucher Woddie Fryman, 8-6.

Mike Tyson a entrepris la cinquième pour les Cards avec un simple. Il a été poussé au deuxième par un sacrifice de McGlothen 7-7. Un simple de Mumphry l'a poussé au marbre. Ce dernier a marqué quand Kessinger a suivi avec un double au champ gauche.

Les Cards ont marqué un troisième point à la sixième. Mike Anderson a obtenu un but sur balles, a été poussé au troisième par un simple de Hector Cruz et a marqué quand Tyson a frappé un roulant au champ intérieur.

Il s'agissait de la huitième défaite des Expos au cours de leurs 10 derniers matches. Fryman n'a pas vaincu les Cards depuis le 9 juillet 1969. McGlothen en était au huitième blanchissage de sa carrière.

"Il y a belle lurette que je n'avais pas lancé d'une façon aussi efficace. J'avais beaucoup d'étoffe ce soir. Si cela peut compenser un peu pour ma piètre tenue depuis un mois. Je pense que je dois en prendre une partie de responsabilités pour les déboires du club jusqu'ici cette saison" de commenter McGlothen.

Lynn a été maître de la situation du commencement à la fin et a rarement été dans l'impasse. McGlothen a donné deux simples successifs à Foote et Lyttle après un retrait à la neuvième et Red Schoendienst s'est rendu au monticule pour lui dire quelques mots.

"Je désirais savoir si McGlothen était incommodé par le délai d'une quinzaine de minutes occasionné par la pluie à la huitième manche. Quand il m'a assuré qu'il pouvait continuer, je lui ai fait confiance" d'ajouter le gérant des Cardinals. Seuls Mangual, Foote, Foli, Lyttle et Parrish ont frappé en lieu sûr contre le lanceur des Cards qui n'a donné que deux buts sur balles.

C'est le baseball" de dire Fryman. "Vous êtes plus chanceux contre certaines équipes que d'autres. Mais je n'ai pas si mal lancé contre les Cardinals tout au long de ma carrière. Prenez ce soir comme exemple. Une couple de points aurait fait toute la différence" d'ajouter Woodie.

PAS DE DANSE— Felix Millan ressemble à un danseur de samba alors qu'il tente de compter du deuxième but, dans le match qui opposait les Mets et les Cubs.

Les Alouettes effectuent une transaction surprise

MONTREAL (PC) — Les Alouettes de Montréal ont annoncé hier qu'ils avaient acquis le demi à l'attaque Andy Hopkins et les droits de négociations du quart-arrière Jerry Keeling en échange de six joueurs dans une transaction surprise dans la Ligue canadienne de football.

Les Alouettes ont cédé en retour les services du quart Jimmy Jones, de demi-défensif Lewis Cook, du demi-recrue Jimmie Edwards et du garde Darryl White, tous des Américains, en plus du garde Bart Evans et du bloqueur défensif Gordon Stewart, deux Canadiens.

Hopkins, âgé de 26 ans, a entrepris sa carrière avec Hamilton en 1973 après une saison avec les Oilers de Houston de la Ligue nationale. Il a dominé la conférence de l'Est au chapitre des gains au sol à sa première saison avec 1,223 verges de gains en 223 tentatives. En 1974, il a failli remporter 1,000 verges de gain une autre fois. L'an dernier, il n'a pas joué beaucoup, ayant subi deux fractures à un bras.

Keeling, un vétéran de 15 saisons, ne pourra jouer cette saison parce qu'il a annoncé qu'il prenait sa retraite après la date limite du 15 juin. Keeling a joué ses huit premières années au poste de demi-défensif pour les Stampeders de Calgary.

En 1973, il a conduit les Rough Riders d'Ottawa à la conquête de la coupe Grey. Il a été échangé aux Tiger Cats la saison dernière.

L'instructeur des Alouettes, Marv Levy, qui a agi comme instructeur des représentants de l'Est du dernier match des étoiles, s'est dit impressionné du travail de Hopkins et de Keeling.

Jones, qui a joué son football collégial à USC, partageait le travail de quart avec Sonny Wade depuis quatre ans. Il a été le quart partant dans 10 des 16 matches réguliers l'an dernier.

Quant à Cook, il a déjà porté les couleurs des Alouettes en 1970 quand ils ont remporté la coupe Grey. Il a ensuite porté les couleurs des Rough Riders de Saskatchean pendant deux ans avant de tenter sa chance avec les Alouettes l'an dernier et a été choisi le joueur défensif par excellence dans le match de la coupe Grey.
sif par excellence dans le match de la coupe Grey.

Edwards a joué dans la Ligue mondiale avec Birmingham et Shreveport. White a porté les couleurs du Ottawa la saison dernière, tandis que Evans a eu un essai avec les Alouettes l'an dernier avant de retourner à l'Université du Manitoba.

Stewart, qui a déjà porté les couleurs des Blue Bombers de Winnipeg et des Stampeders, aurait pu être le remplaçant de Gordon Judges, qui ne pourra revenir au jeu avant octobre ou novembre à cause d'une blessure au genou.

Aaron demeure toujours le favori des foules

MILWAUKEE (UPI) — Evidemment, Hank Aaron vieillit. Un peu comme tout le monde quoi! Néanmoins, les amateurs de baseball de Milwaukee se soucient guère de l'âge du meilleur frappeur de circuits de tous les temps au baseball majeur. Même s'il a légèrement ralenti depuis quelques mois, Aaron possède toujours ce magnétisme qui fait courir les foules.

Lorsqu'il se présente au bâton, il a toujours droit à une salve d'applaudissements. Lorsqu'il frappe la balle, les spectateurs se lèvent debout et suivent attentivement des yeux cette petite boule blanche afin de savoir si elle franchira la clôture pour un autre circuit.

A sa première saison avec les Brewers de Milwaukee l'an dernier le roi des circuits devait subir une certaine pression, imputable en majeure partie à la presse américaine. On mentionnait à la une qu'Aaron revenait à la maison et ce dernier se sentait mal à l'aise.

Toutefois, la situation est différente cette année. Pour la première fois depuis longtemps, Aaron joue avec calme et sérénité. "Il existe une énorme différence cette annee. Je n'ai à subir aucun genre de pression. Je n'ai aucun problème", de révéler Aaron.

A titre de frappeur désigné pour les Brewers, Aaron se débrouille fort bien. Jusqu'à présent, il a canonné sept circuits pour faire produire un total de 21 points.

S'il existe une personne à Milwaukee qui peut analyser la carrière de Aaron avec profondeur, c'est bien Bob Allen, directeur des relations publiques des Brewers.

"Je me souviens des débuts de Hank. Il s'élançait sur tous les mauvais lancers et ses coéquipiers l'avaient surnommé "Bad Henry". Toutefois, au fil des années, il a su étudier les lanceurs adverses. Depuis cinq à six ans, Aaron ne s'élance que sur le lancer qu'il désire. Il attend celui-ci avec calme, sachant qu'il aura le dernier mot sur le lanceur.

Hank Aaron, quoiqu'affichant une physionomie timide, a toujours été un type qui avait confiance en lui", de mentionner Allen.

"Je suis bien heureux de voir que les partisans des Brewers m'acceptent avec autant de gentillesse. Pour eux, je suis encore le même Hank Aaron que par le passé. Pourtant, je sais que j'ai ralenti et je dois me contenter du rôle de frappeur désigné. Néanmoins, j'ai l'impression que je suis toujours utile aux Brewers", d'avouer Aaron.

"J'ai toujours cette faim de compétition. Je crois que je la posséderai encore longtemps. Maintenant que mes preuves sont faites, le baseball devient soudainement un amusement".

"Je n'ai plus à me soucier du record de Babe Ruth. Dans mon optique personnelle, cet événement appartient déjà au passé, à la légende", de philosopher Aaron.

"Il est impossible de perdre cette sensation de puissance lorsque vous cognez un circuit. A chaque fois, je trottine lentement autour des coussins afin de jouir de chaque instant", de poursuivre Aaron.

"J'ai toujours été chanceux et je continue de l'être. Ce ne sont pas tous les joueurs qui ont eu la chance de connaître autant de succès. J'ai travaillé fort tout au long de ma carrière et je ne pouvais choisir meilleur endroit pour mettre un terme à celle-ci", de conclure Hank Aaron.

Match d'un seul coup sûr pour Jerry Koosman

NEW YORK (AP) — Jerry Koosman a affiché une tenue d'un coup sûr et retiré 12 rivaux au bâton avant d'accorder deux simples après deux retraits dans la 9e manche hier soir tandis que Ron Hodges produisait le point victorieux avec un simple en procurant un gain de 2-1 aux Mets de New York sur les Cubs de Chicago.

Jerry Morales avait réussi le seul coup sûr des Cubs, un simple dès la 1ère manche avant la 9e reprise.

C'était la 8e victoire d'affilée des Mets.

Hodges a produit son point victorieux dans la 6e en poussant Bruce Boisclair, qui avait frappé un simple et volé le 2e coussin, au marbre.

Avec ses 12 retraits, Koosman a égalé le sommet de John Montefusco dans la LN cette saison.

A Pittsburgh, le frappeur suppléant Bill Robinson a claqué un circuit à la 10e manche quand il a permis aux Pirates de Pittsburgh de disposer des Phillies de Philadelphie 10-9.

Ce circuit de Robinson a brisé les reins des Phillies qui avaient comblé un déficit de 8-2 grâce à un grand chelem de Dick Allen et à trois autres points en neuvième.

Greg Luzinski a claqué un circuit de deux points pour les Phillies à la première, mais Willie Stargell a riposté pour les Pirates avec un circuit de trois points à la fin de la manche.

Al Oliver, qui a obtenu quatre coups sûrs pour les Pirates, y est allé de deux triples.

Dans l'Américaine, à Bloomington, un simple du frappeur suppléant Craig Kusick a poussé Butch Wynegar au marbre avec le point gagnant à la cinquième manche quand les Twins du Minnesota ont disposé de justesse des Angels de la Californie 6-5.

Les Twins ont infligé à Andy Hassler, 0-6, une 17e défaite consécutive. Il a été envoyé dans la mêlée à la troisième manche après que les Angels eurent effacé un déficit de 5-0. Il n'a alloué que trois coups sûrs et un seul point au cours des six dernières manches, mais c'est tout ce qu'il fallait pour qu'il perde le match.

Rod Carew a produit trois points pour les Twins avec un circuit de deux points à la première et un double à la deuxième.

A Milwaukee, Dick Pole et Jim Willoughby ont uni leurs efforts pour blanchir les Brewers tandis que Bobby Darwin bouclait le circuit dans la 2e manche alors que les Red Sox de Boston triomphaient 3-0.

Les Sox ont ajouté deux autres points dans la 6e avec deux simples, un court ballon-sacrifice et un but sur balles alors que les coussins étaient tous occupés.

A Baltimore, les Orioles ont perdu d'excellentes chances de marquer, mais ont finalement défait les Tigers de Detroit 2-1 quand Mark Belanger a produit le point victorieux avec un double après deux retraits à la septième manche.

Ce double de Belanger, qui avait obtenu un autre double et marqué un point à la troisième, a permis aux Orioles de mettre fin à une série de quatre défaites consécutives.

Jim Palmer, qui a limité les Tigers à cinq coups sûrs, a remporté sa quatrième victoire consécutive. Sa fiche est maintenant de 10-7.

Un ballon-sacrifice de Bill Freehan a produit le seul point des Tigers à la cinquième. Vern Ruhle, 5-4, a essuyé le revers.

A Cleveland, Chris Chamblis a cogné un circuit de trois points et Lou Piniella en a contribué un de deux en aidant les Yankees de New York et Catfish Hunter à triompher des Indiens 7-1.

Le gain a permis aux Yankees de mettre fin à une série de trois revers et de reprendre une avance de sept matches sur les Indiens au sommet de la division Est de la LA.

Hunter, 10-7, a limité les Indiens à six coups sûrs, y compris le 13e circuit de George Hendrick.

Les Yankees ont chassé Rick Waits avec une poussée de quatre points dès la première manche.

Mickey Rivers a cogné un double, puis Thurman Munson a produit le premier point avec le premier de ses quatre simples dans le match avant l'exploit de Chamblis.

Piniella a poussé Mounson au marbre avec son 3e circuit de la saison dans la 3e.

A Chicago, Bart Johnson a poursuivi son excellent travail contre les Rangers du Texas en remportant un intéressant duel contre Bert Blyleven quand il a conduit les White Sox à une victoire de 1-0.

Johnson n'a permis que cinq coups sûrs aux Rangers et a une fiche à vie de 7-0 contre le Texas.

Jorge Orta a produit le seul point du match avec un simple à la première, permettant aux White Sox de mettre fin à une série de neuf défaites consécutives à domicile.

Blyleven, dont la fiche est de 6-9, a donné 10 coups sûrs aux White Sox.

Enfin, à Kansas City, les Royals ont marqué six points contre un Vida Blue rouillé, mais il aura fallu que John Mayberry vole le marbre et claque un circuit pour leur permettre de disposer des A's d'Oakland 8-5.

Un simple de George Brett a parti le bal à la première manche contre Blue, 6-7,qui n'avait pas lancé depuis le 11 juin. Les Royals ont marqué quatre points en première manche.

Blue a accordé un autre point à la deuxième, mais s'est ressaisi et a retiré les 10 frappeurs suivants.

Sal Bando a claqué un circuit de deux points pour les A's, son 17e de la saison. Il en était à son sixième circuit en autant de matches.

Trevino fait le pitre et Watson s'étonne

SOUTHPORT, Angleterre (UPI) — Lee Trevino, fidèle à son habitude, n'est pas passé inaperçu lors de son arrivée à Southport, hier, en vue de sa participation à l'Omnium britannique qui débutera en fin de semaine.

Coiffé d'un grand chapeau blanc mexicain, Trevino s'est inscrit sous le nom de "Lee Smiley Trevino". A un Anglais qui lui demandait pourquoi se coiffer de la sorte alors qu'il pleuvait des clous, Trevino a répondu en riant bien fort: "Justement, c'est pour me protéger de la pluie. De plus, c'est moins fatiguant que de porter un parapluie..." L'Anglais est immédiatement aller prendre une tasse de thé afin de se replacer les idées.

Il y a aussi Jack Nicklaus qui est arrivé en même temps que Trevino. Nicklaus qui ne connaît pas une saison aussi prestigieuse que l'an dernier, contrastait avec Trevino qui laisse entendre qu'il râflera les grands honneurs de cet omnium.

Nicklaus était retranché dans son coin, préférant discuter avec de jeunes golfeurs qui n'ont pas mis de temps à le reconnaître. Ce dernier espère faire meilleure figure que lors du récent omnium des Etats-Unis, remporté par le jeune Tom Pate.

"Je sais bien qu'il me faudra travailler avec acharnement si je veux figurer. Ce tournoi est l'un des plus difficiles auquel je participe. Trevino, lui, prend tout à la légère. Vous verrez, s'il connaît une piètre première ronde, il rira jaune et vous ne le verrez plus de la balance du tournoi", de commenter Jack Nicklaus.

Quant au champion défendant, Tom Watson, il eut droit à plusieurs égars dès qu'il a mis les pieds au chalet. Watson semblait légèrement mal à l'aise ne sachant trop pourquoi les gens étaient aussi empressés de lui rendre service.

"Je ne suis pas habitué à un tel traitement. Je ne croyais pas que les Britanniques attachaient autant d'importance à ce tournoi. J'ai toujours aimé l'esprit qui anime cette compétition. Cela ressemble en plusieurs points au championnat de tennis à Wimbleton. Ces Anglais, ils savent faire les choses", a-t-il dit en premier lieu.

"En ce qui a trait à mes chances de conserver ma couronne, je ne saurais trop comment expliquer ce que je peux ressentir. Je suis confiant, certes, mais dans un tel tournoi tout peut survenir", d'ajouter Watson.

Le terrain du Royal Birkdale mesure 7,117 verges et la normale est de 73. Il est considéré comme le terrain idéal pour une telle compétition. Il y a un trou qui représente un véritable défi pour le golfeur expérimenté. Il s'agit du trou numéro 15 qui s'étend sur une distance de 536 verges, pour une normale de 5. Défendu par deux gigantesques trappes de sable d'une largeur de cinquante pieds, ce trou est surnommé "le tigre" puisqu'il est pratiquement impossible d'atteindre le vert en deux coups. La plupart du temps, le golfeur téméraire qui tentera de nicher sa balle sur le vert à sa deuxième tentative, se retrouvera en plein milieu de l'une de ces trappes.

"Le golfeur qui réussira des birdies sur ce trou au cours du tournoi, décrochera les grands honneurs", de prédire Jack Nicklaus.

Triple égalité en première place

BLOOMINGTON (AP) — La Canadienne Sandra Post, qui a enregistré quatre birdies consécutifs, Joanne Carner, Kathy Martin et Kathy Whitworth ont tourné des rondes de 68, trois sous la normale du club Lake Monroe, hier et ont pris les devants à l'issue de la première ronde de la Classique Bloomington.

Judy Rankin, qui tente de devenir la première golfeuse à remporter $100,000 en bourses au cours d'une saison, a inscrit un compte de 71, la normale.

Jocelyne Bourassa a inscrit un compte de 72.

DIXIT...

Chris Evert

"Je pensais à cette rencontre depuis le début de l'année et j'étais réellement décidée à l'emporter, quoiqu'il arrive. Il fallait gagner les points de match et je crois que c'est ce que j'ai fait. Je pense que dans l'ensemble, Evonne a été surprise de me voir jouer au filet et ma tactique l'a déconcertée", dixit Chris Evert, suite à sa victoire à Wimbledon.

BASEBALL

Ligue junior

Hier

Chicoutimi-Nord 5 Kénogami 4

Demain

Chicoutimi à La Baie
Kénogami à Jonquière
Chicoutimi-Nord à Arvida

Classement

	PJ	G	P	MOY.	DIFF.
Jonquière	17	17	0	1.000	—
Chicoutimi	17	12	5	.706	5
Kénogami	17	9	8	.530	8
St-Félicien	18	9	9	.500	8½
Chic.-N.	18	7	11	.390	10½
La Baie	17	6	11	.353	11
Dolbeau	18	5	13	.277	12½
Arvida	18	5	13	.277	12½

Ligue nationale

Première partie

Houston 100 000 300 030 03-10 25 0
Cincinnati300 001 000 030 00- 7 14 1
Richard, Siebert 7, Forsch 7, Pentz 2-1, 13 et Herrmann, Jutze 12; Zachry, Eastwick 7, Borbon 9, McEnaney 11, Hinton 0-1, 13 et Bench. C: Hou-Cedeno 13; Cin-Conception 6.

Deuxième partie

Houston 000 100 020--3 5 1
Cincinnati 000 010 001--2 10 1
Andujar (4-4) et Herrmann, Jutze (8); Norman (6-2) et Plummer, Bench (7).

Philadel 200 040 003 0-- 9 11 0
Pittsburgh 303 200 010 1--10 13 1
Christenson, Schueler (4), Twitchell (5), Mcgram (8), Garber (9) et Boone; Reuss, Tekulye (6), Moose (9), Hernandez (9) et Sanguillen, LG Hernandez (2-1), LP-Garber (3-2), CS-Philadelphie, Luzinski (12), Allen (10); Pittsburgh, Stargell (11), Hebner (3), Robinson (11).

Chicago 100 000 000-1 3 1
New York 100 001 00X-2 9 0
Stone, Zamora 5, Schultz 5, Coleman 0-4 5, Knowles 8 et Swisher; Koosman 8-6 et Hodges.

Montréal 000 000 000-0 5 0
St. Louis 000 021 000-3 8 1
Fryman 8-6, Carrithers 6, Murray 8 et Foote. Mc Glothen 7-7 et Ferguson.

Atlanta 001 023 001--7 12 1
San Francisco 000 100 001--2 6 2
Messersmith (8-6) et Williams; Montefusco, Heaverlo(6), Caldwell(8) et Rader. LP-Montefusco (7-8), et Los Angeles, Yeager (8); Atlanta, Rader (5).

Le classement

Division est

	G	P	MOY	DIFF
Philadel.	50	21	.704	-
Pittsburgh	42	29	.592	3
New York	41	37	.526	12½
St.Louis	32	42	.432	19½
Chicago	30	44	.405	21½
Montréal	24	44	.353	24½

Division ouest

	G	P	MOY	DIFF
Cincinnati	46	31	.697	-
Los Angeles	42	36	.533	4½
San Diego	41	36	.532	5
Houston	36	41	.463	10
Atlanta	34	41	.453	11
San Franc.	31	47	.397	15½

Hier

St. Louis 3 Montréal 0
New York 2 Chicago 1
Pittsburgh 10 Philadelphie 9
Houston 10 Cincinnati 8, 1ère
Houston 3 Cincinnati 2, 2ème
San Diego 6 Los Angeles 3
Atlanta 7 San Francisco 2

Aujourd'hui

Chicago (R. Reuschel 7-5) à New York (Server 8-5)

Philadelphie (Underwood 4-1) à Pittsburgh (Medich 5-6)

Atlanta (Ruthven 9-7) à San Francisco (Dacouisto 0-4)

Houston (Cosgrove 3-4) à Cincinnati (Alcala 7-2)

Montréal (Rogers 2-5) à St. Louis (denny 3-4)

San Diego (Freisleben 6-2) à Los Angeles (Rhoden 7-0)

Demain

Chicago à New York, 2
Philadelphie à Pittsburgh, 2
Montréal à St. Louis
Houston à Cincinnati
San Diego à Los Angeles
Atlanta à San Francisco

Les meneurs

Oliver, Pgh	62	252	43	90	.357
McBride, SL	51	198	29	67	.338
Foster, Cin	67	265	40	89	.336
Crawford, SL	59	200	26	67	.335
Morgan, Cin	60	191	52	64	.335
Robinson, Pgh	48	166	23	55	.331
Herndon, SF	50	170	21	56	.329
Cey, LA	66	240	37	78	.325
Montanez, Atl	78	305	32	99	.325
Rose, Cin	75	303	63	98	.323

Circuits-Kingman, New York, 27; Schmidt, Philadelphie, 21.

Points produits - Kingman, Foster, chacun 62; Schmidt, 57.

Lanceurs 7 décisions - Rhoden, Los Angeles, 7-0, 1.000; Norman, Cincinnati, 6-1, .857.

Ligue américaine

Detroit 000 010 000-1 5 0
Baltimore 001 000 10x-2 8 0
Rhule 5-4, Hiller 8 et Freehan; Palmer 10-7 et Duncan.

Boston 010 002 000-3 8 0
Milwaukee 000 000 000-0 8 0
Pole, Willoughby (6) et Montgomery; Augustine, Castro (6) et Porter.LC-Pole (4-4). LP-Augustine (2-5). C-Boston, Darwin (3).

New York 402 000 010-7 13 0
Cleveland 010 000 000-1 6 1
Hunter 10-7 et Healy; Waits 2-3, Buskey 1, Thomas 7, Eckersley 9 et Pruitt. C: NY-Chambliss 9, Hendrick 13, Piniella 3.

Californie 005 000 000-5 8 1
Minnesota 230 010 00x-6 8 1
Kirkwood, Hassler (3) et Etchebarren; Hughes, Albury (4) et Wynegar. LC-Albury (2-1). LP-Hassler (0-6). CS-Californie, Bochte (1), Minnesota, Carew (5).

Texas 000 000 000-0 5 0
Chicago 100 000 00x-1 10 0
Blyleven (6-9) et Sundberg; B. Johnson (6-7) et Essian.

Oakland 002 030 000-5 9 0
Kansas City 410 002 01x-8 10 2
Blue, Bahnsen (6) et Haney, Newman (9); Busby, Littell (5) et Martinez. LC-Littell (4-3). LP-Blue (6-7). CS-Oakland, Bando (17); Kansas City, Mayberry (11).

Le classement

Division Est

	G	P	Moy	Diff
New York	44	27	.620	—
Cleveland	37	34	.521	7
Detroit	35	36	.493	9
Boston	35	36	.493	9
Baltimore	35	38	.479	10
Milwaukee	26	42	.382	16½

Division Ouest

	G	P	Moy	Diff
Kansas City	45	28	.616	—
Texas	40	31	.563	4
Oakland	37	39	.487	9½
Chicago	34	38	.472	10½
Minnesota	34	39	.466	11
Californie	32	46	.410	15½

Hier

Kansas City 8 Oakland 5
Minnesota 6 Californie 5
Chicago 1 Texas 0
Bsoton 3 Milwaukee 0
New York 7 Cleveland 1
Baltimore 2 Detroit 1

Aujourd'hui

Texas (Briles 6-5) et Chicago (Gossage 5-5)

Californie (Ross 5-9) et Minnesota (Singer 6-3)

Oakland (Boston 2-0) et Kansas City (Leonard 7-3)

Boston (Jones 1-0) et Milwaukee (Broberg 1-6)

New York (Holtzman 5-6) et Cleveland (Hood 2-4)

Baltimore (Cuellar 4-3) et Detroit (Fidrych 8-1)

Demain

Californie à Minnesota
Texas à Chicago
Oakland à Kansas City
Boston à Milwaukee
New York à Cleveland
Baltimore à Detroit

Montréal 0 — **St. Louis 3**

	AB	P	CS	PP		AB	P	CS	PP
Mangual cc	4	0	1	0	Mumphrey cc	3	1	2	3
Foli ac	4	0	1	0	Kessinger ac	4	0	1	1
Jorgensen cg	4	0	0	0	Brock cg	4	0	0	0
MacKanin 2b	4	0	0	0	Hernandez 1b	0	0	0	0
Foote r	4	0	1	0	Ferguson r	4	0	1	0
Lyttle cd	3	0	1	0	Anderson cd	3	1	1	0
Thornton 1b	4	0	0	0	Cruz 3b	3	0	1	0
Parrish 3b	3	0	1	0	Tyson 2b	3	1	2	1
Fryman l	2	0	0	0	McGlothen l	2	0	0	0
Carithers l	0	0	0	0	Total	30	3	8	3
Dwyer fs	1	0	0	0					
Murray l	0	0	0	0					
Total	33	0	5	0					

Montréal	000	000	000-0
St. Louis	000	021	00x-3

E-Cruz. DJ-Montréal 1. LSB-Montréal 8, St. Louis 6. 2B-Foli, Kessinger. 3B-Mumphrey. BV-Mumphrey. S-McGlothen.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Fryman, P-8-6	5⅓	8	3	3	2	4
Carrithers l	⅔	0	0	0	0	0
Murray	1	0	0	0	0	0

McGlothen, G, 7-7 — 9 5 0 0 2 9

T-2.05.
A-8,923.

LE RAPIDO

Sky's the Limit... une pouliche en or

C'est avec impatience que les amateurs de courses attendent la venue de la sentationnelle pouliche Sky's the Limit qui participera, demain, à Pré Vert, à la première tranche du circuit Québec, réservé aux pouliches de trois ans. La protégée de Roméo Hanover, propriété de Yves Desjardins, a tout balayé sur son passage comme juvénile, en enregistrant 10 victoires en 17 sorties, pour des gains de $73,119 l'an dernier. Jusqu'ici cette année, elle a porté ses gains à $10,655 en cinq compétitions, tout en montrant des gains à vie de $83,774.

Tardif instructeur

Alfred Tardif, bien connu de la gent sportive, délaisserait le sifflet pour occuper un poste d'entraîneur au hockey junior. Sans pouvoir vérifier le fondement de cette information, il appert que Tardif aurait été sérieusement approché pour devenir instructeur des Saguenéens de la Ligue junior "B" régionale. Après avoir subi les foudres des amateurs de hockey pendant de nombreuses années, le sieur Alfred retrouvera-t-il la sérénité derrière le banc des joueurs?

Ali au lit

Le récent combat de Mohammed Ali contre le Japonais Inoki semble avoir laissé des marques sur le champion mondial des poids lourds. Le médecin d'Ali, le Dr Robert Koistichek, a déclaré que la jambe gauche du champion était sérieusement abîmée. "Il y a une possibilité de thrombophlébite, caillot de sang dans les veines", a précisé le médecin. "Ali souffre aussi d'une anémie prononcée." L'entraîneur d'Ali, Angelo Dundee, a déclaré que la condition d'Ali est grave et que si les caillots se répandent, le champion mondial pourrait éprouver des problèmes cardiaques.

Camps des Expos

Les Expos de Montréal tiendront un camp d'essai, aujourd'hui, au stade de Kénogami. Ce camp d'essai est un des seize camps de recrutement que les Expos tiendront à travers le Canada, dont quatre au Québec. Ces camps ont pour but de recruter de jeunes talents. C'est André Pratte, recruteur des Expos pour le Québec, les Maritimes et le Nord-Est des Etats-Unis, qui aura la responsabilité des camps pour l'Est du Canada. A Kénogami, il sera secondé par Roger Hudon et tous les joueurs de 15 ans et plus sont invités à ce camp d'essai qui débutera à midi.

Régates de Valleyfield

Sept pays ont déjà confirmé leur participation aux Régates de Valleyfield qui se tiendront les 10 et 11 juillet prochain et qui prendront cette année une ampleur peu commune. On note entre autres les participations de Josef Ulric, de Suisse, Mulinari et Annibal, d'Italie, et Guillermo Dominguez, du Mexique. Parmi les grands noms qui tenteront de s'approprier une partie de la bourse de $18,500 il y aura Jules Leboeuf, Robert Théorêt, Gilles Couillard, Germain Brossoit, Larry Lauterbach, Bill Hodge, Walter Struzek, Andy Miller et bien d'autres.

Non à la coupe Davis

A la suite du retrait des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France du tournoi de la coupe Davis, le président de l'Association canadienne de tennis, Lawrie Strong, a déclaré qu'il devra consulter tous les membres du bureau de direction avant que le Canada ne prenne position dans ce conflit. Il a ajouté que la décision canadienne ne devra être prise que dans le meilleur intérêt du tennis canadien et non uniquement basée sur les décisions prises par d'autres pays.

L'AMH dans l'impasse

Le directeur administratif de l'AMH, Ben Hatskin, a déclaré que les dirigeants de son circuit étaient fort inquiets des difficultés éprouvées pour faire signer des contrats aux meilleurs joueurs des rangs juniors. Il a ajouté que cette situation pourrait mettre en péril l'avenir même du circuit si la Ligue nationale continue à s'accaparer les meilleurs éléments. Hatskin a fait cette déclaration après qu'un journal de Toronto eut révélé que les 18 premiers choix du repêchage amateur avaient signé leur contrat avec la LNH.

Décision de Gaudaur

Le commissaire Jake Gaudaur a accordé hier aux Rough Riders d'Ottawa les droits des deux joueurs dont les Alouettes possédaient les premiers droits au repêchage collégial 1977, à la suite de l'engagement par le club montréalais de l'agent libre Brock Ainsley. Ainsley, un des trois joueurs des Lions impliqués dans un échange avec les Riders en retour de Wayne Smith, avait joué son option l'an dernier et signé un contrat avec les Alouettes. Le commissaire a dû intervenir parce que les deux clubs n'avaient pu en venir à une entente au sujet de la compensation pour Ainsley.

Matchs pré-saison des Sags

Les Saguenéens juniors majeurs, qui n'avaient disputé que deux parties hors-concours l'an dernier, auront un programme plus chargé cette année dans leur calendrier pré-saison. En effet, le 3 septembre, ils rencontreront les Dynamos de Shawinigan à Port-Alfred et ils disputeront ensuite la victoire aux Remparts à deux reprises, soit le 6 septembre à Jonquière et le 8 septembre à Ste-Foy. Vendredi, le 10 septembre, les Saguenéens recevront les Eperviers à Jonquière et ils seront à Sorel le 12. Le 14 septembre, les Saguenéens rendront la politesse aux Dynamos à Shawinigan et se rendront à La Tuque se mesurer aux Loups de la Ligue junior "A", le vendredi, 17 septembre. L'ouverture locale du calendrier régulier se fera le 19 septembre alors que les Saguenéens recevront la visite du National de Laval.

Les Rangers populaires

Le président de la Ligue américaine de baseball, Lee MacPhail, s'est entretenu hier avec le maire de la ville d'Arlington, Tom Vandergriff, dans le but d'augmenter la capacité du stade local où évoluent les Rangers du Texas. Ce stade est de 35,000 sièges, le deuxième plus petit de la Ligue américaine. Au cours des deux dernières saisons de baseball, les Rangers ont attiré plus d'un million de spectateurs par saison et actuellement, ils enregistrent une augmentation de 190,000 spectateurs sur la dernière saison.

Cours de natation

Le Club de natation de Chicoutimi, subventionné par le Haut-Commissariat, offrira des cours de natation, option compétition, du 5 juillet au 14 août. Les cours seront dispensés dans les piscines du cégep, Dominique-Racine, St-Antoine et Plein-Air de Chicoutimi-Nord. Les cours s'adressent aux jeunes qui veulent parfaire leur technique et obtenir une meilleure condition physique. L'inscription se fera le lundi, 5 juillet, au chalet du Parc Rosaire Gauthier, de 12 à 18 heures. Pour informations, communiquez à 549-9396 et 549-3477.

L'équipe suédoise

Les joueurs de hockey professionnel, choisis au sein de l'équipe suédoise en vue du tournoi Coupe-Canada à l'automne, ont décidé d'y participer. Les frères Tommy et Christer Abrahamsson, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre, resteront bannis, mais les joueurs ont gagné un point important: ne pas retourner automatiquement à leur pays d'origine à la fin de leur carrière professionnelle.

En diligence...

Les Américains menacent de retirer leurs athlètes des Jeux de Montréal à cause de la politique canadienne à l'égard de la délégation de Taïwan... L'équipe féminine de basket-ball des Etats-Unis est demeurée invaincue au tournoi pré-olympique de Hamilton en battant les Cubaines 89-73... Le golfeur Fuzzy Zoeller a pris les devants de l'Omnium de Milwaukee avec un 66... Le Dominicain Juan Guzman a dépossédé le Panaméen Jaine Rios du titre de champion mondial des poids mi-mouches... Le pilote américain A.-J. Foyt a réussi le meilleur temps de qualification à Daytona en vue de la course Firecracker 400.

POULICHE EN OR — Selon son entraîneur, Marc Desjardins, Sky's the Limit constitue une véritable pouliche en or. D'ailleurs ses gains le prouvent facilement. Elle sera du départ de la première tranche du circuit Québec, demain à Pré Vert.

(Photo Léonard Arseneault)

Omnium de Milwaukee

Zoeller se faufile en tête

MILWAUKEE (AP) — Le jeune Fuzzy Zoeller a tourné une deuxième ronde consécutive de 66, six sous la normale pour un compte global de 132, 12 sous la normale, et a pris une avance d'un coup sur Dave Hill à l'issue de la deuxième tournée de l'Omnium de Milwaukee.

Zoeller, qui était à égalité au deuxième rang avec Hill à l'issue de la première ronde, a entrepris la journée en lion en réussissant quatre birdies à ses six premiers trous.

Hill, qui songeait à prendre sa retraite il y a quelques mois, a tourné une deuxième ronde de 67 et n'a pas commis un seul bogey depuis le début du tournoi, disputé au club Tuckaway, long de 7,010 verges.

Johnny Jacobs et Mac McLendon ont tous deux inscrits des comptes de 69 et se retrouvent au troisième rang avec des cartes de 16, huit sous le par.

Ken Still, meneur à l'issue de la première journée avec une ronde exceptionnelle de 64, n'a pu faire mieux que 73 hier et il est à égalité avec Ed Sneed, Bruce Crampton, Homero Blancas et Jerry Heard à 137.

Zoeller a été lui-même surpris de sa performance. Il a enregistré huit birdies au cour de sa ronde. Il a réussi six birdies et un eagle sur les trous à normale cinq depuis le début du tournoi.

Omnium du Québec

Avance de deux coups pour Ken Ellsworth

SOREL (PC) — L'Américain Ken Ellsworth a réussi un 67, cinq sous la normale, sur le parcours des Dunes, hier, en prenant une avance de deux coups au début de l'Omnium du Québec, doté d'une bourse totale de $20,000.

Tandis que Ellsworth calait six birdies, George Knudson, de Toronto, Tom Irwin, de Moncton, John Morgan, de Victoria, et l'Américain Beau Baugh roulaient des 69.

Knudson complétait ainsi sa 7e ronde sous la normale en sol canadien.

Six golfeurs affichaient des 70, y compris le meilleur amateur de la journée, Mickey Batten, de Beauchâteau, Terry Wiens et Dave Barr, de la Colombie-Britannique, ainsi que Bill Tape et Herb Holzcheiter, de l'Ontario, et l'Américain Steve Cook.

Cinq golfeurs, y compris Adrien Bigras, de Rosemère, et Moe Norman, de Gilford, ainsi que le champion actuel John Kindrad, des USA, ont affiché des 71.

Après Batten et Bigras, les meilleurs Québécois ont été l'amateur Yvon Beauchemin, de Sorel à 72; Arnold McLean, fils, de Lorraine, Trevor Bateman, de Montréal, Phil Giroux, de Montréal, Jack Bisseger, de Montréal, et Norman Doyle, de l'Estérel, à 73; Ray Huot, de Sorel, Bruce McCarroll, de Montréal, Guy Cardinal, de Ste-Dorothée, Dan Talbot, de Beloeil, et Jean Millaire, de Joliette, à 74; Jean Morin, de Candiac, André Harvey, de St-Jean, Gilbert Lepage, de Hériot, Roger St-Vincent, de L'Assomption, Jean-Guy Tremblay, de Montréal, et Dave Ross, de Montréal, à 75.

A LA BARRIERE

Piste Pré Vert

Première course - $500

1 Duke Counsel	L. Jean
2 Love Bomb	E. Boivin
3 Henry Tar	R. Lambert
4 Man of Affairs	Y. Boivin
5 Burly Scott	Côme Tremblay
6 Dino Angus	J.-C. Tremblay
7 Tax Loss	R. Violette

Deuxième course - $6,500

1 Dream Worthy	pas nommé
2 Hickory Leader	S. Brisson
3 Bourbon County	B. Côté
4 Gem Mamie	pas nommé
5 Winnie Lobell	pas nommé
6 Jovial C G	R. Samson
7 Mindy Blue Chip	Y. Poirier
8 Sailing Gaily	S. Bouvrette

Troisième course - $300

1 Lumiere	R. Tremblay
2 Sea Lee	Cl. Tremblay
3 True Fire Mama	R. Chabot
4 Smoky Seven Up	Y. Bélanger
5 Irish Kent	L.-G. Martel
6 Michael Chris	L. Jean
7 Gamble Moraka	G. Bouchard
8 Scott Craig	J. Marchand
El. 1: Lowell C	pas nommé
El. 2: Confiture	R. Marquis

Quatrième course - $6,500

1 Sunlight Flight	A. Bédard
2 Catha's Gold	A. Hanna
3 Mars Judith	R. Bourgeois
4 Bettys Super Star	Y. Desjardins
5 Perfect Painting	F. Grant
6 Sikkem	J. Bruyère
7 Keystone Time	I. Aubin
8 First Strike	Y. Plouffe
9 Right in Style	B. Gervais

Cinquième course - $6,500

1 Paper Moon	B. Côté
2 Topaz Lobell	R. Samson
3 Some Trick	S. Bouvrette
4 Keystone Gloria	M. Cournoyer
5 Early Victory	J. Bruyère
6 Never Better	F. Grant
7 Skys The Limit	Y. Desjardins
8 Peace Rainbow	F. Nadeau

Sixième course - $400

1 Orleans Girl	Y. Boivin
2 Scampi O'Mouette	Côme Tremblay
3 Valenti	L.-G. Martel
4 Windbreaker	J.-C. Tremblay
5 Edgewood Myrna	Cl. Tremblay
6 Marita Irish	C.-C. Tremblay
7 Vicar Nile	G. Corneau
8 Rusty Relco	R. Lambert

Septième course - $6,500

1 Lady Coral	Y. Gamache
2 Sharp Cookie	Y. Poirier
3 Gem Princess	Y. Desjardins
4 Hera Angus	A. Jean
5 Tallahasse Time	A. Bédard
6 Mars Sharp	R. Bourgeois
7 Bossy Helen	A. Hanna
8 Dorie O'Brien	R. Marquis
9 Sinuous	R. Samson

Huitième course - $350

1 Gray Star	R. Lapointe
2 Cax Scott	R. Violette
3 Vanway Duke	R. Jomphe
4 Nicks Pride	Y. Bélanger
5 Gamu	B. Bouchard
6 George The Bullet	L. Jean
7 Senorita Mahone	G. Corneau
8 Douane Coloniale	Côme Tremblay
El. 1: Parker Forbes	R. Lapointe
El. 2: Rare Byrd	R. Gagnon

Neuvième course - $700

1 Molly Moraka	G. Bouchard
2 Hayes Minbar	R. Marquis
3 Princess Paloma	Y. Bélanger
4 Fury Star	L. Tremblay
5 Micky Mike	G. Corneau
6 Regal Brook	R. Chabot
7 Kid Uncle	D. Jean

Dixième course - $350

1 Step Moraka	G. Bouchard
2 Jacques	G. Corneau
3 Silver Kiki	C.-C. Tremblay
4 Lototha	Y. Bélanger
5 Hi Taxi	C. Corneau
6 Meadow Ford	S. Gagnon
7 Mannart Byrd	P. Gauthier
8 Sped Frise	G. Tremblay
El.: Meddy Lenco	Côme Tremblay

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

L'exploitation des sables bitumineux ne va pas sans d'énormes difficultés

EDMONTON (PC) — On estime qu'il y a 900 milliards de barils de pétrole dans les sables bitumineux de l'Alberta, ce qui représente une richesse formidable pour un pays en train de dévorer rapidement ses réserves plus conventionnelles et plus accessibles de pétrole.

Mais pour atteindre ces richesses, les difficultés sont plus grandes qu'on ne l'avait d'abord prévu. Le pessimisme a remplacé l'optimisme, et les sociétés d'exploitation ont remis à plus tard la réalisation de leurs projets de mise en valeur des sables bitumineux.

"A la lumière des conditions économiques actuelles, il n'est pas du tout impossible que les nouveaux projets d'exploitation des sables bitumineux échouent", déclare M. Kenneth Heddon, président de la Great Canadian Oil Sands Ltd. (GCOS).

La GCOS exploite la seule usine commerciale dans les sables bitumineux depuis 1968. Elle a englouti plus de $79 millions dans cette aventure.

Syncrude Canada Ltd. construit présentement une seconde usine, au coût de plus de $2 milliards. Mais les coûts de plus en plus élevés ont poussé Shell Canada Ltd. de Toronto, Petrofina Canada Ltd. de Montréal et Home Oil Ltd. de Calgary, à remettre à plus tard la réalisation de leurs projets d'exploitation des sables bitumineux.

Gouvernement pessimiste

Le gouvernement fédéral, dans un rapport sur l'énergie déposé aux Communes le 27 avril, se montrait pessimiste quant à la mise en valeur des sables bitumineux. "Il est évident que, à moins de progrès technologiques considérables, l'aménagement de nouvelles usines de sables bitumineux semblerait relativement peu intéressant aux prix mondiaux actuels du pétrole, même avec les concessions fiscales spécialement accordées dans le cas du projet Syncrude", disait le rapport.

Ces concessions ont été rendues nécessaires au moment où Atlantic Richfield Canada Ltd., un des membres originaux du consortium Syncrude, s'est retiré du projet a la fin de 1974. Les gouvernements du Canada, de l'Alberta et de l'Ontario prirent à leur charge environ le tiers du projet.

M. William Richards, président de Dome Petroleum Ltd. de Calgary, a déclaré: "Je ne crois pas que le pays puisse supporter le traumatisme politique et économique qui accompagne la récupération d'un projet de sables bitumineux tous les deux ans."

Shell Canada semble être la prochaine société à devoir construire une usine de sables bitumineux, mais les dirigeants disent que le financement constitue un problème d'importance. Shell estime que la prochaine usine coûtera près de $3 milliards, ajoutant qu'un tel projet ne peut pas être financé par une seule entreprise. Il est essentiel que d'autres sociétés, ainsi que le milieu de la finance et les gouvernements, y participent.

L'inflation néfaste

M. Frank Spragins, président de Syncrude, a déclaré que l'inflation "a semé la confusion, le pessimisme et le désespoir parmi les planificateurs de projets concernant les réserves futures d'énergie".

M. Richards a indiqué que les taxes provinciales et fédérales ont considérablement réduit pour Dome la capacité d'investir dans les sables bitumineux et dans les autres gisements de pétrole lourd. "Dome ne peut qu'attendre la suite des événements".

Les quatre principaux gisements de sables bitumineux de l'Alberta couvrent un territoire de plus de 10.8 millions d'acres dans les régions de la rivière de la Paix, de Cold Lake, du lac Wabasca et d'Athabasca.

Mais les techniques actuelles limitent l'exploitation des sables bitumineux à 38 milliards de barils, dans la partie des sables qui peut être exploitée en surface.

Les sables d'Athabasca, à 220 milles au nord-est d'Edmonton, sont moins profonds que les autres gisements, et contiennent toutes les réserves récupérables. Ils couvrent un territoire de 5.75 millions d'acres et renferment des réserves estimées à 626 millions de barils.

Déficit alimentaire

Obligation de freiner le développement démographique

AMES, Iowa (AFP) — Les pays souffrant de déficit alimentaire doivent freiner leur développement démographique. C'est l'un des trois impératifs à respecter si le monde veut continuer à subvenir à ses besoins alimentaires, estiment les participants à la Conférence mondiale de l'alimentation qui a pris fin jeudi, après quatre jours de travaux, à Ames, Iowa.

Selon les 700 spécialistes venus de 70 pays, qui ont pris part à cette réunion, les deux autres impératifs sont les stimulants à la production alimentaire matérialisés par les profits offerts aux producteurs, et l'octroi d'une technologie nouvelle aux fermiers des pays en développement. Le docteur John Hannah, directeur exécutif du Conseil des Nations unies pour l'alimentation mondiale, a souligné à cette occasion la nécessité des stocks alimentaires: "Un nouveau système adéquat et réaliste de garantie alimentaire signifie inévitablement un système de stocks".

Aucun représentant gouvernemental n'avait été invité à cette réunion. Le Dr M. Anderson, directeur de l'Institut pour l'alimentation mondiale de l'Université de l'Iowa, hôte de cette conférence, avait expliqué qu'il cherchait seulement à "réunir les professionnels de par le monde qui ont à traiter de la production alimentaire, de sa fabrication, de sa distribution, de son utilisation".

Lors de la clôture cependant, les délégués de la conférence ont réalisé que leurs recommandations risquaient de ne jamais être mises en oeuvre si la porte était fermée aux représentants gouvernementaux. Dans un communiqué, ils ont souligné: "Nos efforts seront perdus si les recommandations ne sont pas entendues, comprises par les responsables gouvernementaux des divers pays".

Achat de Zeller's

Gamble-Skogmo poursuivra devant les tribunaux

MONTREAL (PC) — La société Gamble-Skogmo Inc. de Minneapolis a annoncé jeudi qu'elle a l'intention de poursuivre ses efforts auprès des tribunaux américains et de la Commission d'examen des investissements étrangers en vue de l'acquisition d'une majorité des actions des magasins Zeller's de Montréal.

Gamble-Skogmo a offert, par l'entremise de sa filiale canadienne, MacLeods Stedman Ltd. de Winnipeg, un montant de $35 millions pour la participation de 50.1 pour cent dans les intérêts détenus antérieurement par les magasins W. T. Grant qui ont déclaré faillite aux Etats-Unis.

La semaine dernière, un tribunal de faillite a approuvé la vente de 64 millions d'actions aux magasins Fields Ltd. de Vancouver pour un montant de $32,675,000.

Selon Me Charles Sullivan, procureur de MacLeods Stedman, l'entreprise se propose d'en appeler de cette décision car son offre était substantiellement plus élevée que celle de Fields. Il a ajouté que pendant que l'affaire est en appel, la filiale de la société américaine entend également soumettre de nouvelles représentations auprès de la commission fédérale chargée de "filtrer" les investissements étrangers. L'organisme avait rejeté la première demande de Gamble-Skogmo mais lui a donné jusqu'au 17 juillet pour présenter un nouveau dossier.

Numéro deux dans le monde

CII et Honeywell unies

PARIS (Reuter) — L'union de la Compagnie internationale pour l'informatique (CII) avec la société américaine Honeywell Bull a été officialisée le 1er juillet. La nouvelle Compagnie internationale pour l'informatique CII-Honeywell Bull ainsi créée, devient le numéro un de l'informatique européenne et le numéro deux dans le monde.

De longues tractations ont précédé cet accord, depuis que le gouvernement français avait fait connaître, en mai 1975, son désir de voir un rapprochement des deux entreprises. Il s'agissait de développer une industrie informatique nationale compétitive en ouvrant à la CII le marché américain. Honeywell Bull, de son côté, trouvait grâce à ce rapprochement un accès au marché de l'Europe.

Dès sa constitution, le chiffre d'affaires de la nouvelle société dépassera trois milliards de francs français dont 50 pour cent réalisés hors de France par ses filiales.

Elle regroupe 19,000 spécialistes de l'informatique, cinq centres de recherches (à Angers, Belfort, Clayes-sous-Bois, Paris et Saint-Ouen) et deux usines (à Angers et à Belfort).

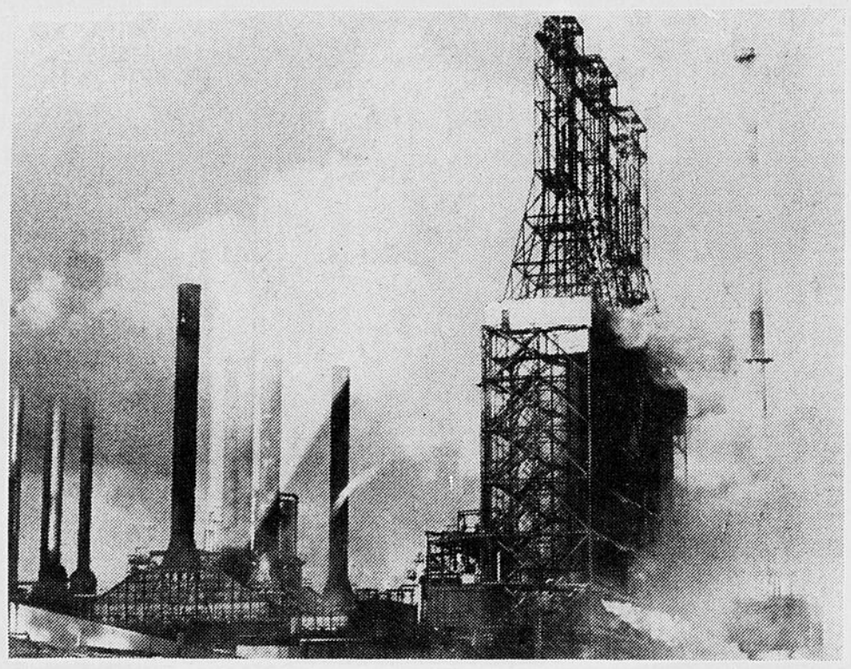

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — La cote fléchissait et le volume était faible à la Bourse de Montréal à la fin de sa séance vendredi.

L'indice général fléchissait de 0.46 et se situait à 190.52, l'indice industriel, de 0.67 et se situait à 197.96, l'indice des papiers, de 0.36 et se situait à 118.81, celui des banques, de 0.25 et se situait à 231.70, mais celui des services publics montait de 0.15 et atteignait 141.38.

Le volume était de 201,100 actions, contre 330,400 actions mercredi.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 29 gains, 85 pertes et 31 inchangées, contre 55 gains, 84 pertes et 29 inchangées mercredi.

Newfoundland Light and Power Co. Ltd., dont 14,500 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a fléchi de 1-4 et est tombée à $8. Basic Resources International S.A., dont 15,100 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de 1-4 et atteint $12.

Les pétroles ont été mixtes.

Dans le secteur de la spéculation, Mount Jamie Mines Québec Ltd. a monté de trois cents et atteint 48 cents, dans un virement de 9,000 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — La cote fléchissait légèrement à la Bourse de Toronto au terme de la séance de ce marché vendredi et le volume, bien que supérieur à celui de mercredi, n'y était pas élevé.

L'indice industriel fléchissait de .68 et se situait à 186.78, l'indice des pétroles de l'Ouest, de .26 et se situait à 231.52, mais l'indice de l'or montait de .02 et atteignait 273.08 et celui des minerais, de .62 et atteignait 91.14.

Le volume était de 1.73 million d'actions d'une valeur totale de $19.11 millions, contre 1.63 million d'actions d'une valeur totale de $18.31 millions mercredi.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 147 gains, 203 pertes et 231 inchangées, contre 164 gains, 183 pertes et 261 inchangées mercredi.

Onze des 16 parties constituantes de l'indice industriel ont régressé et les cinq autres ont progressé. Les plus grands perdants y sont les grands magasins, les banques et les boissons alcooliques.

Les plus forts gains y vont à la fiducie, à l'industrie manufacturière et aux communications.

Sur le marché des options, 27 contrats ont été négociés, contre 106 mercredi.

Canadian Tire A a fléchi de 1 et est tombé à $44 3-4 et Harlequin Enterprises a monté de 1 1-4 et atteint $9 3-4.

New York

NEW YORK (AFP-AP) — Le marché s'est bien redressé vendredi au cours d'une séance moins active que les précédentes. L'indice des industrielles a terminé sur un gain de cinq points.

La séance s'est ouverte sur une légère avance, qui s'est lentement confirmée par la suite. Les investisseurs semblent avoir réagi de façon positive à l'annonce jeudi soir par la Réserve fédérale d'une sensible réduction de la masse monétaire pendant la semaine écoulée, laissant anticiper une stabilisation des taux d'intérêt. L'activité a diminué à cause de l'approche d'un long week-end de trois jours. La Bourse sera fermée lundi en raison de la célébration de la fête de l'Indépendance.

Une nette majorité de compartiments a clôturé en hausse. On relève surtout les avances des cuprifères, grâce à l'annonce de hausses de prix du cuivre raffiné jeudi et mercredi, et en particulier de Anaconda, qui passe à 29 1-4, en hausse de 3 1-8, après l'annonce d'un accord de principe prévoyant une fusion avec Atlantic Richfield. Les pharmaceutiques, chimiques, électroniques, machines-outils, papiers, télévisions, électriques, mines d'or et ordinateurs ont également été fermes. Les aérospatiales, compagnies aériennes, aluminiums et grands magasins, par contre, se sont effrités. Le reste de la cote était irrégulier.

L'indice Dow Jones, qui avait perdu 7.94 points jeudi, en a gagné 5 vendredi et il a fermé ainsi à 999.84, soit au même niveau que vendredi de la semaine dernière.

Le volume a été de 16.73 millions d'actions, contre 21.13 millions d'actions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 895 gains, 521 pertes et 411 inchangées, contre 571 gains, 889 pertes et 390 inchangées jeudi.

L'indice général de la Bourse de New York a monté de .26 et atteint 55.57.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Campbell Red Lake a monté de 1 1-4 et atteint $21 7-8, Hudson Bay et Massey Ferguson sont restés stationnaires, le premier à $18 3-4, le second, à $37 1-2, et les autres titres ont fluctué en bas d'un point.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants: 92 points, $1.07; 93 points, $1.08; Commission canadienne de l'industrie laitière, $1.08. Prix de gros moyen aux détaillants, $1.12 3-5; prix de détail moyen, $1.14 2-5.

Fromage cheddar: blanc, $1.12; coloré, $1.12 3-10.

Poudre de lait écrémé: no 1 contenants de 50 lb, $0.68 à $0.70; procédé par rouleau et par vaporisation, $0.38 à $0.40.

Lait de beurre en poudre, $0.38 à $0.40; pour nourrissage, $0.34 à $0.37.

Prix des oeufs, prix moyen des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, $0.91 3-5; A-gros, $0.86 7-10; A-moyens, $0.83 7-10; A-petits, $0.62 3-5.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, $0.90; A-gros, $0.85; A-moyens, $0.81; A-petits, $0.60; A-pee wee, $0.42.

Pommes de terre de table: Québec, $3.75 à $4.00 le 50 lb, $0.87 à $0.89 le 10 lb; arrivages: 1,012 sacs de 50 lb; pommes de terre nouvelles, $9.00 à $10.00 le 50 lb; arrivages 286 sacs de 50 lb I.P.E., $4.25 à $4.50 le 50 lb, $2.50 à $2.60 le 20 lb, $1.15 à $1.20 le 10 lb Nouveau-Brunswick, $3.50 à $3.75 le 50 lb, $1.65 à $1.70 le 20 lb, $0.92 à $0.94 le 10 lb.

MONTREAL — Prix payés au Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Fraises: $3.50 à $4.50 pour 12 casseaux d'une chopine.

Pommes: Cortland, $5.50 la boîte de verger; McIntosh $5.00 à $5.50; Délicieuses rouges, $6.00 à $7.00; jaunes, $6.00 à $7.00 la boîte de verger.

Légumes

Betteraves: $2.00 la douzaine de paquets.

Carottes: $1.75 à $2.00 la douzaine de paquets.

Chicorée-escarolle: $2.50 pour boîte de 12 à 16.

Choux verts: $2.00 à $2.50 pour 16; Savoie, $6.00 la douzaine; rouges, $4.00 la douzaine.

Choux chinois: $3.50 la douzaine.

Choux-fleurs: $6.00 à $7.00 la douzaine.

Ciboulette: $2.00 à $2.50 la douzaine de paquets.

Concombres sans pépin, type anglais, $3.50 à $6.00 la douzaine; ordinaires: $2.75 la douzaine.

Echalotes: $1.25 la douzaine de paquets.

Epinards: $3.00 à $3.50 pour 12 cellos de 10 onces; $3.00 à $3.50 le boisseau.

Laitue frisée: $1.75 à $2.00 pour 24; Boston, $2.75 pour 16; Romaine, $3.00 pour 16; Iceberg, $3.50 à $4.00 pour 18.

Menthe: $3.00 à $3.50 la douzaine de paquets.

Navets blancs: $4.00 le 25 lb.

Persil: $1.25 la douzaine.

Pois verts: $5.50 à $6.00 le 20 lb.

Radis: $3.00 à $3.50 pour 3 douzaines de paquets; $3.00 pour 30 cellos de six onces.

Rutabaga: $5.00 à $7.00 pour 50 lb.

Pommes de terre de table: $3.75 à $4.00 le sac le 50 lb; arrivages: 1,012 sacs de 50 lb; pommes de terre nouvelles, $9.00 à $10.00 le 50 lb; arrivages 286 sacs.

Tomates: de serre, roses et rouges no 1, $5.50 à $6.00 pour 8 lb.

Devises

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud(rand)	1.1450
Allemagne de l'Ouest (mark)	.3830
Australie (dollar)	1.2165
Autriche (schilling)	.0535
Belgique (franc convertible)	.0248
Bermudes (dollar)	1.0025
Brésil (cruzeiro)	.0916
Bulgarie (lev)	.9745
Chine (yuan)	.5040
Danemark (couronne)	.1610
Espagne (peseta)	.01485
Etats-Unis (dollar)	.9698
France (franc)	.2095
Grèce (drachme)	.0271
Hongrie (forint)	.0446
Inde (roupie)	.1100
Italie (lire)	.001220
Japon (yen)	.003310
Mexique (peso)	.0805
Norvège (couronne)	.1775
Nlle-Zélande (dollar)	.9775
Pays-Bas (florin)	.3595
Pologne (zloty)	.0297
Portugal (escudo)	.0322
Roumanie (leu)	.1940
Roy.-Uni (livre sterling)	1.7414
Suède (couronne)	.2205
Suisse (franc)	.3990
Tchécoslovaquie (couronne)	.1850
URSS (rouble)	1.3007
Venezuela (bolivar libre)	.2263

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
Abby Glen	13920	$5¾	5¼	5⅜	+	⅛
Abitibi	6320	$11⅞	11¾	11⅞		
Abitbi 10	300	$50½	50¼	50¼	−	⅛
Acklands	900	$12¾	12¾	12¾		
Acklnd 2p	1000	$12¾	12¾	12¾	−	¾
Agnico E	500	450	450	450	+	5
Agra Ind A	300	$6⅝	6⅝	6⅝	−	⅛
Allied M	100	125	125	125		
Akaitcho	2800	72	70	72	−	1
Albany	5500	41	40	40	−	1
Alt East G	1550	$10⅞	10¾	10⅞		
Alt Energy	1150	$10⅞	10⅝	10¾		
Alta Gas A	1505	$12¼	12⅛	12⅛	+	⅛
Alta G F	400	$25⅜	25½	25⅜	+	⅛
Alcan	2600	$25⅜	25½	25½	−	¼
Algo Cent	100	$12⅝	12⅝	12⅝	+	⅛
Algoma St	2046	$26¾	26½	26½	−	½
AStel p	150	$25⅛	25⅛	25⅛		
Algonq pr	400	$5½	5½	5½		
All-Can B	400	240	240	240		
Alminex	2120	$5¾	5⅜	5⅜	−	⅛
Alum 3rd p	400	$26¼	26¼	26¼	+	¼
Am Bonza	8200	440	430	430	−	5
Andres W	200	$9½	9½	9½		
Ang CT 4½	z1	$23½	23½	23½		
Ang U Dev	2100	83	81	81	−	2
Aquitaine	11142	$21¼	21⅛	21¼		
Argus C pr	500	$15½	15½	15½		
Asamera	14950	$13½	12⅝	13	−	½
Asbestos	900	$29¾	29¾	29¾	−	⅛
Ashland C	100	$9⅞	9⅞	9⅞	−	⅛
Atco A	2150	$13⅞	13⅝	13¾	−	⅛
Atlas Yk	10000	5	5	5		
Auric Res	5500	31	30	30	+	1
Avoca M	13000	20	18	20		
BC Sugar A	z50	$21¾	21¾	21¾		
BP Can	970	$9½	9⅜	9½	+	⅛
Bad Boy	800	310	310	310	−	5
Banister C	900	$9	8¾	8¾	−	⅜
Bank Mtl	5802	$15¼	15⅛	15⅛	−	¼
Bank N S	1365	$38¾	38¼	38¼	−	¾
Bankeno	3900	150	144	149	−	1
Bartaco	100	175	175	175	+	5
Baton B	1300	$8¼	8¼	8¼	−	¼
Bell Canad	5055	$47¼	47⅛	47⅛		
Bell D pr	1110	$50¼	50	50¼	+	⅛
Bell 2.28	700	$26⅝	26½	26⅝	+	⅛
Bell Can W	7750	365	360	365	−	5
Beth Cop A	375	$13¾	13¾	13¾	−	¼
Block Bros	445	420	415	415	−	5
Bovis Cor	5300	80	77	80	−	3
Bow Valy	3200	$23⅜	23¼	23¼	−	¼
Bralor Res	1050	345	340	340	−	5
Bramalea	525	$5¾	5¾	5¾		
Brameda	3158	120	117	117	−	3
Brascan A	9957	$10	9¾	9¾	−	¼
Brenda M	2340	$8¼	8	8¼	+	¼
Bridger	4600	$7⅜	6⅞	6⅞	−	½
Brinco	1460	405	390	405	+	30
Br Am Bnk	z3	$19¾	19¾	19¾		
BCFP	375100	$22¾	22¾	22¾	−	¼
BC Phone	595	$12¼	12¼	12¼	+	¼
BCPh 1956	100	$47½	47½	47½	−	¾
BCPh 5¾ p	z50	$58¾	58¾	58¾		
BCP 10.16 p	300	$26	26	26		
Brunswk	1300	$5¼	5¼	5¼		
Budd Auto	300	$5¼	5¼	5¼	+	⅛
Bulora Cor	6000	19	18	19	−	1
Burns Fds	200	$11	11	11	−	¼
C						
CC Yachts	100	420	420	420	+	5
CFCN	100	$8	8	8	+	⅛
Cad Frv	2570	$10⅜	10⅜	10⅜	−	⅛
Cal Pow A	500	$29½	29½	29½		
Cal P 4½ p	z20	$47¾	47¾	47¾		
Cal P 5.40 p	z40	$85	85	85		
Calmor IB	z100	51	51	51		
Calvrt Dle	100	215	215	215	+	5
Calvert	8500	22	21	22	+	2
Cam Mine	6000	44	43	43	−	½
Camflo	600	$8½	8⅜	8½	−	⅛
C Chib A	100	435	435	435	+	5
Camp R L	1100	$20¼	20	20¼		
Campau A	250	460	460	460		
Campau 7p	2100	$7½	7½	7½	−	⅛
Can Cem L	182	$10⅛	10⅛	10⅛		
CDC pr B	459	$97⅜	97⅜	97⅜		
C Nor West	5130	$8⅛	7⅞	8		
Can Perm	1500	$18	17⅞	17⅞	−	⅛
CS Pete	8431	261	260	260	+	2
Can Trust A	725	$21	21	21		
C Trust 7¼	900	$19¼	19	19¼	+	½
C Tung	1500	430	430	430		
Cdn Arrow	1000	11	11	11		
C Cablesy	300	$16	16	16	−	¼
Cdn Cel	z40	$6¼	6¼	6¼		
C Curtis	z300	42	42	42		
C Ex Gas	z33	385	385	385		
CG Invest	z4	$20	20	20		
C Hidrogas	1500	99	95	99	−	1
C Homestd	1100	$6½	6½	6½	−	⅛
C Hydro	900	$8⅞	8¾	8⅞		
CI Bk Com	725	$24⅜	24½	24⅜	+	⅛
C Lencour	5750	10	10	10		
CLI Pete	1700	18	18	18	−	½
C Malart	1000	36	36	36	−	3
C Manoir A	100	$5¼	5¼	5¼	+	⅛
C Marconi	1200	$5¼	5¼	5¼	+	⅛
C Merrill	1100	$10	10	10	−	¼
C Ocdental	5850	$13⅜	13⅛	13½	+	⅜
CP Inve	1548	$21¾	21⅝	21⅝		
CP Inve pr	100	$43¼	43¼	43¼		
CP Ltd	13335	$17⅞	17¾	17¾	−	⅛
CPL A p	183	$8⅜	8⅜	8⅜		
C Reserve	900	435	430	435	+	5
Cdn Salt A	100	$14¼	14¼	14¼	+	¼
Cdn Sup O	1800	$44	44	44		
Cdn Tire	150	$43½	43½	43½		
Cdn Tire A	1813	$45½	44¾	44¾	−	1
C Uilties	300	$12⅛	12⅛	12⅛		
C Util $1.25	z25	$24	24	24		
CU 10¼	600	$26	26	26	+	⅜
C Util w	800	335	335	335		
C Vickers	200	$22	22	22		
CWN 5½ p	z75	$10⅞	10⅞	10⅞		
Canbra	800	400	390	400	+	5
Candel Oil	610	$14¾	14½	14¾	+	¼
Canron	725	$21¾	21¾	21¾	+	⅛
Capit Div	1700	32	32	32		
Cara	500	$5¼	5¼	5¼		
Carl OK	5370	340	330	335	+	5
Carl A p	100	$20½	20½	20½	−	½
Carl B p	z95	$25¼	25	25		
Cassiar	870	$5⅝	5½	5⅝		
Cassidy L	100	385	385	385		
Celanese	1400	495	485	485	−	5
Celan 175 p	300	$17¼	17¼	17¼	+	¼
Centurion	100	$5½	5½	5½		
Charter Ol	200	400	400	400		
Chieftan D	3840	$11¼	10¾	10¾	−	⅜
Chrysler	7375	$18⅜	18¼	18½	+	¼
CHUM B	z2	$8⅜	8⅜	8⅜		
Claiborne	6400	215	215	215		
Cockfield	200	435	435	435		
Coin Lake	6500	7½	7½	7½	+	½
Comb Met	24000	19	18	19	+	1
Cominco	2726	$38⅛	37¾	37¾	−	⅜
Com Cap	1000	285	280	285		
C Holiday I	125	305	305	305		
Compr Ap	700	$11½	11½	11½	+	¼
Comtech	300	385	385	385	+	10
Cotech A p	z25	$6	6	6		
Coniagas	1050	60	60	60		
Con Bath A	882	$35½	35½	35½	−	¼
Con Bath B	500	$35⅜	35⅜	35⅜		
Con Bldg	500	235	235	235		
Con Fardy	1600	410	400	410	−	5
C Marben	600	76	76	76	−	4
C Morisn	3600	155	150	150		
Cons Pipe	1000	350	350	350		
Cons Prof	z32	19	19	19		
C Rambler	1000	155	150	155	+	10
C West P	z28	78	78	78		
Con Distrb	3100	400	395	400	+	10
Cons Gas	2330	$12¼	12	12	−	⅛
Control F	100	260	260	260	−	20
Conwest	600	340	340	340	−	10
Copeland	1000	145	140	140	−	10
Cop Fields	z33	105	105	105		
Corby B	100	$16½	16½	16½	+	⅛
Cornat Ind	100	420	420	420		
Coseka R	7600	380	370	375		
Costain R	350	$9	9	9	−	⅛
Costin R w	200	325	320	320	−	20
Craigmt	1500	$6½	6⅜	6½	+	⅛
Crain R L	860	$10⅜	10¼	10¼		
Crestbrk	400	420	410	410	−	15
Cstland	24041	12½	10	11½	−	2½
Cuvier M	z200	94	94	94		
Cyprus	2100	$10¾	10⅝	10⅜	−	⅛
D à G						
Dalmy A	500	$9¾	9⅝	9⅝	−	⅛
Daon A	300	$6¾	6¾	6¾		
D Aragon	9000	15	15	15		
Decca R	1200	$8½	8½	8½	−	⅛
D Eldona	11900	50	48	50	+	3½
Deltan Ltd	125	$5¾	5¾	5¾	+	¼
Denison	6064	$63¾	62½	63¾	+	1¼
Dicknsn	2250	480	475	475		
Discovry	1060	55	55	55	+	4
Doman I	600	440	440	440	−	5
Dome	1519	$39½	39⅜	39⅜	−	⅛
Dome Pete	2525	$39⅝	39¼	39⅝	+	⅜
D Bridge	670	$38⅛	38	38	−	⅛
D Explor	12000	16	15	15	−	1
Dofasco A	2117	$29¼	29	29		
D Textie A	450	$9	9	9	+	⅜
Domtar	1550	$21⅝	21⅜	21⅝	−	⅛
Donlee M	600	$7½	7½	7½	−	⅛
Dover Ind	100	$35	35	35	−	4
Du Pont	510	$14⅛	14⅛	14⅛	+	⅛
Dustbane	200	$6¼	6¼	6¼	+	¼
Dylex L A	1150	$6¾	6¾	6¾		
E-L Fin	136	$6⅝	6⅝	6⅝	+	⅛
E-L Fin w	409	115	115	115	−	5
East Mal	1961	180	175	175	−	10
East Sul A	710	155	153	155		
Estn Can S	z20	$12	12	12		
Ego Mines	4000	60	58	59	−	1
Electro A	2100	440	440	440	−	10
Emco	800	$7¾	7½	7⅝	−	¼
Emco w	500	241	241	241	−	9
Extndcar	300	$5⅞	5⅞	5⅞	−	⅛
Falcon C	2330	$8	8	8		
Falcon	993	$39¾	39½	39½	−	⅜
Fed Ind A	300	$5½	5½	5½	+	⅛
Fields S	200	$8¾	8¾	8¾	−	¼
Finning T	400	$13½	13½	13½		
F City Fin	600	$8¼	8¼	8¼		
Foodcrp Lt	225	280	280	280	−	20
Foodex S	1000	$5¼	5⅛	5⅛	−	¼
Francana	1950	$8⅜	8⅛	8¼	−	¼
Frobex	11500	14	13	13	−	1½
G&H Steel	300	$5	5	5	−	⅛
GSW C pr	z10	$90	90	90		
Gaz 5.40 p	z50	$51¾	51¾	51¾		
GMC	274	$65⅝	65⅜	65⅝	−	⅝
Genstar L	1252	$21⅞	21¾	21¾	−	¼
Gnstar L w	1068	$8	7⅝	7⅝	−	⅜
Gesco Dis	500	365	345	365	+	15
Gnt Masct	19500	100	92	100	+	5
Giant Yk	200	$5¾	5½	5¾	+	¼
Gibraltar	2435	$7⅞	7½	7½		
Glendale	1000	140	140	140	−	5
Goldund M	z80	26	26	26		
Goldray	2485	50	50	50	+	5
Graft G	1000	$32½	32½	32½	+	½
Granduc	125	140	140	140		
GL Paper	1600	$32	32	32		
G West wt	800	137	137	137	−	1
Greyhnd	300	$18¾	18¾	13¾	+	¼
Guar Trst	620	$5⅞	5¾	5⅞		
Gulf Can	1860	$29⅞	29⅝	29¾	−	¼
Gulfstr	201700	124	88	95	−	26
H à L						
Hambro C	900	300	300	300		
Ham Tr	600	$16	16	16		
Hardee	500	98	98	98	+	1
Harlequin	4105	$9¾	8¾	9¾	+	1¼
Harris J S	100	450	450	450		
H Wood	1000	105	105	105		
Hawker S	1341	$6	5⅞	5⅞		
Hawker pr	z15	$56	56	56		
Hayes D A	1511	$6⅛	6	6		
Holinger A	9422	$38	37½	37¾	+	¼
Homco A	300	165	165	165		
Home A	360	$30	29¾	30	+	¼
Horne Pit	600	350	350	350	−	15
Howdn DH	500	$9½	9½	9½		
Hud Bay A	590	$18¾	18⅜	18⅜	−	½
H Bay Co	814	$19½	19¼	19¼	−	⅜
H B Oil Gas	z50	$39⅜	39⅜	39⅜		
Husky Oil	2250	$20⅞	20¾	20⅞	+	⅛
Husky B pr	300	$33¼	33¼	33¼	−	½
Husky E w	200	$5½	5½	5½		
IAC	875	$16⅞	16¾	16⅞		
ITL Ind	1050	107	107	107	+	4
IU Intl	1475	$10⅜	10¼	10¼	−	⅛
Imasco A	200	$24¼	24¼	24¼		
Imp Oil A	11487	$23⅜	23⅛	23⅛	+	⅛
INCO A	5343	$34½	34⅛	34⅜	−	¼
Inland Gas	311	$9⅛	9⅛	9⅛		
Inland G p	100	$10¼	10¼	10¼	−	¼
Inter-City	200	480	480	480		
Inter C B w	200	257	257	257	−	3
Int Div	500	129	129	129	−	6
IBM	88	$266	266	266	−	1⅞
Int Mogul	504	280	280	280		
I Mogul A	1000	$10½	10½	10½	−	⅛
Int Obaska	600	12	12	12	+	½
Int Pipe A	3250	$14	13¾	13¾	−	¼
Int Pipe w	5725	23	22	22½		
Ipsco	1130	$13¾	13¼	13¾	+	½
Inv Grp A	1822	$7¾	7½	7½		
Inv Grp 5 p	500	$13¾	13¾	13¾	−	¼
Irwin T A	100	225	225	225	−	10
ISO	1000	120	117	120	+	7
Ivaco A	1200	$9¼	9¼	9¼	+	⅛
Jannock	200	$6⅛	6⅛	6⅛		
Jelex	2000	11	11	11	−	½
Joliet	500	13	13	13	−	1½
Joutel	1000	41	41	41		
Kaiser Re	3525	$14⅝	14½	14⅝	+	⅛
Kaiser wt	1025	$11⅝	11⅜	11⅝		
Kaps Tran	4795	154	146	150	+	5
Keen Ind	100	190	190	190		
Keeprite B	250	$8⅞	8⅞	8⅞		
Kelly D A	z35	$5	5	5		
Kenting	200	$16	16	16	−	⅜
Kerr A A	2343	$13⅜	13⅛	13¼		
Koffler A	1200	495	495	495		
La Luz	100	$6⅞	6⅞	6⅞	−	⅛
Labatt A	840	$16¾	16½	16¾	+	⅛
Lab Min	270	$35¼	35¼	35¼	+	¼
Lacana	1100	380	375	375	+	5
Laidlaw A	1500	$6¾	6⅝	6⅝	+	⅛
LOnt Cem	100	385	385	385	−	5
L Shore	z10	195	195	195		
Langis	1000	7	7	7	−	1
Lasitr Km	2000	26	26	26		
Laurasia	3000	42	40	42	−	2
Lau Fin	100	$6⅛	6⅛	6⅛	−	¼
Lau Fn 140	100	$16⅜	16⅜	16⅜	−	⅜
Leigh Inst	1200	225	218	218	+	8
Leons Frn	200	$8¼	8	8	−	¼
Liberian	100	$16	16	16	−	¼
Lincoln Tr	100	$20½	20½	20½	−	2
Linc Tw	830	455	450	455	+	25
L L Lac	2725	150	145	145		
Lob Co A	7000	425	425	425	−	5
Lob Co B	z2	405	405	405		
Lob Co pr	550	$22¾	22¾	22¾	+	¼
Lob Ltd Ap	z10	$14⅜	14⅜	14⅜		
Lob Ltd Bp	250	$15½	15½	15½	−	½
Lochiel	5500	134	130	130	−	4
Loeb M	300	295	295	295		
Lost River	700	215	215	215	+	3
M a O						
MICC A	200	$24⅞	24⅞	24⅞		
MLW Wor	100	$12	12	12		
Mclan H A	100	$8¾	8¾	8¾	+	¼
MB Ltd	2450	$20⅛	19⅞	19⅞	−	⅛
Madeline	3328	285	270	285	+	5
Madsen	4700	47	45½	47		
Magna Int	z50	$16⅞	16⅞	16⅞		
Magnason	100	215	215	215		
Magnetcs	1500	66	66	66		
Maher pr	200	$6½	6½	6½	+	¼
Majstc Wil	1850	215	210	210	−	15
Malartic	864	78	78	78	−	5
Man Bar	1500	74	74	74		
M L f Mills	100	$29	29	29		
Maritime	z66	$17	17	17		
Mar T 940	100	$10⅛	10⅛	10⅛		
Mass Fer	5775	$27⅜	27½	27½	−	¼
Mas F A	700	$26¼	26¼	26¼		
Mas F B	2800	$25¼	25⅛	25¼		
Matchan	625	10	10	10	−	2
Matgmi A	1150	$17⅞	17⅝	17⅞	+	¼
Mc Adam	6500	41	40	40	−	1
Mc Intyre	400	$35¾	35½	35¾		
McLaghin	300	$8⅝	8⅜	8⅝		
Melchers	z50	260	260	260		
Melcor w	1000	260	260	260	−	20
Mentor	400	172	167	172	+	2
Mercantil	1300	$16⅞	16⅞	16⅞		
Merland E	2000	300	295	295	−	5
Meta Uran	4700	7½	7½	7½	−	½
Met Str 67p	z50	$14½	14½	14½		
Met Trust	z37	$20	20	20		
Minrl Res	3731	170	165	170	+	6
Molson A	700	$17¾	17⅜	17¾	+	¼
Mon Inv	z1	$6	6	6		
Mon Inv w	200	110	110	110	+	10
Monarc W	2500	50	50	50	−	10
Moneco A	100	$8½	8½	8½		
Moore	12595	$40⅛	39⅜	39¾	+	½
Mt Wright	1000	18	18	18		
Multi-Mi	6500	40	40	40		
Multi Acc	3300	290	290	290	−	5
Murphy	1150	$5¼	5¼	5¼	+	⅛
Mymar M	z22	36	36	36		
NBU Mine	200	235	235	235	+	4
NSI Mark	7000	97	95	95	−	11
NaChrs I	500	$5	5	5		
Nat Drug	z100	$5	490	5		
Nat Pete	z200	26	26	26		
Nat Trust	702	$15⅛	15	15⅛	+	⅜
Neonex	1400	170	170	170		
New Ath	8000	6	5	6	−	½
NB Tel	940	$14⅛	14⅛	14⅛		
NB Tel 1.85	100	$20	20	20	+	⅜
N Kelore	3000	10	9	9	−	1½
N Que Ragl	250	235	235	235		
N York Oil	z125	32	32	32		
Newconx	1200	445	445	445		
Nfld L P A	275	$11	10¾	10¾	−	½
Nfld Te 975	536	$19¾	19¾	19¾	+	¼
Niag Struc	z25	$17½	17½	17½		
Nick Rim	10000	11	11	11		
Noranda A	4069	$38¼	37½	37½	−	½
Norbaska	z300	15½	15½	15½		
Norcen	6795	$12¾	12⅜	12⅜		
Norcn 150	z50	$22	22	22		
Norcen w	1800	204	200	204	+	4
Nordair L	100	220	220	220		
Norlex	1500	10½	10½	10½		
NC Oils	3900	$8¾	8½	8⅜	+	⅛
Nor Tel	525	$40¼	39¾	39¾	−	½
N Tecm B w	2100	$19½	19	19	−	1
Northgat	7800	425	420	420		
Northld	3000	10	10	10		
Nowsco W	1700	$17	16¾	17		
Nu-Wst A	200	$16⅜	16⅜	16⅜		
Nudlama	1000	24	24	24		
Nufort Res	2166	19	19	19	−	1
Numac	300	$11⅜	11¼	11¼	−	¼
OSF Ind	102	345	345	345		
Oakwood P	3800	157	154	155	+	4
Obrien	2500	88	88	88		
Ontario Tr	200	$9¼	9¼	9¼		
Orchan A	463	280	280	280		
Oshawa A	3320	425	405	415	−	5
Osisko	500	12	12	12	−	1
P à S						
Pac Coper	100	130	130	130	+	3
Pac Pete	5783	$31	30¾	30¾	−	½
Page Pet	664	215	211	215		
Pamour A	200	300	300	300		
Pan Centr	z366	90	90	90		
PanCan P	2600	$25⅛	25	25	−	⅛
Patino N V	3200	$14	14	14		
Pe Ben O	100	300	300	300		
Pembin B	200	400	400	400		
P Dept S	z79	310	280	310		
Petrofina	116	$18¾	18¾	18¾	+	½
Peyto Oils	18510	$5½	5	5	−	⅜
Pick Crow	13420	15	14½	14½	−	2
Pine Point	170	$30¾	30¾	30¾	+	¼
Pitts C	100	$5¾	5¾	5¾		
Place G	z400	38	38	38		
Placer	3705	$23⅜	23¼	23¼	+	¼
Plysr 840	350	$23¾	23½	23½	−	½
Pominex	2000	51	51	51	+	1
Pop Shops	1900	$5⅛	5	5⅛	+	⅛
Pow Corp A	1000	$8¾	8¾	8¾		
Pow C 5	200	$8½	8½	8½	−	⅜
Prado Exp	500	190	190	190	−	5
Precamb	z200	50	50	50		
Pre Cable	1000	$9¾	9¾	9¾	+	⅛
Preston	300	$16¼	16¼	16¼	−	⅛
Price Co	316	$15	15	15		
Qasar Pet	600	410	400	400		
Que Man	1500	12	11	11	−	4
Que Tel	1325	$16¾	16½	16¾	+	½
Que Tel r	1849	20	20	20	−	5
Ram	2350	445	435	440	+	10
Ranger	690	$17	17	17		
Redstone	4900	45	42	42	−	1
Reed Pap A	200	$11½	11½	11½		
Reed Oslr A	500	$6⅝	6⅝	6⅝	+	⅛
Rembrant	100	415	415	415	−	10
Res Servic	500	180	180	180		
Revnu Prp	1000	73	73	73	+	2
Rileys D	z50	84	84	84		
Rio Algom	777	$34	33¾	33¾	−	¼
Rio 580 pr	200	$63¼	63¼	63¼	+	3
R Little	120	165	165	165	−	5
Roman	26428	$20	18⅝	19⅞	+	1⅜
Rothm A p	z40	$71	71	71		
Rothmn w	1000	140	135	140	−	10
Royal Bnk	2888	$27¼	26⅝	26⅝	−	⅜
Royal Tr A	2249	$19¾	18⅞	19½	+	¾
Russel H	100	$11⅝	11⅝	11⅝	−	⅛
Sandwell A	100	$6⅞	6⅞	6⅞		
Scintrex	1000	90	85	85	−	5
Scot Lasai	1000	260	260	260		
Scot York	1200	185	180	185	+	3
Seagram	7775	$24½	24⅛	24⅛	−	¼
Selkirk A	1300	$12¼	12¼	12¼		
Shell Can	11914	$17	16⅞	17		
Sherritt A	7980	$6½	6¼	6½	+	⅜
Siebens	3300	$15⅛	15⅛	15⅛		
Sifton Pro	350	$7¾	7¾	7¾	−	¼
Simco Eri	500	230	230	230	−	20
Simpsons	13187	$6⅜	6¼	6¼	−	⅛
Simpson S	880	$9⅞	9¾	9¾		
Sklar M	300	195	195	195		
Skye Res	1300	365	365	365	+	5
Skyline H	4500	270	270	270		
Sogepet	2000	100	90	100	+	15
Spooner	1000	30½	30½	30½	+	½
Stafford	z50	365	365	365		
Stelco A	2966	$28¾	28⅝	28¾		
Steep R	1000	191	191	191		
Steinbg A	800	$15½	15½	15½	−	¼
Steintron	500	460	460	460		
Sterystm	6600	430	430	430		
Strathrn A

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

AUTOS A VENDRE

CHRYSLER, station-wagon, 1967, très bas prix. Tél.: 549-4161.
F-6870

MUSTANG II, 1974, moteur 2,300 c.c., transmission automatique, bonne condition, propre. Tél.: 542-5608.
F-6957

DUSTER, 1971, peinture neuve, bas millage, ainsi que PONTIAC, 1968, à voir, à: 302, Berthier, Arvida. Tél.: 548-6415.
F-6883

DATSUN, 1973, bon état, pneus radiaux, prix à discuter. Tél.: 549-0454, entre 12.00 hres et 16.00 hres.
F-6915

ALFA ROMEO 2,000, injection, entièrement neuve, intéressés seulement, appelez le soir à: 543-9718.
F-6913

BUICK, 1973, Le Sabre, 4 portes, toit rigide, très bon état, 42,000 milles. Tél.: 545-4113.
F-6911

VOLKSWAGEN, 1968, ou RENAULT 15, 1973, en parfaite condition, pour informations, tél.: 549-5903.
F-6920

VOLKSWAGEN, modèle 411, 1971, en parfaite condition, peinture neuve, pneus Michelin radiaux, prix: $1,200.00. Tél.: 678-9940.
F-6952

MERCURY, 1970, 2 portes, 4 radiaux, exceptionnellement propre. Tél.: 548-3568.
F-6876

BATEAUX A VENDRE

VOILIER, 16 pieds, "Petrel", fibre de verre sur contre-plaqué, marin, équipé pour croisière, 3 voiles moteur 6 c.v., Evinrude, 1975, remorque de 1,100 lb. Tél.: 549-3428.
F-6955

CAMIONS A VENDRE

CJ 5, 4 cylindres, toit de métal, 4 pneus neufs, free wheel, radio. Tél.: 543-6522.
F-6899

COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT MOBILE à vendre, pour cause de maladie. Tél.: 543-0107, après 6 heures.
F-6959

CAMPING

CAMPEUR à louer, 25 pieds, avec air climatisé, à la semaine, réservations necessaires. Tél.: 549-4993, $50.00 par jour, $0.10 du mille.
F-6847

ROULOTTES neuves ou usagées, 19.6 pieds à 25 pieds, nouveau dépositaire Unik. Tels: 543-2857 ou 543-8010.
F-6745

CHALETS A VENDRE

CHALET situé à St-Ambroise. Tél.: 672-4754.
F-6558

DIVERS A VENDRE

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés et neufs, à vendre. Pour informations, tel.: 549-3925.
F-6539

GAZ PROPANE, 3 réfrigerateurs et un poêle, grosseur domestique, usagés mais en bonne condition. Tél.: 544-2276.
F-6922

SET DE SALON, set de cuisine, set de chambre, matelas, sommier, 39 et 54 pouces. Tel.: 549-7308.
F-6960

CHASSIS de toutes dimensions, pour chalet, à très bas prix. Tél.: 549-3912.
F-6919

2 CASQUETTES d'équitation anglaise (bombes), absolument neuves, $20.00 chacune, aussi: bottes d'equitation anglaise, pointure: 6. Tel.: 547-9601.
F-6898

POELE, REFRIGERATEUR, 24 et 30 pouces, laveuse conventionnelle, sécheuse automatique, laveuse-essoreuse. Tél.: 549-7308.
F-6961

MACHINES A COUDRE, Singer, électriques, usagées, reconditionnées à neuf, en très bon état, prix: $39.95. Tél.: 549-0080.
F-6816

ACCESSOIRES: auvents, toiles, réfrigérateurs, catalogues Belco, $1.00, écrire à: 1249, Taschereau, Longueuil, P.Q.
F-6511

TOILES DE VILLENEUVE, à vendre, appeler le soir, à: 543-9718.
F-6912

POELE ET REFRIGERATEUR, 24" et 30", laveuse, sécheuse, machine à coudre, lit de bébé complet, 54". Tél.: 549-7308.
F-6867

AQUARIUM, 1 commode, 1 lit superposé, 1 poêle électrique 220, à: 1822, boul. St-Ignace. Tél.: 545-1867.
F-6553

JEEP ¾ de tonne, commandement sur 4 roues, 1949, condition parfaite. Tél.: 673-4509.
F-6907

JEEP WILLIS, 1953, commandement 4 roues, parfaite condition. Tél.: 673-4509.
F-6906

MACHINE COMPTABLE Burroughs Sensimatic F-103. Aussi: Burroughs F-5500, bon ordre, Ruelland & Simard Ltée, 156, rue du Havre, Chicoutimi. Tél.: 549-1600.
F-6951

SET DE CUISINE, set de chambre, set de salon, commode, matelas, sommier, 39 et 54 pouces. Tél.: 549-7308.
F-6868

CUISINIERE électrique, très propre, à vendre, ainsi que table et chaises. Tél.: 545-1535.
F-6954

BOIS DE GRANGE, des trusts assemblés, 2 x 6 et 3 x 6, aussi: pièces de Maverick et pièces de Datsun. Tél.: 678-9940.
F-6953

MATERIEL POUR LE MACRAME, corde de jute, anneaux de métal et de bois, panier de sac à main. ARTISAN DU MEUBLE, Delisle. Tél.: 668-8784.
F-6877

MACHINERIE à bois tel que mortaiseuse et machine à tenon Jos Poitras, pompes à eau. Plusieurs moteurs électriques, 110-220-550, jusqu'à 40 forces, réducteur de vitesse pour industriel ou autres besoins, tous usagés seulement. Jeux pour gymnase tels que: filet pour ballon, cheval d'arçon en cuir solide et banc de suède pour haltérophile et 2 sets de jeux de ballon au panier. Tél.: 543-1728.
F-6562

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons, skidder, pulp jack, camion loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc. Communiquez au no de téléphone: 418-899-6840.
F-6541

CAMION CHEVY VAN, 109 pouces, 1970, 6 cyl., 250 H.P., à vitesses, $1,000, poêle Moffat, $40.00, Antiquités: agrandisseur, 4 x 5, avec 105 mm, 500 watts, (1900), $75.00, Graflex 4 x 5, avec plaques, (1906), $75.00, séchoir rotatif, 3 (8 x 10), $20.00. Tél.: 547-4420, ou 125, St-Luc, Jonquière.
F-6874

ENSEMBLE de salle à diner, style moderne, 5 pièces, blanc, n'a jamais été utilisé, très bon prix. Tél.: 542-5608.
F-6958

MAISONS A VENDRE

MAISON, style colonial, 26 x 28, deux étages, 3 ans, Novelec, briques, salon avec foyer, 2 salles de bains, 3 chambres, salle à diner, cuisinette, terrain: 7,850 pieds carrés, au: 1084, rue Philips, Chicoutimi. Tél.: 545-4113.
F-6910

BUNGALOW en briques et en pierres, 3 chambres, cuisine, plus dinette, salle de bains complète, entrée avec carport. District de Rivière-du-Moulin, pour rendez-vous, communiquez avec Trépin Inc., courtier, tél.: 549-4322, de 4 hres à 7 hres p.m.
F-6542

A PRIX PLUS QUE RAISONNABLE et pour livraison immédiate, arrière de Place du Saguenay, maison, 28 x 40, briquetée, avec terrain: 150 x 115, 2 revenus, au sous-sol de $245.00 par mois, construction 1969, intérêt: 8½% taux fixe, 314, des Champs-Elysées, Chicoutimi. Tél.: 545-1832.
F-6896

MAISON, STYLE PROVINCIAL, 28 x 36, 2 étages finis, salon avec foyer, cuisine, salle à manger, 4 chambres, 2 salles de bains, conviendrait pour professionnel, pour rendez-vous, s'adresser a: Trépin Inc., courtier, de 4 hres à 7 hres. Tél.: 549-4322.
F-6544

BUNGALOW, 26 x 38, 3 chambres, salon, cuisine, tapis mur à mur, remise, foyer avec patio, pour rendez-vous, tél.: 549-4322, de 4 hres à 7 hres, Trépin Inc., courtier.
F-6545

MAISONS MOBILE A VENDRE

MAISON MOBILE, 1973, Commodore Deluxe, 12 x 68, semi-meublée, avec annexe isolée, 8 x 14, et remise, 8 x 7, située à la Base de Bagotville, no 6. Tels: 677-2823 ou 677-2518.
F-6904

MAISON MOBILE, 14 x 60, non meublée, avec terrain de 60 x 108, complètement finie, et remise, 10 x 10, prix: $16,000.00. Tél.: 678-9960.
F-6956

MAISON MOBILE GLENDALE, 1973, 60 x 14, 3 chambres à coucher, entièrement meublée, réservoir à l'huile, blocage et jupe isolée, cause: départ. Tels: 549-2708 ou 544-5451.
F-6921

MOTOS A VENDRE

TRIUMPH TRIDENT, 750 c.c., 3 cylindres, suspension Cerianni, échappement Jardine plus... Tél.: 545-9704, demandez Mike.
F-6560

MOTO HONDA, 225, de trail, prix: $225.00. Tél.: 673-4509.
F-6908

HONDA, 400 c.c., 6 vitesses, 1976, peu de millage, $1,800.00. Tél.: 549-6608.
F-6897

TERRAINS A VENDRE

NOUVEAU DOMAINE dans Rivière-du-Moulin, grandeurs: 6,000 pi. car. à 50,000 pi. car., par terrain, choix dans le boisé, prix: $1,250.00 à $2,250.00. Conditions: $25.00 par mois et plus, aucun comptant, pour rendez-vous de 4.30 hres à 7.30 hres p.m., Trépin Inc., courtier. Tél.: 549-4322.
F-6547

A VENDRE OU A LOUER

CHALET à vendre ou à louer, 20 x 24, eau courante, électricité (220), entièrement meublé, situé à St-Léon, près de la plage Lemieux, prix à discuter. Tél.: 662-2776.
F-6916

A LOUER

CAMPEUR à louer, idéal pour 6 personnes, comprenant: poêle, frigidaire, air climatisé. Tél.: 549-5989.
F-6529

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, arrière de Place du Royaume. Tél.: 545-1843.
F-6554

APPARTEMENTS: chauffés, meublés, éclairés, situés rues Alma, des Champs-Elysées, des Crécerelles, Racine, des Hospitalières, des Martinets, aussi: 4½ pièces, chauffé, situé boul. St-Ignace, Chicoutimi, prix: $150.00, libres immédiatement. Tél: 543-4021 ou 547-0321.
F-6530

APPARTEMENTS NEUFS avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière Place du Royaume, tapis mur à mur, meubles, chauffés, éclairés, stationnement disponible pour 2 à 4 personnes, prix variant de $175.00 à $225.00 par mois, suivant la localisation ou les meubles fournis. Pour rendez-vous, de 4 hres à 7 hres, tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-6543

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, avec entrée principale et stationnement, à quelques pas de l'Université du Québec, conviendrait très bien pour étudiants. Tels: 549-8480 ou 549-2553.
F-6903

APPARTEMENT à sous-louer ou à louer, 3½ pièces, ultramoderne, porte panoramique, meublé style colonial. Tél.: 549-6320.
F-6909

APPARTEMENTS LE GITE: 3½ pièces, ultramodernes, balcons, portes panoramiques, meublés style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysées, Chicoutimi, 1450, du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin, $185.00 à $205.00 par mois. Tels: 549-9973 ou 543-4803.
F-6880

APPARTEMENTS: 3½ pièces, chauffés, meublés, situés rues Alma, des Champs-Elysées, des Crécerelles, des Martinets, libres immédiatement. Aussi: 2½ pièces, meublé, à Kénogami, libre immédiatement. Tels: 543-4021 ou 547-0321.
F-6923

APPARTEMENT: 3½ pièces, avec sous-sol en plus, chauffé, meublé, éclairé, Rivière-du-Moulin, libre immédiatement. Tél.: 545-0675.
F-6564

CHALETS A LOUER

CHALET: lac Docteur, libre du 4 au 18 juillet, $110.00 par semaine. Tél.: 549-8608.
F-6563

A LOUER pour les mois de juillet et août, chalet, chauffé, très propre, situé au lac Kénogami, conviendrait pour petite famille. Tél.: 547-0870.
F-6950

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE, $75.00 par mois, entrée indépendante, accès à la salle de lavage, possibilité de cuisiner, située près de Place Saguenay. Tél.: 549-2609.
F-6559

LOCAUX A LOUER

3 LOCAUX commerciaux, rue Roussel, Chicoutimi-Nord, tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires.
F-6881

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 3½ pièces, tapis mur à mur, libre le 1er août, idéal pour jeune couple sans enfant ou couple âgé. Tél.: 548-4543, ou 231, Albanel, Arvida.
F-6918

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement pour auto, entrée indépendante, libre le 1er juillet. Tél.: 544-4463.
F-6905

LOGEMENTS: 3½ pièces, meublé, luxueux et un de 2 pièces, meublé, situés près des centres d'achats et de l'université. Tél.: 549-9839.
F-6561

LOGEMENT: 4 pièces, eau chaude fournie, 1824, boul. St-Ignace, libre immédiatement. Tél.: 545-1867.
F-6551

POUR LOUER OU SOUS-LOUER votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tels: 543-4021 le jour, et le soir: 547-0321.
F-6879

MAISONS A LOUER

A LOUER, MAISON NEUVE, 38 x 25, située à l'arrière de Place du Royaume, rue des Engoulevents, idéale pour rentier, prix: $375.00 par mois. Tél.: 549-4993.
F-6823

DIVERS

FAIRE-PART: Futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

POUR INSERER UNE **ANNONCE CLASSEE**
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI 545-4895
Alma et les environs **662-7829**
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean.

$1.10 par semaine.
Prix dans les dépôts:
$0.25 la copie.

PAR LA POSTE:
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord.
6 mois: $35.00 1 an: $65.00

Autre régions au Canada:
6 mois: $40.00 1 an: $75.00

Pays étrangers:
6 mois: $45.00 1 an: $85.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

BAR LE FLIRT, couples libérés, personnes seules libérées, pour renseignements supplémentaires, faire parvenir $2.00, C.P. 264, station postale, Chicoutimi-Nord.
F-6534

DEMANDES

TRANSPORT DEMANDE de Louis-Fréchette au coin Montcalm et Jacques-Cartier. Tél.: 549-1026, après 5 heures.
F-6862

ACHETERAIS REFRIGERATEUR USAGE. Tél.: 549-7308.
F-6962

ACHETERAIS REFRIGERATEUR USAGE. Tél.: 549-7308.
F-6869

HOMMES DEMANDES

VOULEZ-VOUS FAIRE DES $$$. Entraînement payé pendant 2 semaines, produits de marque reconnue, doit posséder auto. Tél.: 545-9822.
F-6556

JEUNES HOMMES DEMANDES, ambitieux, propres, et honnêtes, possédant automobile et demeurant dans le secteur de La Baie, faire de la vente directe d'accessoires électriques, possibilité de $18,000 à $25,000 par année, entraînement fourni. Pour informations, s'adresser à: 544-5817.
F-6914

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

DEVENEZ REPRESENTANTS(ES) Régine-Familex, c'est facile, agréable et très payant, ceci sans frais de votre part. Tels: 549-6728 ou 543-6031, pour le Saguenay et 662-4117 ou 276-2054, pour le Lac-St-Jean.
F-6878

OFFRE DE SERVICES

DAME offre ses services pour garder des enfants, du lundi au vendredi, à son domicile. Tél.: 543-6519.
F-6963

MENUISIER, 30 ans d'expérience, rénovation de logement, finition de sous-sol, bureaux, magasins, menuiserie générale. Tél.: 543-1431.
F-6557

Un coup d'Etat écrasé au Soudan

LE CAIRE (Reuter) — Le gouvernement soudanais a annoncé, vendredi, que la tentative de putsch organisée contre le président El-Nimeiry avait été écrasée par les forces armées, rapporte de Khartoum l'Agence de presse du Moyen-Orient (MENA).

Dans un communiqué officiel, cité par l'agence de presse égyptienne, le gouvernement soudanais déclare:

"Des bandes d'hommes en armes ont tenté d'organiser un coup d'Etat, ce matin, au retour du président El-Nimeiry de ses visites au Etats-Unis et en France pendant trois semaines.

"Après des combats de rues qui se sont poursuivis pendant plusieurs heures, les forces armées populaires ont écrasé la tentative criminelle.

"Des opérations de nettoyage se poursuivent dans les rues de la capitale.

"Les forces de sécurité soudanaises ont le contrôle absolu de la situation."

Les combats

De violents combats ont éclaté à Khartoum avant l'aube vendredi. Peu après, des chars prenaient position autour du palais présidentiel ainsi qu'en d'autres points stratégiques de la capitale alors que le président, de retour de visites officielles aux Etats-Unis et en France, était attendu à l'aéroport de Khartoum.

Le chef de l'Etat soudanais a réussi à sortir de l'aéroport peu après le début du coup de force. Entré dans le salon d'honneur de l'aéroport à 5 heures 10 pour y donner une conférence de presse, le général Nimeiry était interrompu dix minutes plus tard par des rafales d'armes automatiques.

Le président est aussitôt sorti du salon d'honneur et a pénétré dans une voiture qui a démarré à vive allure. Il devait effectuer une brève escale à Khartoum avant de gagner Port-Louis pour le 13e sommet de l'OUA. M. Bill Brower, ambassadeur des Etats-Unis à Khartoum, se trouvait à l'aéroport pour accueillir le général Nimeiry.

Selon l'Agence irakienne, des groupes de civils armés ont fait leur apparition dans les rues et s'efforçaient de désarmer la police. Des civils non identifiés ont ouvert le feu sur les automobiles s'approchant des casernes.

Les unités rebelles de l'armée avaient à un moment encerclé le palais présidentiel, l'aéroport et le quartier-général de l'armée. Des affrontements avaient également eu lieu autour de la station de radio d'Omdurman, qui a interrompu ses émissions.

Rien pour l'instant ne permet de dire à quelle tendance politique appartiennent les auteurs de cette tentative de putsch. Le général Nimeiry, qui a accédé au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat, en mai 1969, a réussi dans le passé à déjouer deux coups d'Etat et plusieurs complots. En 1971, il a maté un complot pro-communiste. Un an plus tard les Ansara (musulmans conservateurs) ont été écrasés après une tentative de coup d'Etat.

Explosions de bombes à Boston

BOSTON (AFP) — Une série d'explosions a secoué Boston et la ville voisine de Newburyport aux premières heures de la matinée de vendredi.

Les déflagrations, causées par des bombes, n'ont fait aucune victime mais ont détruit un avion de ligne à l'aéroport Logan de Boston et endommagé un véhicule et une citerne à essence à proximité d'une caserne, dans la même ville. A Newburyport, distante de 65 kms, un engin a endommagé les bâtiments d'un tribunal.

L'avion détruit à l'aéroport Logan était un quadrimoteur Electra d'une capacité de 100 places, appartenant à la compagnie Eastern Airlines. Il était immobilisé, vide, près d'un hangar lorsque l'explosion s'est produite. Il a été soulevé à deux mètres de hauteur, puis est retombé sur le côté, brisant une de ses ailes et prenant feu. Un technicien de la compagnie se trouvant sur l'échelle de coupée a été projeté en l'air par le souffle, avant de se retrouver au sol, miraculeusement indemne.

Le bicentenaire célébré partout

WASHINGTON (AP) — Ils sont des millions à travers le monde — des rois et des reines comme des gens très simples — à célébrer cette année le bicentenaire des Etats-Unis.

Les gouvernements étrangers se manifestent de façons fort diverses: la France a organisé un spectacle de son et lumière autour de la demeure de George Washington, qui a été inauguré lors de la dernière visite du président Giscard d'Estaing.

Les "gestes" des pays amis vont de l'émission de timbres spéciaux à la réception de magnifiques "cadeaux" tel que ce théâtre de $3 millions que les Japonais vont financer à Washington.

L'une des plus imposantes expositions jamais organisées en Grande-Bretagne a ouvert ses portes le 14 avril dernier au Musée de la Marine de Greenwich. Elle a pour nom "1776" et un million de visiteurs devraient l'avoir vue d'ici à octobre.

Même l'Union soviétique a marqué le bicentenaire par la publication d'une biographie de Thomas Jefferson. Il est vrai que celle-ci est quelque peu orientée. Selon ses auteurs, Thomas Jefferson croyait que "la principale menace pesant sur les droits démocratiques en Amérique est la concentration de la propriété dans les mains de personnes privées". Le livre souligne que l'esprit de Jefferson est maintenu en vie aux Etats-Unis grâce à "l'avant-garde du mouvement progressiste de l'Amérique moderne, le Parti communiste américain"...

Des émissions de timbres commémoratifs ont eu lieu notamment en France, en Belgique, en Italie, en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas.

Parmi les visiteurs illustres qui se sont déjà rendus aux Etats-Unis à l'occasion du bicentenaire, figurent, outre le président Giscard d'Estaing, le roi Baudouin et la reine Fabiola, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, le roi Charles XVI Gustaf de Suède et la reine Margrethe du Danemark.

La reine Elizabeth II et le prince Philip sont attendus à leur tour mardi prochain pour une visite de six jours.

D'autre part, plus de 30 pays participent à la flottille de voiliers et de bâtiments de guerre qui entreront dans le port de New York le 4 juillet.

Voici quelques-unes des principales contributions étrangères aux fêtes du bicentenaire:

— France: outre le spectacle de son et lumière, des cérémonies sont prévues pour le 6 septembre au château de Chavaniac (Haute-Loire), où sera commémorée la naissance du héros de la guerre d'Indépendance, le marquis de La Fayette.

— Belgique: parmi les projets officiels, figurent l'aménagement d'un petit parc à Washington et une tournée des Etats-Unis par des troupes folkloriques.

— Canada: le 16 juin dernier, M. Trudeau a offert au président Gerald Ford un album de photographies d'une valeur dépassant un million de dollars intitulé: "Between Friends-Entre Amis".

— Grande-Bretagne: la fonderie de Whitechapel, à Londres, d'où était sortie en 1752 "la cloche de la Liberté", a réalisé une nouvelle cloche de cuivre et d'étain qui pèse six tonnes et qui sera exposée à Philadelphie à côté de l'original.

— Italie: la galerie Pitti, de Florence, a envoyé outre-Atlantique la Vénus des Médicis, statue grecque vieille de 2,000 ans et dont Thomas Jefferson disait qu'elle était une "Charmante dame florentine". Elle est exposée à la National Gallery de Washington.

GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES

Maurice Girard
151 rue St-Jean, Bagotville
Fabrique: AUVENTS - CUISINETTES DE CAMPING et réparetoile de tente
Tél.: 544-2479

ÉCOLE DE CONDUITE LACOMBE INC
547-6627 - 548-5385
PERMIS 80105 — 80148

VENTE ENTRETIEN RECHARGEMENT D'EXTINCTEURS manuel et automatique
Y. D. EXTINCTEURS ENR.
322, Ave, Morin, Chicoutimi, Tél.: 545-0776.

COMPTABILITE
— Tenue de livres
— Bilans et états financiers
— Impôt
SERVICES COMPTABLES ENR.
543-9765

ROLAND ROY FOURRURES
ENTREPOSAGE NETTOYAGE REPARATION
TEL.: 543-0745

TERRASSEMENT
Sable, terre jaune et noire, remplissage, concassé, entrée asphaltée.
ESTIME GRATUIT SUR DEMANDE
Tél.: 543-4147

VISITEZ LE DOMAINE DU CHIEN
LE CHENIL FINETTE ET CHARLEMAGNE
Achats et vente de chiens enregistrés.
1150, rang de l'Eglise, Laterrière.
678-2308 678-9803

REPARATIONS GENERALES d'équipements de soudure
SERVICE RAPIDE
Y. D. EXTINCTEUR ENR.
322, Ave Morin, Chicoutimi, Tél.: 545-0776

VINCENT LAPOINTE
45, RUE LAPOINTE, LATERRIERE
VENTE ET LIVRAISON DE TOURBES
AUSSI PIQUETS DE CEDRE, RONDS ET CARRES POUR CLOTURES
INFORMATIONS: DU LUNDI AU SAMEDI TEL.: 678-2505

Tél.: 543-6330
ROSAIRE TREMBLAY
TECHNICIEN
Réparations: laveuses - sécheuses - réfrigérateurs - poêles de toutes marques
123, rue Beauvoir, Chicoutimi-Nord, P.Q.

GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES APPELEZ A: 545-4895

PATRONS

Nouvelles rayures printanières

Patron imprimé 9035.
Grandeurs: 7 - 15.
Par Marian Martin.
Ce qu'il y a de plus nouveau!

La tunique légère, étroite, lignes princesses, par-dessus un pantalon à évasement facile. Vous ajoutez quelques pouces de plus à la tunique et vous obtenez une robe. Portez-la seule ou par-dessus un pantalon.

Grandeurs juniors: 7-9-11-13-15.
La grandeur 11 (buste 33½) requiert pour la tunique et le pantalon, 2 1/8 verges de tissu 60" de largeur.

$1.00 pour chaque patron comptant, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron pour couvrir les frais de maillage 1ère classe et pour manipulation. Imprimez clairement le numéro du modèle et la grandeur ainsi que votre nom et votre adresse.

Envoyez à Marian Martin, département des patrons. Le Quotidien 60, Progress Avenue, Scarborough, Ont. M1P 4P7.

Savez-vous comment obtenir un patron gratuitement? Commandez dès maintenant votre nouveau catalogue de patrons automne-hiver et découpez le coupon à l'intérieur vous donnant droit à un patron gratuit à votre choix. Envoyez $0.75 maintenant.

Livre couture et tricot $1.25
Livre artisanat rapide $1.00
Livre modes rapide $1.00
Livre couture rapide $1.00

9035 7-15

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN du Sag.-Lac-St-Jean
60 Progress Avenue Scarborough, Ontario, M1T 4P7
Numéro .....
Nom .....
Adresse .....

AAMCO TRANSMISSIONS

UN GRAND SUCCES EN 3 PHASES...

A PROPOS D'AAMCO...

Les centres de transmission AAMCO sont spécialisés dans la réparation des transmissions automatiques. Ils offrent un service d'experts en automobile aux automobilistes de plus en plus nombreux.

Et vous n'avez pas à être vous-même un mécanicien pour posséder un centre AAMCO. Les techniques très avancées d'AAMCO en marketing, son appui et ses conseils précieux en gestion ainsi que son programme publicitaire intense ajoutent au succès de la formule... votre succès!

AAMCO A FAIT SES PREUVES

On trouve plus de 500 centres au Canada et aux Etats-Unis qui jouissent d'une exceptionnelle réputation quant au service.

AAMCO est la chaîne la plus considérable au monde de spécialistes de transmissions automatiques. AAMCO vous offre l'occasion d'acquérir une indépendance financière en vous intégrant à l'une des compagnies à concessions les plus rentables.

AAMCO POUR UN AVENIR FABULEUX

On demande $26,000 comptant. Nos archives montrent que ces occasions n'auront pas cours très longtemps au Québec. Remplir le coupon ci-dessous ou téléphoner dès aujourd'hui.

A frais virés
(416) 367-9820
AAMCO Transmissions du Canada Ltée, J. Charade, Dépt. 718, 5464, Iberville, Montréal, Québec, Canada.

Nom: .....
Adresse: .....
Tél.: .....
Ville: .....
Province: .....

Besoin d'une hypothèque?

Si vous considérez l'achat d'une maison, la Banque Royale peut vous fournir des fonds hypothécaires.

Nous pouvons vous proposer plusieurs types de financement s'adaptant parfaitement à vos besoins. Avant même de commencer à chercher votre maison, demandez-nous conseil, nous vous aiderons à bien planifier votre projet.

Nous avons rendu l'achat d'une maison possible pour des milliers de familles canadiennes. Profitez de cette expérience, consultez le directeur de votre succursale de la Banque Royale avant de partir en chasse.

BANQUE ROYALE
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert

Détournement d'avion

Les 105 otages attendent toujours l'aboutissement des négociations

KAMPALA (AP) — Les 105 otages détenus depuis cinq jours par les terroristes qui ont détourné l'airbus d'Air France sur l'aéroport ougandais d'Entebbe attendaient toujours, vendredi soir, que les négociations, entreprises sur l'aéroport même, aboutissent.

Le gouvernement français a annoncé dans la journée qu'il restait 22 Français parmi les otages. Suivant le quai d'Orsay, le décompte est le suivant: 22 Français, 10 personnes possédant deux nationalités, 60 Israéliens, 1 apatride, 12 membres d'équipage.

Le gouvernement israélien, dont dépendent la majorité des otages, participe indirectement aux négociations par le truchement de sa représentation diplomatique à Paris, Tel-Aviv n'ayant pas de relations avec Kampala.

Cette attitude du gouvernement israélien, qui jusqu'à cette affaire s'est toujours refusé à négocier avec des terroristes, est sans précédent et s'explique, selon les autorités israéliennes, par le fait que l'airbus ne se trouve pas en territoire israélien, sinon, "la décision et la ligne d'action auraient certainement été différentes".

Le ministre israélien des Transports, M. Gad Yaacobi, a cependant précisé dans des interviews radiotélévisées qu'"Israël n'a pas fait connaître ses conditions et n'accepte pas toutes les demandes des terroristes". Il a laissé entendre que son gouvernement pourrait chercher à réduire le nombre de détenus (35) dont les auteurs du détournement réclament la libération.

Médiations

Ces détenus, qui soutiennent la cause palestinienne, sont au nombre de 40 à être incarcérés en Israël. Les autres sont en France, en Allemagne de l'Ouest, en Suisse et au Kénya.

Les négociations ont repris, vendredi, selon les milieux diplomatiques, sur la piste de l'aéroport d'Entebbe, à proximité de l'aérogare désaffectée où sont détenus les otages. Y participent un des pirates de l'air; l'ambassadeur de France à Kampala, M. Pierre Renard; l'ambassadeur de Somalie, M. Hashi Abdullah; et le chef de l'Etat ougandais, le maréchal Idi Amine Dada.

Ce dernier est parti dans la journée pour l'île Maurice où doit se tenir le sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). On a suggéré à ce propos à Paris que le maréchal pourrait faire appel à la médiation du secrétaire général de l'ONU, M. kurt Waldheim.

D'autres médiations sont peut-être en préparation ou en cours. On parle, à Kampala, de la présence d'un haut responsable de l'OLP qui tenterait de faire déboucher les négociations sur une issue heureuse et de rétablir l'autorité de son organisation sur les autres groupes palestiniens, en particulier le FPLP (Front populaire pour la libération de la Palestine) qui, selon des otages libérés jeudi, serait à l'origine du détournement.

AVIS

L'Hydro-Québec avise ses abonnés que suite à la grève de surtemps de ses employés syndiqués, les pannes qui surviendront à travers la région ne seront réparées que pendant les heures régulières de travail, soit du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures.

L'Hydro-Québec prie les abonnés de comprendre la situation difficile dans laquelle elle se trouve. Elle les assure qu'elle fait tout ce qui est possible pour en minimiser les effets.

Liban

Trêve conclue par toutes les forces

LE CAIRE (Reuter) — Un nouveau cessez-le-feu a été conclu entre toutes les forces en présence au Liban. Il doit entrer en vigueur à minuit vendredi, rapporte l'Agence de presse du Moyen-Orient (MENA) dans une dépêche de Damas, citant le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Mahmoud Riad.

Celui-ci a annoncé la trêve à son retour dans la capitale syrienne, venant de Beyrouth.

L'accord a été conclu à la suite de l'appel lancé mercredi soir, par la Ligue arabe, à l'issue de sa réunion extraordinaire, a précisé M. Riad. Celui-ci s'est entretenu à Kfour, près du port de Jounieh, avec le président Soleiman Frangié, en compagnie des ministres des Affaires étrangères tunisien et bahreini.

Les consultations entre les parties en conflit doivent se poursuivre à Damas pour assurer l'application de la trêve, qui repose sur l'accord conclu au Caire entre le Liban et la résistance palestinienne.

Radio-Beyrouth (contrôlée par les forces de gauche) précise que les entretiens entre les membres de la mission de la Ligue arabe et les dirigeants de la droite libanaise ont essentiellement porté sur la signature "par toutes les parties" d'une "déclaration écrite relative au cessez-le-feu".

Commentant la rencontre de Kfour, la radio déclare: "Bien que l'on confirme de sources informées la conclusion possible d'un cessez-le-feu, on dément qu'il ait été convenu d'appliquer l'accord du Caire avant que ne s'achèvent le siège de Tel Al-Zaatar et les tentatives visant à le lever".

Les combats

Les forces de droite ont réussi à pénétrer à l'intérieur du périmètre de défense du camp de Tel Al-Zaatar jusqu'aux portes du camp, mais elles ont été repoussées pendant la nuit, a reconnu vendredi un porte-parole de la résistance palestinienne.

"La voix du Liban" (phalangiste) a annoncé que les forces de droite ont pénétré dans une partie du camp palestinien, assiégé depuis dix jours". La station a ajouté que la droite "contrôle militairement l'intérieur" du camp palestinien, sans toutefois expliquer ce qu'elle entend par cette expression.

La radio palestinienne rapporte que les forces conjuguées de la gauche libanaise et de la résistance palestinienne ont lancé une opération pour tenter d'atténuer les pressions de la droite sur Tel Al-Zaatar. Elles avancent vers le camp à partir de la montagne, au sud-est de Beyrouth, et se trouvent à environ deux kilomètres du camp.

LE LABORATOIRE D'ANALYSE ET D'EXPERTISE EN PSYCHOPEDAGOGIE DES INADAPTES AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
RECHERCHE UN

DIRECTEUR EXECUTIF

FONCTIONS:
Le directeur exécutif du L.A.E.P.I., coordonne, anime et assure le bon fonctionnement des différents services du laboratoire. Il fait suite aux différents mandats que lui confie le Conseil d'administration du L.A.E.P.I.
EXIGENCES:
— 1er cycle universitaire (ou équivalent).
— Bonne connaissance du milieu scolaire et des inadaptés.
— Intérêt marqué pour la recherche.
— Facilité dans les relations humaines.
SALAIRE:
A discuter.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 13 juillet 1976 à:
Monsieur Jean-Robert Poulin, président,
Corporation du L.A.E.P.I., local C-730,
Université du Québec à Chicoutimi,
930, Jacques-Cartier est,
Chicoutimi.

335 OUEST, 76e RUE,
CHARLESBOURG, G1H 4R4,
TEL.: 628-3130

OFFRE D'EMPLOI

Instructeurs et moniteurs pour centre de formation de chauffeurs de camions lourds (porteurs-remorques)

NATURE DU TRAVAIL
— Enseignement théorique selon le programme existant.
— Chargé des exercices pratiques sur les terrains et les circuits routiers.
EXIGENCES
— Etre reconnu comme instructeur ou moniteur selon les exigences du ministère des Transports (Arrêté en Conseil no 1563).
— Avoir au moins 2 ans d'expérience.

Toute candidature devra parvenir, accompagnée du curriculum vitae, le ou avant le 21 juillet 1976, à:

Directeur du Service du Personnel,
335 ouest, 76ième Rue,
Charlesbourg, G1H 4R4.

COLLEGE REGIONAL DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

OFFRE D'EMPLOI

LE COLLEGE DE SAINT-FELICIEN du Collège régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean requiert les services d'un (1):

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL ET SECRETAIRE GENERAL

ATTRIBUTIONS:
Gestion du personnel:
L'agent de la gestion du personnel verra au recrutement, à la sélection, à l'embauche, à l'affectation, au classement et au perfectionnement du personnel du collège. Il sera chargé d'établir les critères, normes et procédures inhérentes à l'application et au contrôle des règles, lois, contrats, etc, en vigueur pour tenir compte des besoins actuels et futurs et à cette fin procéder aux recherches nécessaires.

SECRETARIAT GENERAL:
Préparera les dossiers et documents nécessaires à la tenue des comités de régie et conseil de gestion et en rédigera les procès-verbaux. Maintiendra les régistres et archives du Collège conformément aux règles de régie interne. Sera responsable de la préparation des rapports du collège.

QUALIFICATIONS:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle, de l'expérience en administration et une connaissance du monde de l'éducation.

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale des professionnels.
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 juillet 1976 à:
M. le directeur général,
Collège de Saint-Félicien,
1298, rue Leclerc,
Saint-Félicien, P. Québec.

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER
UN AVENIR SUR, PROSPERE...

La Compagnie minière Québec Cartier requiert pour Gagnon et Mont-Wright

SUPERVISEUR - SERVICE DE LA PREVENTION DES ACCIDENTS
Poste à Fermont.
Dirigera un groupe de conseillers en prévention d'accidents dans le district d'exploitation au Mont-Wright. Il devra conseiller la direction dans le domaine de la prévention des accidents, élaborer différentes mesures de sécurité au travail, des programmes visant à l'absence de risques d'accidents au travail, évaluer les conditions de travail, procéder à des inspections des installations, identifier les risques et faire les recommandations susceptibles d'apporter des corrections aux situations dangereuses.
Expérience du domaine de la prévention des accidents industriels absolument requise. Les candidats doivent être bilingues et capables de rédiger des rapports et s'exprimer aisément.

CONTREMAITRES ELECTRICIENS
Surveille et coordonne le travail des électriciens et apprentis électriciens, chargés de la réparation et de l'entretien d'installations industrielles, circuits CA et CC, sur des foreuses rotatives, pelles mécaniques et les organes électriques de véhicules, tels que: camions de 150 tonnes, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi s'occuper de l'entretien et de la réparation des installations de transport et de la distribution d'électricité à haute tension, soit 34.5 KV et 7.2 KV.
Préférence sera donnée aux diplômés en technologie électrotechnique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

CONTREMAITRES MECANICIENS (véhicules à moteurs Diesel)
Surveille et coordonne le travail des mécaniciens et apprentis mécaniciens automobilistes, qui s'occupent de réparer les véhicules, tels que: camions lourds de 150 tonnes, (avec moteur GM-Diesel), bulldozers, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi lire et interpréter les plans. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

CONTREMAITRES DE MECANICIENS D'ENTRETIEN
Surveille et coordonne le travail de mécaniciens, apprenti mécaniciens, soudeurs, hommes de service en lubrification qui s'occupent de réparer, ajuster, de monter et d'entretenir le matériel mécanique, tel que: les foreuses rotatives, foreuses à percussion, chargeuses mécaniques, etc.
Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique possédant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

CONTREMAITRES AU CONCENTRATEUR
Surveille et coordonne le travail d'ouvriers qui s'occupent de réduire le minerai par concassage, broyage et autres procédés du même genre. Un ordinateur contrôlera tout cet équipement. Le candidat doit avoir quelques années d'expérience dans la surveillance dans ce domaine. Il relève du contremaître général.

CONTREMAITRES A LA MINE
Ayant quelques années d'expérience dans la surveillance aux mines à ciel ouvert, aux carrières ou aux gros chantiers de construction. L'équipement lourd, tel que: foreuses électriques, pelles mécaniques électriques, camions de production de fort tonnage, bulldozers et nivelleuses, doit leur être familier.
Excellentes possibilités d'avancement pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Excellents avantages sociaux: allocation nordique de $150.00 par mois pour les personnes mariées et de $135.00 par mois pour les célibataires. Les facilités de logement, services publics et éducatifs, sont disponibles à la nouvelle ville de Fermont et à la ville de Gagnon. Frais de déménagement payés.
Les interviews auront lieu dans les principaux centres urbains de la province.
Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au:

COORDONNATEUR DE L'EMBAUCHAGE
LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER
PORT-CARTIER, COMTE SAGUENAY
QUEBEC

LE MONDE EN BREF

Tribu de l'âge de pierre

MANILLE (AP) — Quatorze enfants de la tribu de l'âge de pierre découverts en 1971 dans les montagnes du sud des Philippines sont morts.

Le gouvernement a envoyé un spécialiste dans la réserve des Tasaday, à 2,000 kilomètres au sud de Manille, pour établir la cause de ces décès, les premiers enregistrés depuis que cette tribu a été découverte.

Depuis 1971, les Tasaday ont fait l'objet de nombreuses recherches scientifiques et le gouvernement s'est efforcé de les protéger.

La tribu ne compte que 13 adultes. Le dernier avait vu le jour en décembre 1974.

Testament de Paul Getty

LOS ANGELES (AP) — Contrairement à ce qui s'est passé après la mort d'Howard Hughes, le testament de Paul Getty, le milliardaire décédé le 6 juin dernier en Grande-Bretagne, a été homologué sans donner lieu à des contestations.

C'est un juge de Los Angeles qui a mené la procédure jeudi.

"M. Getty était un homme très ordonné, a déclaré l'un des exécuteurs testamentaires, Me Edward Landry. Nous espérons une vérification sans problème de sa fortune."

Soviétiques — Liban

BEYROUTH (Reuter) — Quarante-deux citoyens soviétiques ont quitté le Liban par bateau jeudi, a-t-on appris vendredi de source bien informée.

L'ambassade soviétique a renvoyé en URSS les épouses des diplomates et le personnel qui devait prendre des vacances. On souligne de source soviétique que ce départ ne constitue pas une évacuation générale.

Canicule — Wimbledon

LONDRES (AFP) — La chaleur caniculaire qui règne à Londres depuis le début du championnat de tennis de Wimbledon a provoqué dans le public environ 2,700 insolations, coups de soleil et déshydratation en huit jours, selon les statistiques du service d'ambulance de Wimbledon, publiées vendredi.

Sur le plan politique, le problème de la sécheresse, qui frappe environ le tiers de la Grande-Bretagne, devait être évoqué aux Communes vendredi après-midi. Le gouvernement réclame à la Chambre des pouvoirs spéciaux pour lutter contre le fléau.

Argentine — attentat

BUENOS AIRES (AP) — L'attentat à la bombe qui a ravagé vendredi une cantine de la police fédérale à Buenos Aires a fait 18 tués et 66 blessés, dont onze sont dans un état grave, a annoncé l'armée.

Les autorités avaient des difficultés à compter les morts, l'engin explosif ayant littéralement déchiqueté les corps. Selon certaines informations, le plafond de la salle se serait effondré.

Plus de 100 policiers se trouvaient dans la cantine au moment de l'explosion.

Tir aux piétons

SEATTLE, Etat de Washington (AP) — La dernière machine à sous à la mode dans les bars américains a pour nom "La course de la mort".

Pour 25 cents, le joueur a la possibilité d'"écraser" des piétons avec sa voiture: derrière son volant et sa pédale d'accélérateur, il donne la chasse, sur un écran électronique, à des silhouettes lumineuses.

Comble de raffinement, lorsqu'elles sont heurtées par la voiture, les "victimes" poussent un cri strident avant de tomber...

Commentaire du directeur du marketing de la société qui distribue l'appareil: "Si les gens trouvent du plaisir à renverser les piétons, il faut les laisser faire"...

Collision maritime

HIROSHIMA, Japon (Reuter) — Le car ferry japonais de 1,933 tonnes "Futaba" a coulé, vendredi, au large d'Hiroshima 55 minutes après être entré en collision avec le cargo panaméen de 7,519 tonnes "Greaty Victory".

Deux passagers du car ferry ont été tués et trois autres sont manquants. Le "Futaba" transportait 58 passagers et avait un équipage de 27 membres.

Le cargo n'a subi que de légers dégâts.

Retrouvailles — coïncidence

BRISTOL, Angleterre (AP) — Deux soeurs jumelles, âgées de 27 ans, qui vivaient séparées depuis la naissance et ne s'étaient jamais vues, se sont retrouvées par pure coïncidence dans le même pavillon de l'hôpital de Southmead, soignées pour la même maladie: un mauvais fonctionnement des reins assorti d'une dermatose d'un type très rare.

Ce sont d'autres malades du pavillon qui leur ont permis de se retrouver. Ils avaient été frappés par leur ressemblance.

Mme Jackie Varlow et Mme Sheila Edwards vivaient, sans le savoir jusque-là, à moins de 20 kilomètres l'une de l'autre. Leurs parents les avaient abandonnées et confiées à deux familles adoptives séparées. Chacune savait qu'elle avait une soeur jumelle mais ignorait où elle vivait.

Prix — opium

ANKARA (AP) — Le gouvernement turc a fixé à 23 lires, soit $1.40, le prix du kilo de capsules de pavot pour la récolte de cette année, soit 10 pour cent de plus que l'an dernier.

Ces capsules ne peuvent être vendues par les producteurs turcs qu'au gouvernement.

La culture du pavot avait été interdite pendant deux ans à la demande des Etats-Unis, pour réduire la production d'héroïne dans le monde, mais elle a repris en 1974.

L'an dernier, les surfaces cultivées en opium en Turquie représentaient 20,000 hectares.

DECES

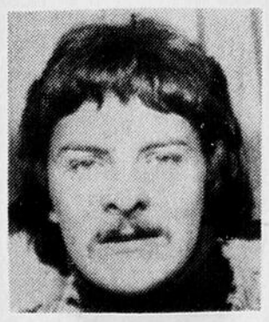

M. DENIS TREMBLAY

A l'hôpital de Chicoutimi, des suites d'un accident, le 1er juillet 1976, à l'âge de 24 ans, est décédé **M. Denis Tremblay,** fils de M. Robert Tremblay et de dame Eva Boily. Il demeurait au 105, Rond-Point, Bagotville. Les funérailles auront lieu lundi, à 15.00 heures. Départ de la maison funéraire Gravel & Fils, 219, de la Fabrique, Bagotville, pour l'église St-Alphonse de Bagotville, et de là au cimetière de Bagotville.

Il laisse dans le deuil ses parents, ses soeurs: Mme Paul-David Coutlee (Réjeanne), Mme Clermont Lavoie (Line), ses frères: MM. Jean-Claude Tremblay (des Nordiques de Québec), Gaétan (Ginette Tremblay), André (Nicole Ponnet), Camil (Edith Bergeron), Renald (Claire Bernachez).

Direction funéraire: Gravel & Fils, Bagotville.

M. ARTHUR BOUCHARD

A Jonquière, le 2 juillet 1976, à l'âge de 58 ans, est décédé **M. Arthur Bouchard,** il demeurait au Rang 2, St-Charles-Borromée.

Les funérailles auront lieu lundi à 10.30 hres. Départ du salon funéraire Caron, 178, Ste-Famille, Kénogami pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière St-Charles.

Direction funéraire: Caron Inc.

Successeur de Navarro

Une liste de noms sera soumise au roi

MADRID (AP) — Le Conseil du royaume, organisme créé par le général Franco pour défendre le franquisme après sa mort, s'est réuni vendredi pour soumettre au roi une liste de trois noms parmi lesquels le souverain choisira le successeur de M. Arias Navarro.

Le nouveau régime espagnol connaît en effet sa première crise depuis la mort du Caudillo. Pourtant, le souverain pourrait trouver rapidement une solution car le Conseil du royaume annoncerait dans de brefs délais son choix.

Le bruit courait dans les milieux politiques que le roi pourrait désigner un militaire afin de s'assurer le soutien de l'armée dans son entreprise de démocratisation de la vie politique espagnole.

Les essais de M. Carlos Arias Navarro pour faire accepter aux Cortes une série de réformes n'ont pas été toujours couronnes de succès en raison de l'opposition du "banker", la vieille garde fidèle aux idées conservatrices du Caudillo.

Nomination imminente

Selon la presse, le successeur de M. Arias Navarro pourrait être nommé dans les prochaines heures. Une vacance prolongée du pouvoir porterait atteinte à la crédibilité du pouvoir face à une opposition de gauche qui a interprété le départ de M. Arias Navarro comme un premier succès.

La "coordination démocratique" s'est félicitée dans un communiqué, jeudi soir, de la démission de M. Arias Navarro et a réclamé une nouvelle fois le recours au peuple souverain pour trouver une issue à la situation.

Parmi les noms les plus souvent avancés pour le poste de premier ministre, figurent le général Manuel Guttierrez Mellados, chef d'Etat major et le commandant militaire de Madrid, le général Jose Vega Rodriguez et trois civils, le ministre de l'Intérieur, M. Manuel Fraga Iribarne, le ministre des Affaires étrangères, le comte de Motrico, et le président des Cortes M. Torcuato - Fernandez - Miranda.

EXPLOSION — Un réacté Electra II de Eastern Airlines brûle près d'un hangar à l'aéroport Logan de Boston tôt hier après une explosion. Aucun passager n'était à bord. (Téléphoto PC)

Restrictions sur les boissons

PARIS (PC) — En raison de la sécheresse, commerçants et citoyens se voient imposer depuis jeudi des restrictions pour l'achat d'à peu près toutes les boissons, et surtout pour l'eau en bouteille.

Deux importants grossistes de la région parisienne ont déclaré que si les difficultés en approvisionnement continuaient ils seraient obligés de fermer les portes et prendre des vacances forcées.

Un propriétaire de bistrot a également émis l'hypothèse de fermer les portes de son établissement devant les difficultés à s'approvisionner en eau minérale et naturelle de toutes sortes.

Toutes les réserves ont été écoulées et les compagnies productrices connaissent des difficultés à subvenir à la demande en raison de l'augmentation considérable de la consommation due à une chaleur qui écrase la France depuis plusieurs semaines.

A l'épicerie, les familles peuvent obtenir, quand il y en a, deux ou trois bouteilles d'eau naturelle ou minérale par jour.

Des grossistes imposent également des restrictions à leur clients en leur accordant le privilège de pouvoir acheter 10 caisses d'eau, par exemple. Les cafés et bistrots connaissent une affluence monstre, et ce chargement disparaît en moins de deux.

Ainsi, une certaine forme de marché noir commence à se développer, et quelqu'un qui a des bons contacts et moyennant un pourboire peut en obtenir un peu plus.

Bière seulement

Les jus de fruits commencent à se faire rares aussi sur les tablettes et, pour l'instant, seule la bière demeure le liquide facile à se procurer.

En 1975, les principales compagnies françaises des eaux minérales ont produit 2,466 millions de bouteilles. C'était une production de 2.96 pour cent inférieure à 1974 et de 2,814 millions de litres, c'est-à-dire 4.77 pour cent de moins.

Selon les chiffres officiels du gouvernement, en 1974 on a vendu et consommé dans le pays 16.6 milliards de litres de boisson contenant de l'alcool et sans alcool.

On a remarqué que c'était surtout les boissons sans alcool, sucrées ou non sucrées, les eaux minérales par exemple, qui avaient retenu la faveur du public.

La consommation est passée de 2.2 milliards de litres en 1965 à 4.1 milliards en 1974, soit presque le double. Pour cette même période la consommation des boissons alcoolisées n'a pratiquement pas augmenté et est demeurée a un peu plus de sept milliards de litres.

Pour revenir à la sécheresse, le beau temps va continuer, selon les spécialistes de la météorologie nationale, et des orages locaux sont prévus dans certaines regions, mais rien pour enrayer cette canicule.

Nord et Sud-Vietnam sont réunis

BANGKOK (AP) — Radio-Hanoi a annoncé que le Nord-Vietnam et le Sud-Vietnam avaient été officiellement réunis vendredi.

De vifs applaudissements ont accueilli l'annonce de la décision à l'Assemblée nationale réunifiée, a ajouté la radio.

"A cette heure, 08 h. 30, heure locale, le 2 juillet 1976, la nation vietnamienne est officiellement considérée comme un pays unifié, de Cao Bang à Ca Mau", a indiqué la radio, entendue à Bangkok.

Cao Bang se trouve au point le plus septentrional de ce qui était le Nord-Vietnam.

Des nouvelles avaient déjà fait état, la semaine dernière, d'une réunification des deux Vietnam, mais aucune déclaration officielle n'avait été faite dans ce sens, jusqu'à vendredi.

Par ailleurs, l'assemblée a, au cours de sa séance de vendredi, élu au scrutin secret un président, un président du Conseil et d'autres hauts dirigeants de ce qui devient la République socialiste du Vietnam. Comme on s'y attendait, la plupart des personnalités élues occupaient des fonctions identiques dans le gouvernement nord-vietnamien.

L'assemblée a aussi approuvé, à l'unanimité, un ensemble de propositions qui font de Hanoi la capitale du Vietnam réunifié, et du drapeau, de l'hymne national et, avec quelques légères modifications de l'emblème du Nord-Vietnam, le drapeau, l'hymne national et l'emblème du Vietnam réunifié.

La présidence de la République, fonction essentiellement protocolaire, est allée à M. Ton Duc Than, 88 ans, ancien président du Nord-Vietnam, tandis que M. Pham Van Dong, qui était le chef du gouvernement nord-vietnamien, devient chef du gouvernement vietnamien unifié.

Deux vice-présidents ont aussi été élus, peut-être afin de permettre à des communistes du Sud d'accéder aux échelons supérieurs du gouvernement: M. Nguyen Huu Tho, qui était président du gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP) sud-vietnamien, et M. Nguyen Luong Bang, ancien vice-président nord-vietnamien.

M. Truong Ching prend l'important poste de président du comité permanent de l'Assemblée nationale unifiée.

Rien n'a indiqué, jusqu'à présent, qu'un remaniement doive intervenir à la direction du Parti communiste, siège véritable du pouvoir.

L'annonce officielle de la réunification n'a pas été véritablement une surprise, car, au moins dans l'esprit, les déclarations faites à Saïgon et à Hanoi depuis un an affirmaient déjà que le Vietnam était "un". Néanmoins, les deux Vietnam ont conservé leurs gouvernements distincts jusqu'à vendredi.

D'après Radio-Hanoi, l'assemblée a également défini les structures de la nouvelle administration, du haut en bas de l'échelle, et décidé que la constitution nord-vietnamienne de 1959 resterait en vigueur, jusqu'à l'élaboration d'un nouveau document.

Le Vietnam avait été divisé, au 17ème parallèle, en 1954, par la conférence de Genève, à la suite de la défaite française de Dien Bien Phu. La conférence de Genève avait toutefois prévu que des élections auraient lieu, en 1956, en vue d'une réunification. Mais ces élections n'eurent jamais lieu et le Vietnam connu une nouvelle guerre de 20 ans, qui fit au moins un million de morts.

A la suite de la victoire communiste d'avril 1975, il était devenu clair que le Vietnam serait réunifié beaucoup plus rapidement que ne l'avaient pensé un certain nombre d'observateurs occidentaux.

L'événement-clé du processus fut, estime-t-on, les élections générales du 25 avril dernier, qui se déroulèrent simultanément dans le Nord et dans le Sud et qui aboutirent à la réunion de l'Assemblée nationale unifiée, la semaine dernière.

Dans les discours qu'ils ont prononcés devant l'assemblée, les dirigeants de Hanoi ont dit que le Vietnam progresserait rapidement sur la voie d'un socialisme authentique. Tout en soulignant que la réunification aurait lieu dans un esprit de "un pour tous, tous pour un", M. Le Duan, premier secrétaire du Parti communiste, a aussi déclaré que les sudistes devraient se conformer au nouveau système, ou en subir les conséquences.

Maintien de la peine capitale aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Pas moins de 582 condamnés à mort, dont 10 femmes, dans 30 Etats différents, risquent d'être exécutés à la suite d'une décision très attendue de la Cour suprême.

Par sept voix contre deux, la Cour suprême a rejeté les requêtes formulées par les avocats de six condamnés à mort qui avaient été reconnus coupables de meurtres en Floride, en Louisiane, au Texas, en George et en Caroline du Nord. Les avocats n'ont pas contesté la culpabilité des prisonniers mais ont fait valoir que l'exécution capitale était un châtiment "cruel et inhabituel" et donc inconstitutionnel. Il s'agissait d'un véritable "test case" pour lequel la Ligue pour l'abolition de la peine capitale avait tenté de mobiliser l'opinion publique.

Seuls, les juges William Brennan et Thurgood Marshall ont été en désaccord avec leurs sept collègues qui se sont prononcés après avoir étudié les dossiers pendant trois mois. Dans leurs attendus, la majorité des juges estime que le châtiment suprême ne constitue pas une atteinte à la constitution.

16 Etats abolitionnistes

Il n'y a pas eu d'exécution capitale aux Etats-Unis depuis 1963. La peine de mort n'existe plus dans 16 Etats; dans le Michigan, par exemple, elle a été abolie en 1847.

Le 29 juin 1972, par 5 voix contre 4, la Cour suprême invalidait les peines capitales alors prononcées en raison de la trop grande discrétion laissée aux juges et aux jurys. Tous les condamnés à mort (plus de 700) échappèrent à la chaise électrique, la pendaison ou la chambre à gaz.

Mais la Cour suprême n'avait pas supprimé la peine de mort. Trente-cinq Etats la rétablirent en l'assortissant de limitations sévères. En même temps, le congrès votait un porjet de loi prévoyant la peine de mort pour les responsables de détournements d'avions lorsque de tels détournements entraînent la mort d'hommes.

Le sort des 582 condamnés à mort — 300 Noirs, 260 Blancs, 13 Mexicano-américains, 8 Indiens et 1 Portoricain — dépend maintenant des gouverneurs d'Etat qui ont seuls le droit de grâce. Sauf lorsqu'il s'agit de crime fédéral, c'est alors le président des Etats-Unis qui a le droit de grâce.

Depuis 1930, 3,859 condamnés ont été exécutés aux Etats-Unis.

CANDIDATS — Charles Kirbo, conseiller de Jimmy Carter, l'éventuel candidat démocrate à la présidence, a annoncé une liste de candidats possibles à la vice-présidence. En haut de gauche à droite, Frank Church de l'Idaho, Walter Mondale du Minnesota, et John Glenn de l'Ohio. En bas de gauche à droite, Edmund Muskie du Maine, Henry Jackson de Washington, et Adlai Stevenson de l'Illinois. Tous sont sénateurs.

(Téléphoto PC)

Aux Etats-Unis

Le chômage passe à 7.5 pour cent

WASHINGTON (AFP) — Pour la première fois depuis près d'un an, le chômage a augmenté aux Etats-Unis en juin, a annoncé, vendredi, le département américain au Travail.

Les Etats - Unis comptaient 7.1 millions de chômeurs le mois dernier, soit 280,000 de plus que le mois précédent, a précisé le département. Cela représentant 7.5 pour cent de la population active au lieu de 7.3 pour cent en mai. La dernière augmentation du chômage avait été enregistrée en mai 1974. L'effectif des sans emplois avait alors atteint son niveau le plus élevé depuis la dernière Guerre mondiale, à 8.9 pour cent de la population active. Il avait, depuis, diminué régulièrement, reflétant la reprise de l'économie américaine. Le mouvement de baisse s'était toutefois ralenti depuis la fin du premier trimestre.

L'accroissement du chômage, le mois dernier, a été particulièrement marqué au sein de la population noire où il atteint 13.3 pour cent de la population active au lieu de 12.2 pour cent en mai. Chez les Blancs, le pourcentage de sans emploi est passé de 6.6 à 6.8 pour cent.

Commentaires

L'augmentation du chômage a été accueillie avec sang-froid dans l'administration américaine où l'on souligne que les résultats d'un seul mois n'établissent pas une tendance et que les perspectives économiques restent bonnes. "Je n'interpréterais pas une augmentation comme le signe d'un changement soudain dans l'économie", a déclaré l'un des économistes du département du Travail, M. Maynard Comiez.

Les observateurs notent toutefois que cette progression intervient à un mauvais moment pour le président Gerald Ford qui reste sérieusement menacé par son rival républicain, M. Ronald Reagan. Elle risque en outre de donner un nouvel élan aux efforts de la majorité démocrate du congrès pour imposer une politique économique plus expansionniste.

Aux 7.1 millions de chômeurs recensés, il faut ajouter les "chômeurs sans espoir", c'est-à-dire ceux qui ont perdu l'espoir de trouver un emploi et ne figurent donc pas sur le marché du travail. Ils sont estimés à environ 900,000 par le département du Travail.

Des émeutes font cinq morts

LIMA (Reuter) — Cinq personnes, dont quatre détenus de droit commun, ont trouvé la mort dans les troubles qui ont éclaté jeudi, à Lima, à la nouvelle politique économique du gouvernement péruvien, a annoncé, vendredi, un porte-parole des autorités.

Quelque 600 manifestants s'étaient heurté à la police et l'un d'eux a été tué tandis que plusieurs autres ont été blessés. Lorsque la nouvelle des émeutes est parvenue à la prison locale, les détenus ont tenté de s'évader et un violent affrontement les a opposés aux gardiens. Quatre détenus ont été tués et 31 autres ont été blessés tandis que neuf gardiens souffrent également de blessures diverses. Il a fallu neuf heures pour mettre un terme à la mutinerie durant laquelle quatre gardiens avaient été maintenus en otages.

Le gouvernement militaire du président Francisco Morales Mermudez a décrété l'état d'urgence dans tout le pays et a imposé dans la capitale un couvre-feu de 22 h. à 5 h. du matin.